

Univerzita Karlova v Praze

Filozofická fakulta

Ústav románských studií

studijní obor: Filologie francouzštiny

jméno autora práce: Markéta MAID

druh práce: diplomová práce

název práce:

L'ordre des mots dans la proposition subordonnée en moyen français du XIV^e siècle

Word order in subordinate clauses in French of the fourteenth century

Pořádek slov ve větách vedlejších ve francouzštině čtrnáctého století

vedoucí práce: PhDr. Jaroslav Štichauer

rok podání práce: 2007

„Prohlašuji, že jsem diplomovou práci vypracovala samostatně a že jsem uvedla všechny použité prameny a literaturu.“

L'ordre des mots dans la proposition subordonnée en moyen français du XIV^e siècle

Markéta MAID



Remerciements

Nous voulons dans un premier temps remercier M. PhDr. Jaroslav Štichauer pour son aide précieuse et sa patience.

Nous voulons également dédicacer ce travail à tout ceux qui nous ont soutenue et encouragée lors de son élaboration, particulièrement mon mari Harald et ses parents Helga et Thomas, ma mère Alena, ma grand-mère Libuše et mes amis Éloïse, Uta et Simon.

Introduction	1
La méthode	2
Les figures de style	6
Le corpus	7
Les abbréviations utilisées dans le texte	8
Petite introduction à la vie et l'œuvre de Guillaume de Machaut	9
Guillaume de Machaut (v. 1300-1377)	9
Remede de Fortune	10
Les subordonnées percontatives	13
Remarques générales	13
Les connecteurs.....	14
L'ordre des mots - subordonnée percontative et phrase interrogative.....	15
Les résultats de l'analyse	16
dont	16
se (si).....	17
qui	18
que.....	18
comment.....	21
le sujet exprimé	21
le sujet non-exprimé.....	21
quel.....	22
Conclusion	23
Les subordonnées intégratives	25
Remarques générales	25
Les résultats de l'analyse	26
Intégratives pronominales	26
qui	26
Intégratives adverbiales.....	28
que.....	28
le sujet exprimé	29
le sujet non-exprimé.....	30
inversion au sein du groupe verbal.....	30
qu- X-V(-O)	30
puis que	32
tant que, tant com	33
quant.....	34
le sujet exprimé	34
le sujet non-exprimé.....	35
quant à valeur causale	36
com.....	37
se (si).....	38
le sujet exprimé	39
le sujet non-exprimé.....	40

si à valeur causale.....	41
si com	41
si que	42
le sujet exprimé.....	43
le sujet non-exprimé.....	43
Conclusion	44
<i>Les subordonnées relatives</i>	46
Remarques générales.....	46
Le connecteur relatif.....	47
Les résultats de l'analyse.....	49
que	49
le sujet exprimé.....	50
le sujet non-exprimé.....	51
clivage	52
qui.....	53
qui régime de préposition.....	54
qui sujet.....	54
Les propositions en qui-V(-O).....	54
Les propositions en qui-X-V(-O).....	55
Les propositions en qui-Acc.O-V(-O).....	55
Les propositions en qui-Gen.O-V(-O).....	55
Les propositions en qui-Dat.O-V(-O).....	55
Les propositions en qui-Circ-V(-O).....	56
cui.....	57
de quoi.....	58
quanque, quoy que et que que.....	59
que que et quoy que.....	59
quanque.....	60
dont.....	60
le sujet exprimé.....	61
le sujet non-exprimé.....	61
ou.....	62
le sujet exprimé.....	62
le sujet non-exprimé.....	63
lequel.....	63
Conclusion	64
<i>Les subordonnées complétives</i>	66
Remarques générales.....	66
Le que complétif.....	67
Les résultats de l'analyse.....	70
ad ce que.....	70
comment que	71
le sujet exprimé.....	71
le sujet non-exprimé.....	71
de ce que.....	72
quoy que	73
eins que.....	74

fors (tant) que	74
le sujet exprimé	75
le sujet non-exprimé	75
ne que	76
ja soit ce que	76
mais quant	77
pour ce que	78
le sujet exprimé	79
sujet non-exprimé	80
sans ce que	80
seur ce que	81
que	81
le sujet exprimé	82
qu- X-S-(Y)-V(-O)	82
qu- (X)-S-Y-V(-O)	82
Acc.O	83
Dat.O	83
Gen.O	83
GPrep.Circ	83
G/Adv.Circ	84
plusieurs constituants à la fois	84
qu-(X)-V-(Y)-S(-Z)	84
le sujet non-exprimé	86
qu-X-V(-O)	87
qu-Acc.O-V(-O)	87
qu-Dat.O-V(-O)	87
qu-Gen.O-V(-O)	87
qu-GPrep.Circ-V(-O) et qu-G/Adv.Circ-V(-O)	87
plusieurs éléments à gauche du verbe	88
inversion au sein du groupe verbal	88

Conclusion..... 90

***Conclusion* 93**

***Résumé* 102**

***Abstract* 103**

***Resumé* 104**

***Bibliographie* 105**

Corpus 105

Dictionnaires..... 105

Grammaires..... 106

Articles 107

Livres..... 108

Introduction

Le Moyen Âge est pour nous, gens du vingtième siècle, une période absolument étrange, qui ressemble plus qu'une autre époque à un monde fantastique. Il est difficile d'en comprendre la mentalité, mais dès que nous nous sommes mis à le découvrir, nous avons été à jamais captivée. Depuis plusieurs années, nous nous intéressons à la période des XIV^e et XV^e siècles.

Spécialement l'œuvre de Guillaume de Machaut a pour nous une attirance particulière. Notre première rencontre avec le poète s'est faite au cours de l'École d'été de musique ancienne¹ lors de laquelle nous avons étudié sa composition, la *Messe de Notre-Dame*, sous la direction de Rebecca Stewart.

Pendant la lecture de l'œuvre qui représente le corpus de notre recherche, *Remede de Fortune*, nous nous sommes souvent heurtés à des difficultés de compréhension.

C'était d'abord la nature même du texte où se mélangent des parties narratives avec de longues sections argumentatives. Les observations de nature "psychologique" concernant les sentiments et les émotions du jeune poète, personnage principal qui nous raconte son premier amour, sont faites d'une main de maître. Machaut est fort marqué par une formation de clerc et il a des qualités de narrateur mais aussi d'orateur, qui sait structurer son discours.

À côté des difficultés posées par le lexique qui, quoique très proche du français moderne, en diffère considérablement, nous avons trouvé d'autres phénomènes. C'était surtout la complexité syntaxique de ses propositions qui nous a forcé à relire souvent plusieurs fois certaines parties de son texte. Machaut se plaît à construire des propositions parfois extrêmement longues qui peuvent emboîter jusqu'à onze propositions subordonnées (les vers 105-127)². Pourtant le texte ne manque pas de cohérence et un lecteur attentif remarquera une logique d'ensemble.

L'autre problème réside dans la façon d'organiser les constituants dans la proposition même, c'est-à-dire dans l'ordre de mots. Parfois nous avons saisi le sens de tous les mots de la proposition mais le sens global de l'énoncé entier avait pourtant posé des difficultés. Pour arriver enfin à comprendre le texte et pour pouvoir l'apprécier dans sa beauté nous avons commencé à nous intéresser à cette problématique de plus près. De cet intérêt, est né le présent travail. Nous

¹ "Letní škola staré hudby" <http://www.mybox.cz/kvapil/>

² Dans les longues constructions de ce type, le phénomène de dislocation entre en jeu. Le sujet de la principale est repris après la suite des subordonnées (surtout des relatives et circonstancielles) où "l'attend" le verbe. Les constructions disloquées dans moyen français sont un thème intéressant, Häyrynen note, de même que Combettes que la dislocation est typique du texte argumentatif et explicatif : l'auteur veut s'assurer que son argumentation est solidement établie.

HÄYRYNEN, Helena. *Constructions disloquées dans quelques textes du moyen français*. Approches du moyen français II, éd. SAKARY E. – HÄYRYNEN, H.. Jyväskylä, 1992, pp.31-44

COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots, types de textes, diachronie : topicalisation de la subordonnée en moyen français*. Verbum, tome XII, fascicule 4. Nancy, 1989, pp. 339-346

n'allons pas apporter des conclusions novatrices. Notre travail se veut strictement descriptif. Le dessein principal est simplement de montrer et de caractériser la situation de la syntaxe de position dans le texte choisi pour la comparer avec les résultats d'études qui ont été faites sur ce sujet ces trois derniers décennies.

Tout ce travail se fonde sur l'analyse du corpus donné. Pour délimiter un peu la problématique, nous avons décidé de nous concentrer seulement aux propositions subordonnées. Les linguistes qui se sont jusque là occupés plus profondément de la syntaxe de position en moyen français se sont concentrés presque exclusivement sur les textes en prose. Nous allons donc constater si la situation d'un texte versifié est vraiment différente par rapport aux textes en prose et si le choix exclusif des textes prosaïques peut se justifier³. En d'autres termes, nous chercherons à savoir si le fait que le texte est versifié influence l'ordre des mots et en quel sens ou si la forme versifiée n'a pas d'effet sur l'ordre des constituants.

La méthode

Nous avons mis beaucoup de temps à spécifier exactement la méthode d'analyse. En premier lieu, il fallait décider comment procéder dans le choix des subordonnées. La première question était de savoir si nous voulions analyser toutes les subordonnées ou si le choix final devait être plus restreint. Le choix fait, il était nécessaire de voir comment nous allions classer les subordonnées obtenues.

En second lieu, il fallait déterminer les procédés de l'analyse elle-même, c'est-à-dire quels constituants dans la proposition allaient être pertinents pour notre analyse. Nous avons consulté les solutions adoptées par les différents auteurs pour arriver à la solution suivante.

Concernant le choix des subordonnées, nous avons tout d'abord exclu de notre analyse les subordonnées en *car*. Ce connecteur s'emploie pour exprimer le lien de coordination ou de subordination⁴ et nous voulons éviter les discussions sur ce point. Nous avons hésité aussi dans le cas de *si que* mais finalement nous ne l'avons pas exclu. Le nombre des propositions en *si que* est plus restreint et la nature du lien entre les phrases moins floue que dans le cas de *car*. Après, nous avons écarté toutes les subordonnées sans connecteur et les subordonnées (coordonnées par exemple par *et*⁵) où le sujet, non exprimé, est le même que dans la proposition précédente. Ceci

³ Wagner : "Après le XIII^e siècle, j'estime que l'on ne devrait plus travailler que sur les textes en prose, choisis dans les genres les plus opposées, les vers servant de simple contre-épreuve."

WAGNER, Robert Léon. *En marge d'un problème de syntaxe (l'ordre de phrase sujet + verbe*. Mélanges de philologie romane et de littérature médiévale offerts à M. Ernest Hoepffner. Paris : Publ. de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg 113, 1949. pp. 43-622

⁴ THOMASSET, Claude – UELTSCHI, Karin. *Pour lire l'ancien français*. Paris : Nathan, 1993. p. 99

⁵ Nous notons juste que de telles propositions sont souvent réduites au verbe seul. Les auteurs qui se sont occupés de la problématique sont d'accord pour dire que le connecteur *et* cause fréquemment l'inversion du sujet et du verbe.

est valable aussi pour les cas où une deuxième subordonnée est simplement juxtaposée sans connecteur⁶. (En revanche, là où le connecteur est présent nous n'allons pas exclure la proposition, même si le connecteur serait également précédé d'un coordonnant⁷.) De même nous allons écarter les propositions avec l'ellipse du verbe⁸, les propositions appelées traditionnellement infinitivales⁹ et les propositions réduites au seul mot connecteur¹⁰.

Pour le classement nous suivons le modèle proposé par M. Pierre Le Goffic dans sa *Grammaire de la Phrase Française*¹¹. Notamment parce qu'il nous semble très concis et cohérent. Le Goffic propose la répartition en quatre types selon la fonction du connecteur dans la principale et/ou dans la subordonnée. "Ces quatre types saturent un cadre logique : toute subordonnée introduite par un connecteur doit appartenir à un de ces quatre types."¹²

Voilà le tableau qui résume son classement :

percontative	connecteur doté de fonction	non anaphorique	[dis-moi] qui tu as vu, où tu vas
intégrative	connecteur doté de fonction	non anaphorique	qui dort [dîne] quand on veut, [on peut]
relative	connecteur doté de fonction	anaphorique	[le livre] qui est la [la maison] où je suis né
complétive	connecteur non doté de fonction	non anaphorique	[je crois] que c'est fini

et la correspondance avec les dénominations des propositions subordonnées usuellement utilisées :

Foulet : "La langue ... en viendra un jour à assimiler franchement et à un adverbe capable de déterminer l'inversion."
FOULET, Lucien. *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris : Librairie Honoré Champion, 1930. p.120

⁶ vv. 37-39

...

qui est ables a recevoir
tout ce qu on vuet *et concevoir*
puet tout c a quoy...

⁷ vv. 207-209

Si que dont *quant* je la veoie
vis a vis *et que* remiroie
son port son maintieng sa maniere ...

⁸ vv. 107-109

... se j eusse
tant de bien en moy que je fusse
aussi sages *com Salemons*

= si j'étais aussi sage comme Salomon [était sage]

⁹ Je vois Marie *partir*.

¹⁰ v. 2766

Scez tu *pour quoy?*

¹¹ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993.

¹² Ibid., §22

percontative	<i>interrogative indirecte</i>
intégrative (pronominale)	<i>relative sans antécédent</i>
intégrative (adverbiale)	<i>circonstantielle en qu- ou si</i>
relative	<i>relative avec antécédent</i>
complétive	<i>complétive</i>

Nous répartirons les propositions dans quatre chapitres qui correspondront à ces quatre types de subordinées. Au début de chaque chapitre, nous caractériserons le type de proposition et le fonctionnement de ses connecteurs. Ensuite nous résumerons les résultats obtenus par l'analyse des propositions sélectionnées. Les propositions sont classées en sous-chapitres selon leurs connecteurs. Chaque sous-chapitre est ouverte par une brève caractéristique de chaque connecteur.

Une deuxième question s'est posée, à savoir quelles constituants nous allons considérer comme pertinents pour notre analyse.

Au premier plan, nous avons : le sujet (sans faire la différence entre les sujets nominal et pronominal), le verbe (ici nous avons rencontré le problème le plus compliqué, les constituants discontinus. Finalement, nous avons pris la décision suivante : dans la situation où les deux constituants du groupe verbal se voient séparés par un autre constituant¹³ où leur ordre est inversé¹⁴, nous allons considérer la place du verbe auxiliaire [verbe copule, verbe modal] comme déterminant la place du verbe dans la proposition).

Ensuite au second plan, nous allons commenter brièvement les cas où le groupe verbal montre des anomalies par rapport à la règle. Le cas de la négation est similaire, nous n'allons pas considérer la place de la discordance *ne* qui en moyen français se suffit souvent à elle même pour assurer la négation ; mais en revanche nous allons considérer la place du forclusif (sauf le cas du forclusif pas) dont la position est souvent différente par rapport au français moderne, soit comme circonstant soit comme complément direct (cas de *rien* par exemple). Nous admettons néanmoins que nous n'allons pas nous occuper de près de l'influence que la négation peut avoir sur l'ordre des constituants d'une proposition.

À côté du sujet et du verbe, nous avons les compléments directs et indirects et les circonstants. Dans le classement de ces derniers nous nous sommes inspirée de l'ouvrage de Petra

¹³ vv. 6-8

Car la chose envis bien define
qu on *vuet* encontre son cuer *faire*
quant Nature li est contraire

¹⁴ vv. 772-776

et m en parti ...
... en aucun destour
ou finer peusse mon plour

Esperling¹⁵. Elle fait la distinction entre l'objet accusatif, c'est-à-dire le complément direct d'un verbe transitif ; et l'objet au datif et au génitif (compléments indirects régies par préposition *à datif* ou *de génitif*). Puis elle définit "l'objet prépositionnel" (Präpositionalobjekt) qui englobe tout autre groupe prépositionnel (introduit par exemple par *en, par* etc.) sans faire de distinction entre leur fonction comme objet ou comme circonstant. Nous avons fait un compromis en ceci que nous appelons "Präpositionalobjekt" le groupe prépositionnel et nous essayons de remarquer si sa fonction est circonstant ou objet (nous voulons éviter la confusion qui pourrait se créer si nous appelions un circonstant "objet" ce qui fait penser plutôt à un "complément d'objet"). Toutefois, comme le souligne Esperling la frontière entre les deux est parfois ténue, dans tous les cas où nous avons eu le moindre doute sur la fonction de groupe prépositionnel, nous l'avons rangé parmi les circonstants¹⁶. Le deuxième type des circonstants est celui qui est exprimé par un adverbe ou un groupe adverbial.

Nous avons exclu de l'analyse les adjectifs compléments accessoires et les compléments clitiques ainsi que les attributs accessoires et attributs d'objets (nous avons noté leur position si elle était radicalement différente par rapport à la langue moderne, c'est-à-dire si l'attribut de l'objet (désigné par Esperling Genitivattribut) se voit antéposé à son terme recteur¹⁷ ou si nous avons trouvé une inversion entre le verbe copule et l'attribut du sujet). Les conjonctions de coordination ne sont pas traitées comme des constituants de phrase.

Prédicat construit à partir d'un verbe copule et l'attribut sera appelé prédicat nominal (Gleichsetzungsnominativ)¹⁸. La copule est dans la plupart des cas le verbe être mais il arrive qu'un autre verbe prenne cette position¹⁹.

Le but de notre travail est de décrire surtout les positions sujet et verbe et la position d'autres constituants (sauf ceux que nous venons d'énumérer) par rapport à eux. Conformément aux

¹⁵ ESPERLING, Petra. *Untersuchungen zur Syntax (Wortstellung) im Mittelfranzösischen des 15. Jahrhunderts*. Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag, 2001.

¹⁶ Petra Esperling : "Als Präpositionalobjekt wird jedes Objekt bezeichnet, das mit einer anderen Präposition als *à* oder *de* steht (also z. Bsp. *en, par, etc.*). Oftmals sind die grenzen zur adverbialen Bestimmung fließend ; wegen des nominalen Charakters sollen derartige Fügungen jedoch als Objekte behandelt werden."

ESPERLING, Petra. *Untersuchungen zur Syntax (Wortstellung) im Mittelfranzösischen des 15. Jahrhunderts*. Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag, 2001. p.29

¹⁷ vv. 1401-1402

Las dolens c est ce qui efface
en moy *d'esperance* la grace

Toutefois ces cas sont au moins dans notre texte extrêmement rares et vu l'envergure de notre travail négligeable.

¹⁸ Petra Esperling : "Der Gleichsetzungsnominativ verbindet zwei Elemente (Subjekt und Epitheton) durch die kopula être. ("il est charpentier")."

ESPERLING, Petra. *Untersuchungen zur Syntax (Wortstellung) im Mittelfranzösischen des 15. Jahrhunderts*. Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag, 2001. p.29

¹⁹ vv. 41-42

Car chose ne puet si forte estre
s il vuet qu il n en *deveingne mestre*

autres travaux généraux sur ce thème, nous n'allons pas nous occuper de la position postverbale sauf dans le cas de l'inversion sujet verbe (mais là, de nouveau, nous n'allons pas faire des observations sur les constituants qui suivent (ou non) le sujet dans cette position. Ce qui nous intéresse, ce sont alors les positions marquées par X dans le schéma suivant : $X^1SX^2V(-O)$ ou bien $X^3VX^4S(-O)$ (évidemment avec toutes les combinaisons possibles de présence et /ou absence d'un ou deux X). Nous désignons la position postverbale (et son équivalence dans le cas de l'inversion entre le sujet et le verbe) par le signe (-O) qui signifie qu'il peut être occupé par tout constituant sauf sujet et verbe mais aussi la possibilité que cette position reste vide²⁰.

*Les figures de style*²¹

Nous voulons signaler que les changements dans l'ordre des mots étaient depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge utilisées intentionnellement dans la rhétorique et dans les œuvres littéraires en général comme figure de style. Parmi les figures de style qui touchent l'ordre des mots nous allons utiliser le terme inversion ou anastrophe (ἀναστροφή) ; Nous soulignons que nous allons nous en servir non seulement dans son sens étroit d'inversion entre le sujet et le verbe mais aussi dans son sens large ; ce terme désignant pour nous le retournement de l'ordre normal entre deux constituants placés directement l'un à côté de l'autre. L'inversion touche dans notre texte le sujet et le verbe mais aussi le verbe et l'objet. De même nous utilisons ce terme quand nous parlons de l'ordre inversé du verbe auxiliaire et du participe etc.

L'autre figure de style est la transgression ou l'hyperbaton (ὑπερβατόν) qui signifie le changement de position entre deux éléments séparés l'un de l'autre au moins par un élément. Nous avons alors deux possibilités ; soit un élément change de place pour en trouver une autre qui est séparée de la place précédente au moins de deux positions ou bien un troisième élément se place entre deux éléments liés étroitement et les sépare.

Pour pouvoir parler d'inversion ou de transgression, il faut définir l'ordre de base. Ceci est en moyen français comme en français moderne l'ordre S-V-O. Si nous avons par exemple une proposition constituée de trois éléments S-V-O, nous pouvons procéder par l'inversion (V-S-O et S-O-V), la transgression (O-S-V ou V-O-S) ou nous allons combiner les deux pour obtenir O-V-S. Nous allons opérer analogiquement si nous avons plus de trois constituants.

Nous rappelons que dans le cas de l'inversion du sujet et du prédicat, l'accent se met sur l'élément qui change de position. Les positions marquées sont le début et la fin de la phrase.

²⁰ Nous voulons tout de même remarquer que dans cette position se rencontrent aussi des anomalies par rapport à l'usage moderne en ce qui concerne l'ordre respectif des compléments directs, indirects, prépositionnels et adverbiaux. Ce thème reste enore, à notre connaissance, à être exploité.

²¹ LAUSBERG, Heinrich : *Handbuch der literarischen Rhetorik*. Stuttgart : Franz Steiner, 1990. p.23-25

La fixation de l'ordre S-V-O est le résultat de l'assimilation progressive du thème, mis en première position, avec le sujet de la proposition en même temps que le complément se fixait à la droite du verbe²².

Le corpus

Pour notre recherche, nous avons pris le texte intégral de *Remede de Fortune* de Guillaume de Machaut d'après l'édition Hoepffner²³.

L'œuvre de Guillaume de Machaut s'est conservée dans une dizaine de manuscrits conservés pour la plupart à la Bibliothèque Nationale²⁴. Les manuscrits A et F-G représentent la base de l'édition Hoepffner. Dans l'appareil de notes sont marquées seulement les variantes considérées comme importantes. Cependant, il s'agit principalement de variantes d'orthographe, il arrive rarement qu'un mot soit par exemple omis ou que l'ordre des constituants soit affecté.

Toutefois chaque édition est déjà en quelque sorte interprétation du texte par l'addition de la ponctuation. Nous avons donc créé à notre usage une version électronique²⁵ dans laquelle nous avons omis la ponctuation et ceci nous a permis de réviser nous même l'état des choses sans l'influence de l'éditeur. Hoepffner, en règle générale, met un point-virgule là où la situation n'est pas absolument claire, il évite de commencer une nouvelle proposition mais il ne dit pas non plus qu'il s'agit d'une subordonnée. Or nous avons dû prendre la décision de définir de manière exacte les propositions et nous avons supprimé les points virgule pour simplifier la situation²⁶.

Nous précisons encore que, dans les citations nous allons toujours donner le numéro du vers, tel qu'on le retrouve dans l'édition, dans lequel figure le début de proposition à laquelle nous renvoyons, c'est-à-dire son connecteur.

²² COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots, types de textes, diachronie : topicalisation de la subordonnée en moyen français*. Verbum, tome XII, fascicule 4. Nancy, 1989, pp. 339-346

²³ Guillaume de Machaut. *Œuvres - Remede de Fortune*. publ. par HOEPFFNER, Ernest. Paris : Firmin Didot, Société des anciens textes français, t. II, 1911, pp.I-LIV, 1-157 (New York, Johnson Reprint Corporation, 1965).

²⁴ Ibid.,

Paris, Bibl. Nat. f. fr. 1584 = A (XIV^e siècle)
 Paris, Bibl. Nat. f. fr. 1585 = B (XIV^e siècle)
 Paris, Bibl. Nat. f. fr. 1586 = C (XV^e siècle)
 Paris, Bibl. Nat. f. fr. 1587 = D (XV^e siècle)
 Paris, Bibl. Nat. f. fr. 9221 = E (XIV^e siècle)
 Paris, Bibl. Nat. f. fr. 22545 = F (XIV^e siècle)
 Paris, Bibl. Nat. f. fr. 22546 = G (XIV^e siècle)
 Paris, Bibl. Nat. f. fr. 843 = M (XV^e siècle)
 Berne, 218 = K (XIV^e siècle)
 Paris, Bibl. de l' Arsenal 5203 = J (XIV^e siècle)

²⁵ La version électronique a été exécutée de façon qu'elle soit au maximum proche du manuscrit, sans ponctuation, apostrophes, accent aigu, grave etc. La seule exception est que nous mettons toujours la majuscule au début d'une proposition "principale" qui reste soit indépendante soit régie d'autres structures phrastiques.

²⁶ La version électronique de *Remede de Fortune* est jointe, sur un disque optique compact, à notre travail.

Les abréviations utilisées dans le texte

S - sujet

V - verbe

Vmod - verbe modal

Inf - infinitif comme partie du prédicat

Vaux - verbe auxiliaire

Vpart - verbe participe

Pred.Nom - prédicat nominal

Vcop - verbe copule

AttS - attribut du sujet

Att - autre attribut

subj - devant verbe désigne le verbe au subjonctif

GPrep.Circ - groupe prépositionnel en fonction circonstant

GPrep.O - groupe prépositionnel en fonction objet

Adv.Circ - adverbe en fonction circonstant

GAdv.Circ - groupe adverbial en fonction circonstant

G/Adv.Circ - circonstant représenté par groupe adverbial ou un adverbe seul

Gen.O - groupe prépositionnel en de en fonction complément indirect

Dat.O - groupe prépositionnel en à en fonction complément indirect

Acc.O - complément direct (complément d'objet direct)

X() - X(intégrative (adverbiale) elliptique), X(et), X(ce qu- P) ... - un élément (mot ou phrase entière) inséré au milieu de la proposition, par exemple une intégrative (adverbiale) elliptique ou une relative²⁷ etc..

(neg) - négation

Seq - séquence d'impersonnel²⁸

(-O) - position finale dans la proposition saturée par complément direct, indirect, prépositionnel et adverbial (ou vide)

²⁷ vv.v894-896

ceaus qu elle fait tonde et plume
et sousmette en subjection
tele come a destruction

ceaus ... tonde et plume et sousmette en subjection tele come a destruction
que Acc.O-X-V1-3-GPrep.Circ-X(intégrative (adverbiale) elliptique)

²⁸ v. 1295

... il n est lieu ...

*Petite introduction à la vie et l'œuvre de Guillaume de Machaut*²⁹

Guillaume de Machaut (v. 1300-1377)

Le sujet de notre travail appartient au domaine de la linguistique, néanmoins nous considérons comme important de résumer brièvement en quelques paragraphes l'essentiel de la vie de Guillaume de Machaut et nous essaierons de le situer dans le contexte de son époque.

La naissance de notre poète, Guillaume de Machaut, se situe autour de l'an 1300, toutefois la date précise nous en restera probablement à jamais inconnue, également peu d'informations existent sur le lieu où il a passé les premières années de sa vie. On peut supposer qu'il ait été le fils d'une famille roturière et qu'il soit parti pour Paris afin d'y faire ses études, cependant nous ne pouvons que nous contenter d'hypothèses en ce qui concerne les années de sa jeunesse. Il nous manque totalement des informations sur le lieu où il a poursuivi ses études. Évidemment, c'est surtout Paris qui se propose comme lieu de ses études³⁰, parce qu'à l'époque, c'était le centre principal de la culture. En musique, Paris a dicté au reste de l'Europe son style, l'Ars Nova. Guillaume de Machaut va en être le plus grand précurseur. Sur ce point s'unissent tout ses successeurs et admirateurs les deux siècles suivants.

“Maistre Guillaume de Machaut, le grant rethorique de nouvelle forme qui commencha toutes tailles nouvelles, et les parfaits lays d’amours”³¹

²⁹ Les données biographiques sont tirées de l'introduction aux œuvres de Machaut dans l'édition Hoepffner, de Guide de la musique du Moyen Âge et de divers sources sur l'internet :

Guillaume de Machaut. *Œuvres - Remede de Fortune*. publ. par HOEPFFNER, Ernest. Paris : Firmin Didot, Société des anciens textes français, t. II, 1911, pp.I-LIV, 1-157 (New York, Johnson Reprint Corporation, 1965). sous la direction de FERRAND Françoise, “Guide de la musique du Moyen Âge”, Paris, Fayard, 1999 (articles correspondants au thème de Machaut, Ars Nova etc.)

ZINK, Michel. *Guillaume de Machaut, musicien et poète*.

URL : <<http://www.cndp.fr/RevueTDC/872-67312.htm>>

Guillaume de Machaut (v. 1300-1377). Bibliothèque nationale de France : Gallica - la bibliothèque numérique.

URL : <<http://gallica.bnf.fr/themes/LitMAz6.htm>>

MACHAUT Guillaume de, vers 1300 - 1377, Biographie. France diplomatie, Ministère des Affaires étrangères et européennes

URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/politique-artistique_1031/musique_11415/galerie-compositeurs_12379/machaut-guillaume-vers-1300-1377_27781.html>

Guillaume de Machaut. Site "Poésie sur la Toile"

URL : <<http://www.anthologie.free.fr/anthologie/machaut/machaut.htm>>

Nous recommandons aussi le site de <http://gallica.bnf.fr/> ou se trouvent quelques reproductions des manuscrits splendides des œuvres de Machaut.

Manuscrits Fac-similés. Bibliothèque nationale de France : Gallica - la bibliothèque numérique.

URL : <<http://gallica.bnf.fr/>> (Recherche libre : Cote : BNF Richelieu Manuscrits Français 1584)

³⁰ La description de la chapelle dans *Remede de Fortune* ressemble de façon frappante à la Sainte-Chapelle (les vers 3890-3894). Bien sûr, Machaut a pu mettre dans son texte cette description sans avoir visité la chapelle ou il a pu même inventer le lieu, nous n'allons jamais le savoir. De toute façon, ceci ne serait pour la première fois qu'un élément où une expérience réelle se glisserait dans le monde fantastique de ses œuvres.

³¹ (anonyme). *Les règles de la seconde rhétorique*. (écrit entre 1411 et 1432) Recueil d'Arts de seconde rhétorique, publié par LANGLOIS, Ernest. Paris : Imprimerie nationale, 1902. p. 12

Dès son plus jeune âge, le poète entre au service de Jean de Luxembourg où il occupe une position privilégiée mais certainement ingrate, le poste d'aumônier, puis il est notaire et secrétaire. Par ailleurs, son poste lui permet d'entrer en contact avec les personnages les plus puissants de son temps. Il ne reste pas au service de Jean de Luxembourg, mais grâce à l'intervention de ce dernier, il acquiert le poste de trésorier et chanoine auprès de la cathédrale de Reims qu'il occupe ensuite pour le reste de sa vie, jusqu'en 1377³².

Son génie est polymorphe : il est à la fois l'un des plus grands poètes du Moyen Âge et un grand musicien, auteur de mélodies, mais aussi de motets, et de la première messe polyphonique. Il est de ce fait le premier à dissocier musique et poésie³³.

Guillaume de Machaut peut être considéré comme le premier grand compositeur français, comme il fut l'un des plus grands poètes de son temps. Écrivain, il est l'auteur de récits destinés à ses protecteurs, les Dits. Poète, il signe environ 250 ballades, rondeaux, lais et virelais. Son œuvre musicale est à la fois profane et religieuse³⁴.

Remede de Fortune

Nous n'allons pas tenter de présenter dans notre court résumé l'ensemble de l'œuvre de Guillaume de Machaut, une tâche qui n'est vraiment pas réalisable, vue l'immensité de son œuvre et surtout cela n'est pas le but de notre travail. Nous nous limitons à quelques informations concernant l'œuvre qui nous a servi comme corpus dans notre recherche, *Remede de Fortune*. Il s'agit déjà d'une œuvre de maturité, qui puise son inspiration dans la tradition de l'allégorie courtoise³⁵ et suit les nombreux prédécesseurs qui se sont inspirés du *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meung.

Nous ignorons jusque là la date exacte de la création de cette œuvre, mais un indice est pour nous l'organisation de ses œuvres dans les manuscrits qui est bien probablement chronologique,

³² "Cette même année 1377, le jour de la Fête-Dieu, le poète Eustache Deschamps, disciple de Machaut, envoya à une religieuse de ses amies, aux Andelys, le texte de deux ballades, invitant à pleurer : La mort Machaud, le noble Rhétorique..."

Guillaume de Machaut. Site "Poésie sur la Toile"

URL : <<http://www.anthologie.free.fr/anthologie/machaut/machaut.htm>>

³³ *Guillaume de Machaut (v. 1300-1377)*. Bibliothèque nationale de France : Gallica - la bibliothèque numérique.

URL : <<http://gallica.bnf.fr/themes/LitMAz6.htm>>

³⁴ *MACHAUT Guillaume de, vers 1300 - 1377, Biographie*. France diplomatie, Ministère des Affaires étrangères et européennes

URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/politique-artistique_1031/musique_11415/galerie-compositeurs_12379/machaut-guillaume-vers-1300-1377_27781.html>

³⁵ BOUTET, Dominique. *Histoire de la littérature française du moyen âge*. Paris : Librairie Honoré Champion, 2003.

nous pouvons donc situer l'œuvre entre les années 1342 (*Dit du Lion*) et 1356-57 où il écrit *Comfort d'Ami* dans lequel il fait mention de *Remede de Fortune* (le vers 2248)³⁶.

Avec une certitude absolue nous pouvons constater la paternité de cette œuvre, non seulement parce qu'il fait partie des riches manuscrits qui contiennent son œuvre³⁷ mais aussi parce qu'il y avait son nom de caché³⁸. La signature, le plus souvent par anagramme, est un phénomène caractéristique de son écriture³⁹.

Remede de Fortune se range parmi les dits allégoriques à insertions lyriques⁴⁰ qui sont représentés par neuf poèmes, tous avec musique notée. Chacune de ces pièces se propose comme un modèle pour chaque genre ; elles sont introduites dans le récit par ordre décroissant de difficulté : lai, complainte, chant-royal, ballade (deux exemples), chanson balladée, virelai, rondelet⁴¹.

L'histoire raconte le premier amour d'un jeune poète, l'auteur même, pour une dame noble. C'est le premier amour avec toutes ses gaucheries et ses embarras. Le Poète compose en l'honneur de la Dame un lai, lequel, par accident, elle trouve, et ignorant qu'elle parle avec l'auteur même, elle lui demande de le chanter. Enchantée, elle veut savoir qui en est l'auteur et lui, dans un embarras profond, au lieu de lui donner une réponse, se sauve.

vv. 759-762

Et pour gaaingnier tout le monde
je n eusse retenu l onde
de ce plour que par mi le vis
ne me coulast a son devis ...

³⁶ Guillaume de Machaut. *Œuvres - Remede de Fortune*. publ. par HCEPFNER, Ernest. Paris : Firmin Didot, Société des anciens textes français, t. II, 1911, pp.I-LIV, 1-157 (New York, Johnson Reprint Corporation, 1965).

³⁷ *Manuscrits Fac-similés*. Bibliothèque nationale de France : Gallica - la bibliothèque numérique.
URL : <<http://gallica.bnf.fr/>> (Recherche libre : Cote : BNF Richelieu Manuscrits Français 1584)

³⁸ vv.4257-4266

Mais en la fin de ce traitie
que j ay compile et traitie
vueil mon nom et mon seurnom mettre
sans sillabe oublier ne lettre
et cils qui savoir le vorra
de legier savoir le porra
Car le quart ver si com je fin
commencement moien et fin
est de mon nom qui tous entiers
y est sans faillir quars ne tiers

v.4295

li **change mal u** tu me dis

³⁹ Guillaume de Machaut. Site "Poésie sur la Toile"

URL : <<http://www.anthologie.free.fr/anthologie/machaut/machaut.htm>>

⁴⁰ BOUTET Dominique : „Histoire de la littérature française du moyen âge“, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 109

⁴¹ sous la direction de FERRAND Françoise, “La musique du moyen Age“, Paris, Fayard, 1999, article par Olivier Cullin, p. 491

Des larmes aux yeux, il cherche un endroit caché où il pourrait enfin s'abandonner à son chagrin. Il trouve un jardin magnifique "*qu'on claimme le Parc de Hedin*" (le vers 786) et donnant le cours libre à ses émotions, il chante une complainte sur les caprices de la Fortune. Ensuite, épuisé, il tombe dans un sommeil profond. Dans le rêve apparaît devant lui l'Espérance, représentée par une belle Dame, qui réussit à le consoler. Le poète, ayant retrouvé son courage, revient chez sa dame pour lui déclarer son amour. Cette scène se déroule en présence de l'Espérance qui assiste à l'échange secret des anneaux entre les deux amoureux. Une messe est célébrée et tout se finit par une grand fête.

Les subordonnées percontatives

*Remarques générales*⁴²

Les percontatives sont, d'après la dénomination usuelle, les interrogatives et exclamatives indirectes⁴³. La perspective percontative réside en ceci que la subordonnée indique une question ouverte (même après je sais), l'indéfini balayant toutes les valeurs possibles sans sélection, comme dans l'interrogation simple.

Ce fonctionnement est indépendant de la valeur (illocutoire) de l'énoncé dans son ensemble : le fait que celui-ci soit une demande d'information (*Dis-moi qui a gagné*) ou l'affirmation d'une connaissance (*Je sais qui a gagné*) ne change rien au sémantisme local inhérent à la subordonnée, qui marque par elle-même une question ouverte (même si la réponse est dans le même temps, sans être donnée, déclarée connue : *je sais qui...*).

Les percontatives exclamatives ouvrent (fictivement) un débat circonscrit dans le "haut degré."⁴⁴

Une subordonnée percontative ne fait pas nécessairement une phrase interrogative: il ne faut pas confondre la construction syntaxique (le fait qu'une percontative soit un complément direct⁴⁵) et la signification globale de l'énoncé, ... C'est le contexte (c'est-à-dire le verbe introducteur) qui indique si le locuteur demande à son interlocuteur de combler le vide, ou s'il affirme son incapacité ou au contraire sa capacité à le combler.⁴⁶

vv. 2049-2050

... Quant tu ne vues
respodre ne say *se tu pues*

⁴² Dans le paragraphe suivant nous citons (sauf indiqué autrement)

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §23

⁴³ Le Goffic considère les termes interrogatif et indirect comme inadéquats et préfère le terme moins dangereux de "percontative".

⁴⁴ C'est dire que la "réponse" est moins urgente, car il n'y a pas d'enjeu. Si nous avons l'exclamative : "*Comme c'est beau!*", Il importe peu que cette "réponse", si réponse il y a, soit "*C'est très beau*" ou "*C'est extrêmement beau*" ou "*C'est merveilleusement beau*". L'interlocuteur est en fait plutôt requis d'avoir une réaction empathique, d'aborder simplement dans le même sens (Oui alors, moi aussi je trouve que c'est vraiment très beau).

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §66

Wielmans (2005) : "Que la frontière entre interrogation et exclamation n'est pas, après tout, tellement stricte montre l'exemple de comme et comment qui étaient en concurrence dans leurs emplois interrogatif/exclamatif jusqu'au XVII^e siècle."

WIELEMANS, Valerie. *L'évolution de comme et comment : le témoignage des grammairiens et des dictionnaires de l'époque*. La revista electrónica CÍRCULO de lingüística aplicada a la comunicación (CLAC 22/ 2005).

URL : <<http://www.ucm.es/info/circulo/index.htm>>

⁴⁵ C'est l'emploi le plus courant des percontatives. Nous connaissons encore les percontatives comme terme hors fonction (en prolepse ou reprise). Les autres emplois sont rares.

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §23

⁴⁶ Ibid., §188

v. 2022

...elle scet bien *qui aime sans fausser*

vv. 2391-2393

Pour ce dame je vous demant
qu a moy vueilliez dire *commant*
je me porray de li deffendre

Les percontatives sont toujours équivalentes à un groupe nominal, quel que soit le terme qui les introduit (pronom, adverbe adjectif). Cette propriété sépare les percontatives des intégratives (et des autres subordonnées), et montre que, même si le matériel est le même, il y a entre elles des différences profondes : leur mode de rattachement est radicalement différent.

Le connecteur est doté de fonction seulement dans la subordonnée, mais il n'est pas anaphorique comme c'est le cas pour les relatives. La subordonnée, enchâssée directement, conserve un caractère proche d'une indépendante⁴⁷.

Les connecteurs

Les percontatives peuvent être introduites par des pronoms (*qui*, *que*⁴⁸ et *quoi*⁴⁹), par des adjectifs *quel* (*lequel*)⁵⁰ et par des adverbes (*où*, *quand*, *comment*⁵¹, *combien*⁵², *pourquoi*).

⁴⁷ D'une manière semblable à la complétive. Aussi les verbes admettant une percontative (interrogative ou exclamative) comme complément sont des verbes admettant aussi une complétive.

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §187

Pour la différence percontative/complétive, voir le chapitre concernant les subordonnées complétives.

Ibid., §187

⁴⁸ Le *que* adverbe de degré n'a pas d'occurrence dans le texte.

⁴⁹ *Que* et *quoi* (réfèrent inanimé) n'ont en français moderne plus que des emplois directs résiduels. La situation est différente en moyen français où les deux (*que* et *ce qu-*) se trouvent souvent dans un seul texte voire une seule phrase (les vers 2813-2814).

Buridant : "La distribution entre *ce que* et *que* dans l'interrogative indirecte, comme dans la relative, ne semble obéir à des critères décisifs, selon l'enquête de Kunstmann 1990 et les relevés de la présente grammaire."

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §591

KUNSTMANN, Pierre. *Le relatif-interrogatif en ancien français*. Genève : Droz (Publications romanes et françaises 191), 1990.

⁵⁰ nous avons trouvé : *quel*, *quele*, *quelle*, *le quel*, *douquel*, *en quel*

⁵¹ Aujourd'hui, c'est le connecteur *comme* qui remplace *comment* dans les exclamatives. À l'époque de Machaut, les deux, *comme* et *comment*, étaient en concurrence dans l'interrogation aussi bien que dans l'exclamation. "Vers le 17^e siècle, *comment* se fragilise de plus en plus dans les emplois exclamatifs. Au 18^e siècle, *comme* gagnera la bataille dans ce domaine."

WIELEMANS, Valerie. *L'évolution de comme et comment : le témoignage des grammairiens et des dictionnaires de l'époque*. La revista electrónica CÍRCULO de lingüística aplicada a la comunicación (CLAC 22/2005).

URL : <<http://www.ucm.es/info/circulo/index.htm>>

Nous n'avons trouvé aucune occurrence de *comme* percontatif dans le texte de Machaut. En revanche, nous avons relevé deux emplois percontatifs-exclamatifs de *comment*. *Comme* (*com*) semble être réservé aux emplois intégratifs.

vv. 4173-4178

Ma chiere dame vous savez
comment moy et mon cuer avez
comment je vous aim sans retraire
comment vous me poez deffaïre
et mettre a mort se vous volez
se vo dous regart me toles

Nous avons trouvé en plus *dont* qui a en ancien et moyen français le sens "d'où" Cette forme ne s'est pas maintenue jusqu'à nos jours.

La subordonnée est parfois réduite au seul terme introducteur (sauf *quel* et *si*).⁵³

vv. 261-264

... toudis quant elle donnoit
ses dons sagement ordonnoit
et savoit certainement *quoy*
quant comment a qui et *pour quoy*

Une percontative peut être à l'infinif. ⁵⁴

v. 2385

Je m en say bien *a quoy tenir*

L'ordre des mots - subordonnée percontative et phrase interrogative

Les auteurs s'accordent pour dire qu'il y a des modifications dans l'ordre des mots d'une percontative (interrogative indirecte) par rapport à l'interrogation directe. Grevisse dit :

"L'interrogation indirecte liée n'admet pas l'inversion du *pronom personnel*, de *on* et de *ce*. Les autres sujets peuvent suivre le verbe dans l'interrogation partielle :

"*Que fait ta mère?*" → *Il demande ce que fait ta mère* ou *Il demande ce que ta mère fait*.

Mais dans l'interrogation globale :

"*Votre père partira-t-il?*" → *Il demande si votre père partira*, et non * *Il demande si partira votre père*.⁵⁵

Buridant précise à ce propos : "Dans la construction indirecte, contrairement à la construction directe, le verbe reste normalement en position 2, ...Cependant, l'interrogation indirecte peut présenter la forme de l'interrogation directe"⁵⁶ :

Il li demande por quoi sospira il?
(RaoulC, 8375⁵⁷)

Nous allons donc considérer comme non-marqué l'ordre des mots S-V(-O) ; de la même façon que dans le cas des autres subordonnées⁵⁸.

⁵² Il n'y en pas d'occurrence de *combien* dans le texte.

⁵³ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. § 187

Nous n'avons pas inclus ce type de percontatives dans notre analyse.

⁵⁴ Ibid., § 187

Aussi les percontatives à l'infinif sont exclus de notre analyse.

⁵⁵ GREVISSE, Maurice – GOOSSE Anré. *Nouvelle grammaire française*. Paris : Duculot, 1989. §149 b

⁵⁶ BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §591

⁵⁷ (anonyme). *Raoul de Cambrai*. éd. MEYER, P. – LON GNON, A.. Paris : Société des anciens textes français, 1882.

⁵⁸ L'ordre non marqué dans les propositions ou le connecteur est à la fois l'objet de la proposition est alors O-S-V mais dans ces cas entrent d'autres phénomènes en question comme par exemple l'omission du sujet.

Les résultats de l'analyse

Le corpus contient 78 sous-phrases percontatives. L'ordre des mots non marqué, c'est-à-dire S-V(-O), représente 71,8 %, soit 56 phrases.

Les propositions introduites par : *où*⁵⁹, *pour quoy*⁶⁰, *de quoy*⁶¹, *quant*⁶² (5 cas au total) ne montrent pas d'exceptions par rapport à l'ordre S-V(-O).

Les percontatives introduites par *qui*, *que*, *dont*, *se*, *comment*, *quel* méritent un petit commentaire.

dont⁶³

Machaut utilise ce connecteur dans le sens de *d'où*. Ce type est représenté par 5 exemples. Contrairement aux percontatives introduites par *où* qui suivent dans notre texte l'ordre S-V(-O) parmi les 5 percontatives introduites par *dont* sont 3 avec l'inversion du sujet nominal et du verbe⁶⁴. Il faut tout de même préciser qu'il s'agit toujours du verbe *venir* qui est intransitif.

vv. 3091-3092

Di moy *dont* te vient la paour
que tu as ne celle freour

	Percontative - dont		
SV(-O)			2
VS(-O)			3
TOTAL +S			5
TOTAL -S			0
TOTAL			5

⁵⁹ les vers 754, 3534

⁶⁰ le vers 2560

⁶¹ vv. 1812-1814

com fait cilz a qui elle touche
au cuer si que dire ne puet
qu il a ne *de quoy* il se duet

⁶² le vers 995

⁶³ Buridant : "*Dont* peut être considéré comme l'une des deux variantes d'un archimorphème DON, qui amalgame au XIII^e siècle, sous l'effet de l'amuissement des consonnes finales, *donc* (<dumque/dum x tunc?) et *dont* (<de unde, où l'adverbe interrogatif latin, marquant la provenance, est renforcé par la préposition *de*, selon un processus largement développé en latin parlé populaire) : les *c* et *t* finals sont interchangeable dans les manuscrits, pour peu qu'on les distingue. En tant que relatif-interrogatif, en /K/, il n'occupe pas la place du fondement; en tant qu'adverbe, il occupe la place du fondement et peut causer la postposition du sujet, apparaissant alors surtout sous les formes *donc* (une fois chez Machaut - le vers 2458 : "Or sommes nous donc en acort"), *doncques*, *adont* ." (Nous l'avons sept fois dans le texte, toujours dans la position initiale sans inversion : les vers 2207, 2413, 3042, 3388, 3847, 3911, 4095).

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §445

⁶⁴ les vers 3075, 3091, 3536

se (si)⁶⁵

Nous avons relevé 7 cas de percontative en *se*. Dans deux cas, le sujet n'est pas exprimé. Dans ces mêmes cas encore d'autres phénomènes se rencontrent :

vv.4161-4166

Lors fu en grant merencolie
 comme cils qui pense et colie
 contrepense estude et muse
s a certes estoit ou par ruse
ou se ses cuers ainsi plaier
me voloit pour moy essayer

Remarque

v. 4164

s a certes estoit ou par ruse
 s GPrep-V-X(ou)-GPrep

Le GPrep.Circ précède le verbe. Dans la phrase se trouvent deux GPrep.Circ (opposés du point de vue sémantique), l'un à gauche, l'autre à droite du verbe; c'est le procédé que nous pourrions appeler "paranthétisation"; c'est-à-dire l'habitude de disjoindre les membres d'un groupe de constituants de même fonction pour placer soit tout les autres constituants soit le prédicat. en "paranthèse". Nous décrivons la même chose pour les complétives.

v. 4165

se ses cuers ainsi plaier me voloit pour moy essayer.
 se Acc.O-Adv.Circ-Inf-Dat.O(pron)-Vmod-GPrep(pron)

Dans la deuxième phrase se rencontrent plusieurs phénomènes à la fois, d'abord il y a un complément direct et un Adv.Circ qui précèdent le verbe. Ensuite l'ordre respectif du Vmod et de l'Inf est inversé. Enfin, l'objet datif pronominal se trouve à gauche du verbe au lieu d'être à sa droite.

	Percontative - se	
SV(-O)		5
XV(-O)	[X = GPrep.Circ] 1× [X = Acc.O + Adv.Circ] 1× {GV = Inf + Vmod} 1×	2
TOTAL +S		5
TOTAL -S		2
TOTAL		7

⁶⁵ *se* conjonction - hérité du *si* latin - se présente d'abord sous la forme *si* dans les premiers textes, pour passer à la forme dominante *se* à partir du milieu du XIII^e siècle, non sans que la forme *si* reste majoritaire dans l'aire anglo-normande.

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §408

qui

Le type *qui P* est représenté par 5 cas, dont 4 suivent l'ordre S-V(-O), une fois avec l'ordre inversé entre l'Inf et le Vmod.

Il est intéressant que les deux exemples de percontatives en *qui* que nous avons trouvés (les vers 701 et 3616) sont en fait identiques; juste dans la reprise l'objet (le même objet) n'est pas pronominal. Il s'agit du point crucial de toute l'histoire, la dame demande qui est l'auteur du lay et, à peu près trois mille vers plus tard, le poète lui avoue que comme personne ne savait qui avait *fait* le lay il était trop timide pour répondre à sa question "*ma dame vous me demandastes qui l'avoit fait*". Nous présumons qu'il ne s'agit pas ici d'un emploi accidentel de l'inversion, mais de l'intention de l'auteur-poète, qui veut mettre un accent particulier sur le "*faire*". Machaut aime travailler tant en musique qu'en littérature de façon cyclique⁶⁶ et il reprend donc ici la même expression pour redire la même chose à la fin de son histoire.

vv. 699-702

Et quant je li os tout leu
et elle l ot bien conceu
me demanda *qui fait l'avoit*
pour ce qu elle ne le savoit

vv. 3615-3619

Et pour ce que nuls ne savoit
encor *qui ce lay fait avoit*
ma dame vous me demandastes
qui l'avoit fait et me priastes
que sans mentir le vous deisse

	Percontative - qui		
(S)V(-O)	[SV = Inf + Vmod]	1×	4
(S)XV(-O)	[X = Acc.O] {GV = Inf + Vmod}	1×	1
TOTAL+S			5
TOTAL -S			0
TOTAL			5

que

Remarque préliminaire sur la frontière entre les styles direct et indirect

En abordant les phrases introduites par *que* référent inanimé, nous avons rencontré une frontière ambiguë. Il nous semble difficile de trancher pour déterminer s'il s'agit encore d'une percontative ou déjà d'une indépendante. Ce phénomène n'est pas inconnu. En ancien français,

⁶⁶ Nous reprenons l'idée de Mme Rebecca Stewart qui, au cours de nombreuses rencontres, nous a aidé à découvrir l'œuvre du Guillaume de Machaut.

nous pouvons rencontrer "dans une même phrase la construction indirecte, dépendant d'un verbe régisseur, et la construction directe."⁶⁷

Nous avons trouvé le cas suivant :

vv.3072-3073

di qui t a ainsi esperdu
que te faut ne que te demandes ⁶⁸

Que nous pourrions traduire par une percontative et deux questions directes :

Dis-moi : qui t a ainsi confondu?
Qu'est-ce qui te faut? Et qu'est-ce que tu désires?

ou par trois percontatives :

Dis-moi *qui t a ainsi esperdu,*
ce qui te faut et ce que tu désires.

La deuxième solution est, nous l'admettons, un peu lourde, du fait de la juxtaposition de trois percontatives.

Mais si nous avons à côté les exemples comme :

vv. 2480-2481

je te diray *que faire pues*
et pour estre boneureus.

Elle n'est pas tout à fait à exclure, quoique la première solution reste plus pertinente pour la traduction; mais nous voulons témoigner par là que le passage du discours indirect au discours direct est, aussi dans notre texte, souvent flou⁶⁹. Nous avons pris la décision d'exclure "*que te faut ne que te demandes*" de notre analyse.

Nous avons aussi une proposition où *que* et *ce que* se trouvent côte à côte. Visiblement, le tour *ce qu-* n'est pas encore syntaxiquement figé. Dans le style indirect, le pronom démonstratif *ce* n'est pas lié si étroitement au pronom *que*, comme c'est le cas aujourd'hui, de façon qu'il peut être omis dans la deuxième proposition (de même que le sujet)⁷⁰:

⁶⁷ BURIDANT, Claude. *Grammmaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §591
l'exemple de Buridant :

Di moi si tu ses ou il sont,
Et les puceles veis tu?

⁶⁸ Hœpffner le transcrit ainsi :

vv. 3072-3073

Di : qui t a ainsi esperdu?

Que te faut? Ne que te demandes?

Guillaume de Machaut. *Œuvres - Remede de Fortune*. publ. par Hœpffner, Ernest. Paris : Firmin Didot, Société des anciens textes français, t. II, 1911, pp.I-LIV, 1-157 (New York, Johnson Reprint Corporation, 1965).

⁶⁹ La raison en est peut être que le texte est rapporté par le poète-auteur qui est son héros principal.

⁷⁰ Buridant dit à propos des styles direct et indirect : "Le passage du style indirect au style direct dans une même phrase répondent à une même tendance des textes médiévaux consistant à référer énonciativement le discours direct

vv.2813-2814

Je t ai dit *ce que tu feras*
et *qu en verite trouveras*

Enfin le dernier exemple où nous avons que ce au lieu de ce qui :

v. 1879

Se tu ne scez *que c est a dire*.

Nous avons trouvé 18 exemples de percontatives avec *que*⁷¹ référent inanimé.

vv. 4171-4172

Si m avisai *que je feroie*
et pensai *que je li diroie*

Comme nous l'avons signalé au début de ce chapitre, ce type ne connaît en français contemporain que des emplois directs résiduels (*Je ne sais que faire, Je ne sais pas quoi faire*) et, dans la plupart des cas, il est suppléé par le tour *ce qu-* (*Je ne sais pas ce que je dois faire*).⁷²

La situation est différente chez Machaut qui a contre 18 cas de *que* référent animé 12 cas où *que* est remplacé par le tout *ce qu-*. (Là où le sujet est exprimé il est toujours pronominal).

Parmi les exemples trouvés, 5 sont sans sujet exprimé⁷³. Une fois GPrep.Circ est placé à gauche du verbe⁷⁴.

Deux fois l'ordre respectif du Vmod et de l'Inf est inversé⁷⁵.

vv. 2480-2481

je te diray *que faire pues*
et pour estre boneureus

Le moyen français, comme l'ancien, connaît aussi le tour analytique *ce qu-*, avec *que* relatif. Pour les exemples de *ce qu-* en perspective percontative, voir le chapitre sur les subordinées relatives.

à la situation d'énonciation première, celle du personnage, plutôt qu'à le référer anaphoriquement au contexte. Cette même tendance expliquerait aussi la fréquence de style indirect employant le temps originel de l'énonciation sans le rapporter par le concordance au moment du contexte discursif."

BURIDANT, Claude. *Grammmaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §580

⁷¹ Dans deux cas, sa signification est très proche du "*quant*" (les vers 2129-2130), cependant nous l'analysons avec *que*.

⁷² LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §23

⁷³ les vers 2129, 1297, 2480, 2481, 2814

⁷⁴ le vers 2814

⁷⁵ les vers 1297, 2480

	Percontative - que	
SV(-O)		13
V(-O)	{GV = Inf + Vmod} 2×	4
XV(-O)	[X = GPrep.Circ] 1×	1
TOTAL +S		13
TOTAL -S		5
TOTAL		18

comment

Le type *comment P* est représenté par 31 exemples, dont 22 suivent l'ordre S-V(-O). Comme nous l'avons déjà signalé au début de ce chapitre, la grande majorité des cas relevés est interrogatif mais nous avons aussi des emplois exclamatifs dans le texte.

le sujet exprimé⁷⁶

Nous avons 5 propositions avec le sujet exprimé qui présentent une différence par rapport à l'ordre habituel. Dans 2 cas, le Vpart se place devant le Vaux (Vcop)⁷⁷.

Puis nous avons une proposition où l'objet, partie de la négation (*rien*) se trouve entre le sujet et le verbe de façon que les deux parties de la négation se voient conjointes devant le verbe.

vv.2352-2368

Dit m avez

...

comment li amant riens ne puelent

qui departir de vous se vuelent

Enfin, dans la proposition au vers 2393 un objet pronominal s'est introduit entre le Vmod et l'Inf :

v. 2393

commant je me porray de li deffendre

le sujet non-exprimé⁷⁸

Nous en avons repéré 8 cas. Dans La plupart des cas nous avons l'antéposition d'un élément au verbe qui peut être combinée avec l'inversion des positions respectives de Vmod et Inf⁷⁹, Vaux et Vpart⁸⁰ ou Vcop et AttS⁸¹.

L'élément antéposé est soit un circonstant (GPrep.Circ⁸² ou Adv.Circ⁸³) ou un complément direct fonction objet⁸⁴.

⁷⁶ les vers 362, 1455, 1458, 2367, 2393

⁷⁷ les vers 362, 1455

⁷⁸ les vers 142, 561, 2144, 3427, 3428, 3522, 3678, 4174

⁷⁹ les vers 142, 561

⁸⁰ le vers 3522

⁸¹ le vers 3427

vv.3423-3428

... il me fu vis
 qu elle congnut bien a mon vis
 ...
 et *comment par amours l amoie*

Citons encore l'exemple du vers 142 où le prédicat est formé par un Vmod et une longue suite d'infinitifs dont le premier (*amer* - sémantiquement le plus important et donc accentué) se trouve à gauche du verbe modal et les autres à droite. L'objet, complément direct, précède le verbe :

vv.141-146

Si me moustra la droite voie
comment ma dame amer devoie
servir oubeir honnourer
humblement croire et aourer
et cremir seur toute autre rien
com m amour et mon dieu terrien

Une fois un circonstant s'est glissé entre le Vaux et le Vpart⁸⁵.

	Percontative - comment		
SV(-O)	{GV = Vpart + Vaux}	2×	22
SXV(-O)	[X = Acc.O]	1×	1
V(-O)	{GV = Vaux + ... + Vpart}	1×	2
XV(-O)	[X = GPrep.Circ]	2×	6
	[X = G/Adv.Circ]	1×	
	[X = Acc.O]	3×	
TOTAL +S			23
TOTAL -S			8
TOTAL			31

quel

La percontative introduite par l'adjectif *quel* (ou sa forme pronominalisée par l'article⁸⁶) est représentée par 7 exemples dont trois différents de l'ordre non-marqué. Dans une phrase, un Adv.Circ est intercalé entre le Vaux et le Vpart⁸⁷.

⁸² les vers 3428, 3678

⁸³ le vers 3522

⁸⁴ les vers 142, 561, 4174

⁸⁵ le vers 2144

⁸⁶ Machaut écrit encore le quel séparément mais douquel est déjà soudé.

⁸⁷ le vers 2598

vv. 2598-2601

*Di douquel tu as plus eu
de li ou de mal ou de bien?*

Dame, de mal! Ce sai je bien.

Certes tu ne sces que tu dis.

Dans deux de cas, *quel* est l'attribut du sujet. Le sujet même est une fois non-exprimé (le vers 3101) et une fois postposé au verbe (verbe est *être* en emploi absolu) (le vers 2361).

vv. 2353-2361

... Dit m avez

...

*quel fust la signefiance
des couleurs et de leur samblance*

	Percontative - quel	
SV(-O)	{GV = Vaux + ... + Vpart} 1×	5
VS(-O)		1
V(-O)		1
TOTAL +S		6
TOTAL -S		1
TOTAL		7

Conclusion

Les résultats pour toutes les propositions percontatives se trouvent résumés dans le tableau suivant :

	PERCONTATIVE							
	comment	dont	quel	se	qui	que	ou, pourquoi, de quoi, quan	
SV(-O)	22	2	5	5	4	13	5	56
VS(-O)	0	3	1	0	—	0	0	4
SXV(-O)	0	0	0	0	0	0	0	0
SOV(-O)	1	0	0	0	1	0	0	2
V(-O)	2	0	0	0	0	4	0	6
XV(-O)	3	0	0	1	—	1	0	5
OV(-O)	3	0	1	1	—	0	0	5
TOTAL	31	5	7	7	5	18	5	78

L'ordre non marqué se rencontre dans 71,8 % des cas. Nous avons quatre cas (qui représentent 6,45 % de la totalité des propositions avec le sujet exprimé) d'inversion entre le sujet et le verbe⁸⁸. Nous rappelons que les verbes dans les propositions concernées sont *venir*

⁸⁸ Nous ajoutons encore que le sujet n'est plus suivi d'un constituant comme c'est parfois le cas dans chez d'autres types de propositions.

(verbe intransitif) et *être* (dans l'emploi absolu). Des résultats similaires en ce qui concerne l'inversion dans les "interrogatives indirectes" sont attestés aussi par Martin et Wilmet⁸⁹ et pour les mêmes connecteurs (à l'exception de *où* qui dans notre corpus ne fournit aucun exemple d'inversion).

En revanche, pour le résultat suivant (S-O-V(-O)) nous avons trouvé deux propositions où le complément direct sépare le sujet et le verbe. Cet ordre n'est pas étonnant pour le *qui* qui se comporte de la même façon que dans une proposition relative, c'est-à-dire représente le sujet de la proposition. Aussi, dans les propositions relatives les compléments (et les circonstants) aiment-ils à se déplacer vers cette position.

L'autre proposition est un cas un peu spécial en ceci que le complément direct est en fait une partie de la négation (le vers 2367 *comment li amant riens ne puelent*). Marchello Nizia qualifie *riens* dans la négation de pronom⁹⁰ et donne ensuite, pour illustrer le fait, trois exemples où *rien(s)* se trouve dans la même position que dans notre exemple⁹¹. Elle ajoute que l'emploi adverbial de *riens* (*ne ...rien*) commence à se rencontrer en moyen français⁹².

C'est alors probablement le fait que *riens* est ressenti comme pronom qui cause son antéposition au verbe. En français moderne il a perdu, dans l'emploi négatif, sa signification de "chose" et s'emploie comme forclusif en position postverbale⁹³.

Le sujet n'est pas exprimé dans 20,5 % des cas trouvés contre 79,5% des cas avec sujet. Dans 62,5 % le verbe de ces propositions se voit précédé d'un constituant (le pourcentage des compléments directs égale celui d'autres constituants).

⁸⁹ MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen âge - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. §480

⁹⁰ Marchello Nizia : "Quelques termes sont employés avec *ne* comme pronoms: il s'agit de *rien*, de *chose* ..., certains ayant parfois valeur adverbiale. Comme pronom en corrélation avec *ne*, *rien* est toujours de très loin la forme la plus employée."

MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. p.307

⁹¹ Nous avons relevé dans *Remede de Fortune* 19 occurrences de *riens ne + verbe*

⁹² Martin et Wilmet écrivent : "...le pronom régime peut occuper cette même position *a* (la zone du milieu de la phrase, non thématique), entraînant alors l'effacement du sujet ..."

Martin et Wilmet soit ne qualifient pas *rien* de pronom, soit écartent la négation en général de leur recherche.

MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen âge - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. §480

⁹³ Remarque : la place du mot *rien*; empl. comme compl. d'obj., se place apr. le verbe aux temps simples (*il ne dit rien*), apr. l'auxil. aux temps comp. (*il n'a rien dit*), except. apr. le part. (*je n'ai jamais vu rien de tel* ds Hanse Nouv. 1983). Dans la dépendance d'un inf., il précède celui-ci: sans rien dire. Peut précéder ou suivre en ou y: *ne rien y entendre*; *n'y rien entendre* (le second est plus littér.).

CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

URL : <<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/rien>>

Les subordinées intégratives

Remarques générales

"La subordination que nous appellerons "intégrative" se définit par le liage de deux propositions par une variable."⁹⁴ Le fonctionnement spécifique de son terme connecteur est la caractéristique essentielle qui sépare les intégratives des autres subordinées."Le terme connecteur est clairement le pivot organisateur des deux structures de la phrase. Il a une double portée sur les deux verbes."⁹⁵

vv. 407-408

*qui de sentement ne fait
son oeuvre et son chant contrefait*

Qui, pronom indéfini est le sujet de sa subordinée; la subordinée qu'il introduit est, de son fait, sujet du verbe principal : "*celui, quel qu'il soit, qui ne fait avec le cœur, - (celui-là) fausse son œuvre et son chant.*"

v.923-924

*Quant on la cuide charitable
elle est avare*

Quand, adverbe indéfini, marque une circonstance temporelle sur le verbe de la subordinée. La subordinée qu'il introduit marque, de son fait, une circonstance temporelle sur le verbe principal : "*au moment, quel qu'il soit, où on la croit généreuse, - (à ce moment-là) elle se montre avare*".

"La différence de perspective avec les percontatives réside dans le fait que le parcours des valeurs sans sélection ne laisse pas la question ouverte : toute valeur qui satisfait V1 (verbe de la subordinée) est déclarée satisfaire également V2 (verbe principal). Les connecteurs sont *a priori* les mêmes."⁹⁶

v. 2601

Certes tu ne sces *que tu dis*
(percontatif, indéfinition à dépasser)

⁹⁴ LE GOFFIC, Pierre. *Marqueurs d'interrogation/idéfinition/subordination : essai de vue d'ensemble*. Verbum, tome XXIV, fascicule 4. Nancy, 2002, pp. 315-340 p.325

⁹⁵ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §24

⁹⁶ Ibid., §24

vv.3908-3909

*Quant la messe fu dite⁹⁷ entiere
j oi sonner une trompette*

(intégratif, indéfinition maintenue : le moment de "ite missa" coïncide avec le moment de retentissement de la trompette mais pourtant il reste indéfini et il n'y a pas l'intention de le préciser)

Une distinction s'impose entre les intégratives introduites par un pronom⁹⁸ (résiduelles) et les intégratives introduites par un adverbe⁹⁹ (très vivantes).¹⁰⁰

Les résultats de l'analyse

Le corpus contient 560 sous-phrases intégratives. L'ordre des mots non marqué, c'est-à-dire S-V(-O) représentent 347 phrases (62,0 %).

Intégratives pronominales

qui

Les intégratives pronominales en *qui* ne sont elles mêmes plus qu'une survivance, limitée pour l'essentiel à des emplois comme sujet. Les intégratives sont courantes surtout comme proverbes, maximes ou formules courantes, mais figées.¹⁰¹

La situation n'est pas différente en moyen français, Machaut introduit des intégratives par : (le vers 1887) *et li proverbes qui recorde ...* , (le vers 2087) *on dit ...* , (le vers 2474) *on voit et chose est commune que ...* et pratiquement toutes les intégratives pronominales dans le texte, si elle ne le sont pas, elle prétendent, au moins, d'être des dictons courants.

v. 267

qui tost donne deus fois donne

v. 3170

qui plus est pres dou feu plus s art

L'adverbe *qui* (indéfini animé; toutes fonctions¹⁰²) est dans les intégratives que nous avons repérées toujours dans la fonction sujet; en même temps, la subordonnée elle-même joue le rôle

⁹⁷ Nous sommes bien conscient du fait que le verbe dire dans ce contexte a la signification de chanter mais ceci n'empêche pas de montrer la différence entre les perspectives intégrative et percontative. Notre intention était de trouver des exemples dans notre corpus sans recourir aux exemples du français moderne.

⁹⁸ Le Goffic : "Leur dénomination habituelle de "relative sans antécédent" est inadéquate en ce que le connecteur qui n'est pas le relatif : il n'as pas les emplois du qui relatif, mais ceux de qui interrogatif percontatif; il s'agit bien d'un indéfini, pour lequel la question d'un antécédent ne se pose pas."

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §24 Remarque habituellement "subordonnées circonstantielles"

¹⁰⁰ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §24

¹⁰¹ Ibid., §24

du sujet de la principale (quelques fois la principale a comme sujet *il* impersonnel¹⁰³ qui pourrait être omis). Puisque la fonction sujet est saturée par le connecteur même, le sujet est *a priori* présent. Les anomalies imaginables par rapport à l'ordre S-V(-O) sont seulement l'antéposition d'un élément au verbe ou modification dans l'ordre des constituants du groupe verbal.

Nous avons saisi 26 intégratives en *qui*¹⁰⁴. Dans 12 cas l'ordre est S-X-V(-O) et une fois un GPrep.Circ (le vers 324) se place entre le Vmod et l'Inf.

La position X est occupée avant tout par des circonstants (7 fois un Adv.Circ¹⁰⁵ et 2 fois un GPrep.Circ¹⁰⁶)

Un complément prend cette position 3 fois (une fois Dat.O (le vers 1075) et 2 fois un Acc.O (le vers 2770, 4269).

vv.4267-4270

Mais il ne couvient adjoüster
 en ce quart ver lettre n oster
 car *qui riens y adjoüsteroit*
 mon nom jamais ne trouveroit

¹⁰² LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §24

¹⁰³ "La nature de il sujet impersonnel ne contrarie pas la perspective intégrative." Il est sémantiquement vide et ne peut avoir par lui même valeur d'actant; on peut le comprendre comme un renvoi vague à la situation, dans toute sa généralité, avec valeur thème zéro."

Ibid., §95

¹⁰⁴ Problème pose la proposition :

vv.4212-4213

Ne ja vos cuers ne trouvera
 en moy dont doiez avoir doubtte

Il nous semble que la subordonnée remplit les critères d'une intégrative. Le connecteur *dont* remplit la fonction de l'objet dans les deux propositions et cheville ainsi la structure : "votre coeur ne trouvera en moy rien="dont" quoi que ceci doive être qui vous fasse peur."

Le Goffic dit que : "on ne rencontre plus que des intégratives en *que*. Pour l'inanimé, *que* et *quoi* sont complètement remplacés par les structures *ce qui*, *ce que*" (à l'exception du *que* dans l'expression omniprésente des grammaires françaises "*advienne que pourra*").

Il est vrai que la traduction de cette proposition en français moderne serait soit : "Votre coeur ne trouvera en moi *ce qui puisse vous faire peur*" soit "*rien qui puisse ...*" ou peut être encore "*... quoi qui puisse ...*" c'est à dire les constructions relatives.

Nous pouvons y voir la preuve de l'hypothèse de Le Goffic sur l'origine indéfinie (= intégrative) des relatives. Il serait certainement intéressant de chercher à trouver d'autres emplois de *dont* en tant qu'intégratif en moyen ou ancien français.

Ibid., §24

¹⁰⁵ les vers 267, 464, 2001, 2424, 2474, 3170, 4256

¹⁰⁶ les vers 407, 1777

	INTÉGRATIVE qui (Pronominale)	
SV(-O)		14
SXV(-O)	[X = GPrep.Circ] 2×	12
	[X = Adv.Circ] 7×	
	[X = Dat.O] 1×	
	[X = Acc.O] 2×	
TOTAL +S		26
TOTAL -S		0
TOTAL		26

Intégratives adverbiales

Le texte comprend les intégratives utilisant comme connecteur : *que* (adverbe), *puis qu-*, *tant que*, *tant com*, *quant*, *com*, *se*, *si com*, *si que*.

que

Que, adverbe intégratif corrélatif, est ici l'héritier du latin *quam*. Il marque un degré indéfini sur un prédicat. Ses emplois intégratifs sont extrêmement étendus, en particulier avec corrélation.¹⁰⁷

"Le *que* marqueur de comparaison n'est autre que l'adverbe de degré en fonctionnement intégratif, marquant ce degré indéterminé qui sert de repère commun aux deux termes, et par rapport auquel s'affirme l'égalité ou la différence. À la différence de *comme*, l'adverbe *que* (qui reste par lui même marqueur d'égalité) ne suffit pas à "cheviller" seul ce type de structures. Il renvoie à un terme (qu'on peut appeler antécédent : *aussi*, *plus* ...) marquant une quantification relative, par rapport à laquelle la subordonnée corrélatrice fournit l'échantil."¹⁰⁸

La corrélation s'étend du domaine de la quantité (avec antécédent adverbial) à celui de la qualité (avec antécédent adjectival).

vv.41-42

Car chose ne puet si forte estre
(s il vuet) *qu il n en deveingne mestre*

C'est-à-dire "*la chose n'est pas difficile (à condition qu'on ne manque pas de motivation) à un degré égal au degré auquel on ne puisse plus en devenir maître.*" l'effet de sens est la comparaison.¹⁰⁹

Que peut prendre aussi la valeur de la corrélation de conséquence. "Conséquence est une extension de la comparaison d'égalité, en fonction de lexique et des temps."¹¹⁰

¹⁰⁷ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §363

¹⁰⁸ Ibid., §286

¹⁰⁹ Nous avons cherché un exemple similaire à celui cité par Le Goffic pour faire une sorte de paraphrase à son propre exemple.

vv.97-101

ses yeus
qui en riant m ont ...
prie (que par amour l amasse)
si doucement *que je n osasse*
leur vueil refuser ne peusse

Cela peut être traduit par : "*ses yeux m'avaient prié (que je l'aimasse) avec l'intensité au degré qui égale le degré où il n'avait plus été possible que je ne remplisse pas leur volonté*", d'où "*l'intensité de leur prière*" égal à "*je ne peux pas lui refuser*".

Le corpus contient 166 propositions intégratives en *que*, dont 82 suivent l'ordre S-V(-O).

le sujet exprimé

Parmi les 96 intégratives adverbiales avec sujet exprimé, nous en avons 14 qui ont un ordre différent de *qu-* S-V(-O).

Nous avons trouvé :

L'inversion classique entre le sujet et le verbe. Elle est présente dans 5 cas¹¹¹ :

vv.1197-1198

Or m a d un seul tour si bas mis
qu en grief plour est mue mon ris

Ensuite nous avons les phrases du type *qu- X-S-V(-O)*¹¹². La position X est occupée dans 6 cas. Sauf une fois où le X est un Dat.O (le vers 3816), c'est toujours un circonstant qui se met sur cette position (GPrep.Circ quatre fois¹¹³ et une fois Adv.Circ¹¹⁴).

vv.2185-2186

Mais tant sont de foible marrien
que sans moy il ne puelent rien

Trois fois un constituant s'est intercalé entre le sujet et le verbe (*qu- S-X-V(-O)*). Il s'agit toujours d'un GPrep.Circ¹¹⁵.

vv.1321-1324

Las dolens or ne m ose attendre
qu envers moy fust jamais si tendre
qu elle seur moy deingnast descendre
son dous regart

¹¹⁰ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §286

¹¹¹ les vers 757, 986, 1198, 1713, 3114

¹¹² le vers 2186, 2199, 3002, 3637, 3816, 4206

¹¹³ le vers 2186, 2199, 3637, 4206

¹¹⁴ le vers 3002

¹¹⁵ les vers 1323, 1758, 3406

Finalement, dans quelques cas un troisième constituant (toujours un circonstant) se place entre les deux constituants du groupe verbe¹¹⁶. Deux fois nous avons une inversion au sein du groupe verbal¹¹⁷.

vv.3679-3680

Après dame elle m a si duit
qu elle m a jusqu a vous conduit

le sujet non-exprimé

Nous avons dans le corpus 70 propositions intégratives en *qu- P* sans sujet exprimé. Seulement 19 d'entre elles ont l'ordre *qu- V(-O)*¹¹⁸ (nous avons rangé dans ce groupe aussi les cas avec l'inversion au sein du groupe verbal si celui-ci se trouve au début de la phrase (ex. *qu-Inf-Vmod-GPrep*).

inversion au sein du groupe verbal¹¹⁹

L'inversion entre les constituants du groupe verbal se rencontre 11 fois dans le texte. Nous avons 4 fois le Vpart antéposé au Vaux¹²⁰ et 7 fois le Vmod antéposé à l'Inf¹²¹.

vv.2276-2281

... suis je ci venue
...
par tel maniere *que veu*
ne m avoies n aperceu
pour ce que je sui invisible

Pratiquement dans tout les cas qui restent il y a un constituant antéposé au verbe, dans la plupart des cas un circonstant.

qu- X-V(-O)

Dans la majorité des intégratives en *qu- P* sans sujet exprimé (51 cas), un constituant est antéposé au verbe. Dans la plupart des cas c'est un circonstant mais nous avons toutes sortes de constituants qui peuvent prendre cette place (nous avons marqué aussi les cas où plusieurs éléments se voient antéposés au verbe). Nous avons relevé 10 fois un complément direct¹²² et 6 fois un complément indirect (4 fois au datif¹²³ et 2 fois au génitif¹²⁴).

¹¹⁶ les vers 1765, 2015, 2761, 3680

¹¹⁷ les vers 1818, 2405

¹¹⁸ les vers 208, 466, 522, 548, 712, 746, 862, 1234, 1562, 1639, 1647, 1791, 1835, 1982, 1901, 2279, 2837, 2915, 3763

¹¹⁹ les vers 466, 529, 1234, 1647, 2279, 2837, 3020, 3028, 3036, 3063, 3763

¹²⁰ les vers 1234, 2279, 2837, 3063

¹²¹ les vers 466, 529, 1647, 3020, 3028, 3036, 3763

¹²² les vers 504, 649, 909, 1392, 1528, 1556, 1952, 2783, 3408, 4061

¹²³ les vers 359, 521, 676, 2999

¹²⁴ les vers 1528, 4102

vv.357-360

Et je la servi longuement
de cuer si amoureusement
*qu a nulle autre rien*¹²⁵ *n entendoie*
fors a s amour ou je tendoie

Le circonstant sature 39 fois la position préverbale (21 fois un GPrep.Circ¹²⁶.Circ et 22 fois un G/Adv.Circ¹²⁷)¹²⁸.

vv. 1189-1192

Mais partout ou elle s embat
de ses gieus *telement s esbat*
qu en veinquant dit Eschac et mat
de fiere vois

	INTÉGRATIVE que		
SV(-O)	{GV = Vaux + ... + Vpart} {GV = Inf + Vmod}	} 4×	82
	{GV = Vpart + Vaux}		
VS(-O)			5
XSV(-O)	[X = Dat.O]	1×	6
	[X = GPrep.Circ]	4×	
	[X = Adv.Circ]	1×	
SXV(-O)	[X = GPrep.Circ]	3×	3
V(-O)	{GV = Inf + Vmod}	3×	19
	{GV = Vpart + Vaux}	3×	

¹²⁵ Marchello-Nizia : "*Rien* et *chose* en proposition non négative, renvoient aussi bien à l'animé qu'au non animé ; ou bien ils sont employés (comme substantifs) en liaison avec un superlatif ; "

Martin : "Le nombre d'attestations de *rien* (en liaison avec un superlatif) diminue du XIV^e au XV^e siècle. Nous en relevons 4 dans Jehan Maillart, une dans Guillaume de Machaut, une dans Béruin, soit 6 pour le XIV^e siècle, le plus souvent au sens de "*personne*"...ou "*chose*"(Martin cherche dans deux œuvres du Guillaume de Machaut - "*Le dit du vergier*" et "*Le jugement dou Roy de Behaingne*").

MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997 p. 189

MARTIN, Robert. *Le mot "rien" et ses concurrents en français (du XIV^e siècle à l'époque contemporaine)*. Paris : Klincksieck, 1966. p.191

¹²⁶ les vers 75, 78, 541, 672, 742, 757, 916, 1191, 1243, 1584, 3020, 3028, 3036, 3100, 3188, 3227, 3302, 3378, 3408, 3757, 4294

¹²⁷ les vers 74, 166, 512, 529, 540, 607, 622, 809, 1202, 1243, 1328, 1547, 1584, 1568, 2289, 2990, 3063, 3104, 3143, 3491, 3629, 3714

¹²⁸ Évidemment, il arrive que plusieurs constituants précèdent le verbe nous avons alors des combinaisons :

1 fois complément direct et complément indirect (le vers 1528), 2 fois un complément et un circonstant (les vers 3143, 3714) et 4 fois plusieurs circonstants (les vers 1243, 1584, 2289, 3104).

XV(-O)	{GV = Inf + Vmod}	4×	51	
	{GV = Vpart + Vaux}	1×		
	[X = Gen.O]	2×		
	[X = Dat.O]	4×		
	[X = Acc.O]	10×		
	[X = GPrep.Circ]	39		21×
	[X = G/Adv.Circ]			22×
	[[X = plusieurs Circ]]	7		4×
	[[X = O+Circ]]			2×
[[X = Gen.O + Acc.O]]	1×			
TOTAL +S			96	
TOTAL -S			70	
TOTAL			166	

puis que

Le Goffic¹²⁹ range les propositions introduites par *puis qu-* parmi les intégratives corrélatives. *Puis que* est étymologiquement temporel (*posteaquam*, devenu **postius quod*, donne *puis que*¹³⁰) et au moins jusqu'au XIII^e siècle, il est aussi employé dans un sens temporel pour exprimer la postériorité.¹³¹

À partir de cet emploi comme connecteur temporel s'est développé son emploi causal. "Il se distingue nettement de *parce que* en ce que il marque une relation logique de consécution, une causalité déduite, reconstruite par le raisonnement (et non inscrite dans les faits eux-mêmes); il justifie une énonciation (il n'est pas clivable) et non un état de fait."¹³²

Le *Remede de Fortune* contient 15 propositions avec le connecteur *puis que*¹³³. Une fois le sujet est exprimé mais un GPrep.O est intercalé entre le sujet et le verbe.

vv. 4037-4040

... Mes chiers amis
puis qu Amours ad ce nous a mis
 que nos deus cuers ensamble joindre
 vuet ...

Deux fois le sujet n'est pas exprimé en même temps dans ces propositions, une fois Vpart est antéposé à son auxiliaire (le vers 2976) et une fois un Adv.Circ précède le verbe (le vers 2583).

vv. 2974-2976

Mais je m apercu bien que nuls
 n estoit alez par ceste voie
depuis que venus y estoie

¹²⁹ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §290

¹³⁰ SNEYDERS DE VOGEL, K.. *Syntaxe historique du français*. La Haye : Librairie J.-B. Wolters, 1927. §352

¹³¹ BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §504

¹³² LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §290

¹³³ avec les graphies *puis qu-*, *puisqu-* ; nous traitons ensemble *puis que* aussi *depuis que*.

	INTÉGRATIVE puisque	
SV(-O)		12
SXV(-O)	[X = GPrep.Circ] 1×	1
V(-O)	{GV = Vpart + Vaux} 1×	1
XV(-O)	[X = Adv.Circ] 1×	1
TOTAL +S		13
TOTAL -S		2
TOTAL		15

tant que, tant com

Machaut utilise cette locution conjonctive dans le sens de *aussi longtemps que*¹³⁴. Le connecteur (corrélatif) exprime que l'action de la subordonnée coïncide avec celle de la principale. On en trouve des exemples à partir du commencement du XII^e siècle. Le temps et le mode varient selon les circonstances¹³⁵.

Les connecteurs *tant qu-* et *tant com* introduisent 14 phrases au total et parmi lesquelles il y en a 5 avec l'ordre des mots marqué¹³⁶. Le sujet manque dans les cinq phrases. Sauf deux fois où l'ordre est *tant qu-/com* V(-O) (les vers 785 et 2805) un complément indirect (le vers 777) ou un circonstant (le vers 689 GPrep.Circ et le vers 3355 Adv.Circ).

vv.783-786

s alai ainsi moult longuement
sans issir de mon pensement
tant que vi un trop biau jardin
qu on claimme le Parc de Hedin

	INTÉGRATIVE tant que tant com	
SV(-O)		9
V(-O)		2
XV(-O)	[X = Dat.O] 1× [X = GPrep.Circ] 1× [X = Adv.Circ] 1×	3
TOTAL +S		9
TOTAL -S		5
TOTAL		14

¹³⁴ GODEFROY, Frédéric. *Dictionnaire de l'Ancien Langue Française et de tous ses Dialectes du IXe au XVe siècle*. Paris : Vieweg, 1883.

¹³⁵ RITCHIE, R. L. Graeme. *Recherches sur la syntaxe de la conjonction que dans l'ancien français - depuis les origines de la langue jusqu'au commencement du XIII^e siècle*, Paris : Librairie Honoré Champion, 1907. p.83, 87
Ritchie note que *si que* se rencontre avec le même sens.

¹³⁶ les vers 689, 777, 785, 2805, 3355

quant

L'adverbe *quant*, marqueur de "comparaison d'égalité du temps" indique toujours la simultanéité, une relation de concomitance : une circonstance temporelle est commune aux deux procès et les chevilles (Damourette et Pichon¹³⁷ disent : l'époque marquée par *quant* joue un rôle dans la phrase et dans la sous-phrase [=subordonnée]).

Les intégratives en *quant P* sont très fréquentes : elle sont l'instrument type du circonstancement temporel d'un procès par un autre.¹³⁸

vv.89-90

quant premiers ma dame vi
sa grant biaute mon cuer ravi

se lit comme : "*au moment, quel qu'il fût, où j'avait vu pour la premier fois ma dame à ce même moment sa beauté m'avait charmé*".

Remarque

En moyen français, comme en français moderne, *quant* peut être repris par un *que*, adverbe intégratif, pour coordonner deux subordonnées intégratives¹³⁹ : *quant ... et qu-* Nous avons rangé la deuxième subordonnée qui est alors introduite par *qu-* parmi les intégratives en *qu-*. Le phénomène se rencontre 9 fois dans le texte¹⁴⁰. (Un fonctionnement similaire se rencontre pour le cas de coordination de deux complétives.

vv.1233-1238

Si fais trop mal se tu me bas
quant je me ren *et que* pris m as
car prisonnier on ne doit pas
s on l a vaincu
batre n ferir en nul cas
eins doit on voloir son respas

le sujet exprimé

Nous avons enregistré 88 propositions intégratives avec le connecteur *quant* et le sujet exprimé. Entre le Vaux et le Vpart (ou entre le Vmod et l'Inf, une fois) se trouvent : un GPrep.Circ¹⁴¹ (3 fois), un G/Adv.Circ¹⁴² (1 fois) un Acc.O¹⁴³ (4 fois) et un Dat.O¹⁴⁴ (1 fois).

¹³⁷ DAMOURETTE, Jacques – PICHON, Edouard. *Des mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française*. Paris : éd. D'Artey, 1911-1940. §3098

¹³⁸ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §283

¹³⁹ Ibid., §366

¹⁴⁰ les vers 207+208, 495 + 500, 598 + 602+605, 1234, 1585 + 1587 + 1589, 1756 + 1757, 1817 + 1818, 2929 + 2932, 4285 +4287

¹⁴¹ les vers 1367, 1585, 3029

¹⁴² le vers 3857

¹⁴³ les vers 805, 2033, 3029, 4013

¹⁴⁴ le vers 135

Dans 4 cas avec un ordre autre que *quant* S-V(-O). Nous avons soit un élément entre le sujet et le verbe, soit un élément antéposé au sujet.

Entre le sujet et le verbe se trouvent soit un circonstant (les vers 1258, 2559) soit un Dat.O (le vers 420).

vv.419-422

Et mes cuers moult s y deduisoit
quant ma dame a ce me duisoit
 qu a sa loange et a s onnour
 me faisoit chanter pour s amour

Enfin une fois nous avons plusieurs constituants antéposés au sujet.

vv.207-216

Si que dont quant je la veoie
 ...
 bien estoit drois qu en retenisse
 aucun notable enseingnement
quant dou souvenir seulement
meintes fois par Douce Pensee
ma maniere estoit amendee

le sujet non-exprimé

Nous avons 33 phrases jointes par *quant* intégratif où le sujet n'est pas exprimé.

L'ordre simple, *quant* V(-O) se trouve dans 6 propositions¹⁴⁵ mais dans toutes ces propositions, il y a une inversion entre les constituants du groupe verbal (à part ces cas de l'inversion nous en avons encore deux [les vers 1481, 1618] c'est-à-dire 8 cas d'inversion au total).

vv.3987-3991

Quant fait eurent une estampie
 les dames et leur compaignie
 s en alerent ci deus ci trois
 en elles tenant par les dois
 jusqu en une chambre moult belle

Ensuite, nous avons les cas avec l'ordre *quant* X-V(-O). Le X peut être : un complément direct¹⁴⁶ (10 fois),

vv.3130-3133

Jure t ay et jur
 qu a tous besoins me trouveras
 preste *quant mestier en aras*
 biaux amis ...

¹⁴⁵ les vers 801, 868, 2861, 3043, 3505, 3987

¹⁴⁶ les vers 89, 94, 300, 1222, 1251, 1696, 2635, 3132, 3189, 3860

un complément indirect au datif (le vers 4060), au génitif (le vers 371), un circonstant en forme de groupe prépositionnel¹⁴⁷ (9 fois) adverbial¹⁴⁸ (10 fois). Une fois le constituant antéposé au verbe est discontinu.

vv. 311-314

Car certes je ne congnoissoie
Espoir ne Desir *quant en voie*
me mist sa biaute dou cognoistre
pour m amour et ma joie acroistre

	INTÉGRATIVE <i>quant</i>		
SV(-O)	{GV = Vaux + ... + Vpart}	8×	84
	{GV = Vmod + ... + Inf}	1×	
SXV(-O)	[X = Dat.O]	1×	3
	[X = GPrep.Circ]	1×	
	[X = Adv.Circ]	1×	
XSV(-O)	[X = GPrep.Circ + Adv.Circ + GAdv.Circ + GPrep.Circ]	1×	1
V(-O)	{GV = Inf + Vmod}	1×	6
	{GV = Vpart + Vaux}	5×	
XV(-O)	[X = Gen.O]	1×	27
	[X = Dat.O]	1×	
	[X = Acc.O]	10×	
	[X = Adv.Circ]	10×	
	[X = GPrep.Circ]	9×	
	{GV = Vpart + Vaux}	2×	
TOTAL +S			88
TOTAL -S			33
TOTAL			121

quant à valeur causale

Quant se rencontre chez Machaut également au sens de *que* (*puis que*¹⁴⁹), c'est à dire exprimant la causalité¹⁵⁰. Cependant nous le traitons avec les intégratives parce que la causalité n'exclut pas tout à fait sa valeur de comparaison d'égalité du temps.

Le type *quant-P* causale est représenté par 2 exemples¹⁵¹, dont aucun ne suit l'ordre S-V(-O). Dans les deux cas le sujet n'est pas exprimé et un objet se trouve déplacé à gauche du verbe.

¹⁴⁷ les vers 91, 164, 312, 471, 1089, 1481, 2709, 3177, 4082

¹⁴⁸ les vers 89, 598, 1696, 2635, 3090, 3158, 3189, 3860, 3889, 4060

¹⁴⁹ Buridant : "La cause présentée comme un prérequis incontestable, relevant du présupposé censé être admis par le destinataire (qui peut être le locuteur lui-même), comme une vérité appartenant à son univers de croyance, est exprimée par *puis que*, à partir de sa valeur temporelle au sens de "puisque, étant donné que". Le même type de cause peut être exprimée par *quant*, par une dérivation analogue de son sens temporel."

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §513

¹⁵⁰ C'est pourquoi nous avons décidé de le traiter séparément.

¹⁵¹ les vers 842, 3207

vv.3205-3211

Amours je te lo et graci
cent mille fois et remerci
quant mon cuer qu avoies nerci
tourble destein et obscurecy
et en ton martire adurci
par ta puissance
as ame et vues amer

	INTÉGRATIVE quant causal	
SV(-O)		0
XV(-O)	[X = Acc.O] 1× [X = Adv.Circ + Gen.O] 1×	2
TOTAL +S		0
TOTAL -S		2
TOTAL		2

com¹⁵²

Les intégratives en *comme* sont généralement étiquetées sous le terme de comparatives (comparaison d'égalité de manière), l'effet de sens comparatif découlant du fonctionnement même de *comme*, adverbe ("cheville"¹⁵³) de manière.^{154 155}

Nous avons enregistré 13 propositions avec *com* intégratif. Dans deux cas avec inversion¹⁵⁶ (*com* V-S) et deux fois avec complément direct antéposé au verbe¹⁵⁷.

¹⁵² la graphie *com*, *comme*, *comment* voir la remarque en bas de page

¹⁵³ terme proposé par Damourette et Pichon

DAMOURETTE, Jacques – PICHON, Edouard. *Des mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française*. Paris : éd. D'Artey, 1911-1940. §3098

¹⁵⁴ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §283

¹⁵⁵ Une intégrative en *com* peut être, et c'est souvent le cas, élliptique.

vv.107-109

... se j eusse

tant de bien en moy que je fusse

aussi sages *com* Salemons

Une comparaison suppose deux procès nécessairement distincts et semblables à la fois : par économie, on ne retient le plus souvent du terme de comparaison (dit échantil : vieux terme remis en honneur par Damourette et Pichon) que ce qui est pertinent, c'est à dire ce qui permet de le poser, en l'individualisant dans sa différence avec le terme comparé.

remarque - les exemples d'ellipse posent le problème de l'analyse (en termes de fonction) du terme subsistant de l'échantil, derrière *comme*. Il y a deux possibilités, reposant sur deux points de vue légitimes, mais difficiles à concilier:

- traiter l'échantil élliptique comme une phrase, dont ne serait en général remplie explicitement qu'une seule fonction,

- parler de "complément du comparatif", ... dans le cadre du GAdv.

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §284

Nous n'allons pas trancher cette question. Puisque les intégratives élliptiques sont formées seulement par l'échantil la question de l'ordre des mots ne se pose plus et nous allons donc exclure cette structure de notre analyse.

¹⁵⁶ les vers 115, 1812

¹⁵⁷ le vers 285, 298

vv.113-120

ne fu de li quant a valour
 et s eusse autretant d onnour
comme ot Godefroy de Buillon
 et la biaute qu ot Absolon
 et de Job la grant pacience
 l establete et la constance
 de Judit et de Socrates
 qui en un point estoit ades

Remarque

Nous avons signalé dans l'introduction que les connecteurs intégratifs sont les mêmes que les connecteurs percontatifs. Le connecteur *comme* devrait être la seule exception à la règle. À *comment* percontatif correspond *comme* intégratif.¹⁵⁸ Cependant nous avons trouvé une intégrative introduite par *comment*. Cet emploi est attesté par Martin et Wilmet : "Le mot *comment* peut fonctionner comme une conjonction de comparaison au sens de "de la manière que", "de la façon que"."¹⁵⁹

vv.2860-2865

car tant plaist la maladie
 quant norrie
 est en amoureux desir
 que l amant fait esbaudir
 et querir
comment elle monteplie

	INTÉGRATIVE com	
SV(-O)		9
VS		2
XV(-O)	[X = Acc.O] 2×	2
TOTAL +S		11
TOTAL -S		2
TOTAL		13

se (si)

Connecteur introduisant une intégrative hypothétique¹⁶⁰. Comme les adverbes en *qu-*, l'adverbe *si* connaît, entre autres, une dualité entre emploi percontatif et emploi intégratif. Dans son emploi intégratif, *si* oscille pour ainsi dire entre la vérité de la proposition, sans trancher (sauf effets contextuels) : Si P1, P2 = "prenons le cas que P1 est vrai (soit une situation telle que P1, admettons que P1); alors, dans ce cas P2".

¹⁵⁸ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §24

¹⁵⁹ MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen age - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. §399

¹⁶⁰ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §24

Machaut exploite la condition au-delà des extrêmes quand il dit (les vers 107-127) que "même s'il avait les qualités de Salomon, Alexandre, Hector, Godefroy de Bouillon, Absolon, Job, Judith, Socrates, Esther et Abraham (= P1), il ne serait toujours pas acceptable pour pouvoir aimer la Dame".

Si est bien un cheville, qui joue un rôle auprès des deux structures qu'il assemble : les deux sont dans un même monde créé par *si*, monde de la vérité conditionnelle. La vérité de *si P* dans le monde réel n'est *a priori* ni exclue ni affirmée.¹⁶¹

Le corpus comprends 148 propositions introduites par l'adverbe *se*. L'ordre marqué se trouve dans 43 propositions.

le sujet exprimé

Le corpus contient 112 proposition avec le connecteur *se* où le sujet est exprimé. L'ordre marqué se rencontre dans 7 propositions.

Nous avons :

une fois un GPrep.Circ antéposé au sujet,

vv.1317-1320

C est celle qui me puet garir
et faire en joie revenir
se de son regart mon desir
deingnoit repestre

ensuite nous avons deux phrases (les vers 150, 610) avec l'ordre *se* V-S. Dans une de ces phrases le sujet est placé entre le Vcop et l'attribut du sujet.

vv. 610-613

Mais *s en mon depri*
m est amours estri
je n en brai ne cri
n autrement ne m en defri

L'ordre *se* S-X-V(-O)¹⁶² se rencontre 4 fois dans le cas de *se*. Le X est soit un complément indirect (un Dat.O [le vers 1371] ou un Gen.O [le vers 3385]) soit un GPrep.Circ. (les vers 1334, 3064)

vv. 3061-3064

j estoie tous estahis
dou veoir et si esbahis
que vraiment retournez fusse
s Esperence avec moy n eusse

¹⁶¹ Ibid., §288

¹⁶² les vers 1334, 1371, 3064, 3385

Enfin, dans les cas qui nous restent à commenter, c'est le groupe verbal qui est en quelque sorte touché. Soit les constituants dont il est composé sont inversés (le vers 3477), soit un troisième élément s'est intercalé entre eux; celui-ci peut être un complément direct (le vers 1306), un complément indirect (Dat.O) (le vers 2356)) ou un circonstant (les vers 2263, 2400)

vv. 2263-2267

*Et s elle fait d une racine
yssir fleur et rose d espine
tout ainsi fais j un cuer florir
en toute joie et fais morir
en li doleur*

le sujet non-exprimé

Le corpus contient 36 propositions avec le connecteur *se* où le sujet n'est pas exprimé. L'ordre *se* -V(-O) est constitué par 16 propositions (dans 12 entre elles les constituants du groupe verbal sont inversés)¹⁶³.

L'inversion au sein du groupe verbal touche elle même 14 propositions¹⁶⁴ et un élément intercalé entre les constituants du groupe verbal se trouve dans une proposition (le vers 2429). Le reste manifeste l'ordre *se* -X-V(-O) ou le X peut être : un complément direct¹⁶⁵ (6 fois) ou indirect¹⁶⁶ (Gen.O, 2 fois)

vv. 778-780

*Si m en alay les saus menus
pour ce que s aucun encontrasse
que tant ne quant n i arrestasse*

ou un circonstant (6 fois un GPrep.Circ¹⁶⁷ et 7 fois un Adv.Circ¹⁶⁸)

vv. 574-578

*Qu autre joie
ne devroie
voloir s assez remiroie
sa doucour
et sa valour*

¹⁶³ les vers 114, 570, 736, 852, 1936, 1962, 2136, 2217, 2350, 2427, 2429, 2651, 2697, 3343, 3742, 4044

¹⁶⁴ les vers 736, 852, 1702, 1936, 1962, 2136, 2217, 2427, 2479, 2651, 2697, 3343, 3742, 4044

¹⁶⁵ les vers 351, 437, 779, 3256, 3492, 3754

¹⁶⁶ les vers 725, 2479

¹⁶⁷ les vers 515, 1913, 3257, 3682, 3821, 4032

¹⁶⁸ les vers 576, 725, 1702, 2184, 2631, 3253, 2811

INTÉGRATIVE se		
SV(-O)	{GV = Vmod + ... + Inf} 1× {GV = V1 + ... + V2} 2× {GV = Inf + Vmod} 1×	105
XVS	[X = Gen.O] 1×	2
XSV(-O)	[X = GPrep.Circ] 1×	1
SXV(-O)	[X = GPrep.Circ] 2× [X = Gen.O] 1× [X = Dat.O] 1×	4
V(-O)	{GV = Inf + Vmod} 4× {GV = Vpart + Vaux} 6× {GV = AttS + Vcop} 2× {GV = V + ... + Inf} 1×	16
XV(-O)	[X = Gen.O] 2× [X = GPrep.Circ] 6× [X = G/Adv.Circ] 7×	20
TOTAL +S		113
TOTAL -S		36
TOTAL		149

si à valeur causale

Ce connecteur se rencontre dans le texte aussi dans le sens de *puis que*, c'est-à-dire à valeur causale qui est issue de sa valeur temporelle¹⁶⁹.

Le type si -P est représenté par 2 exemples¹⁷⁰, qui suivent l'ordre si -V(-O).

vv.2817

Je te lairay si m en iray

INTÉGRATIVE si causal	
SV(-O)	0
V(-O)	2
TOTAL +S	0
TOTAL -S	2
TOTAL	2

si com

Machaut utilise cette locution conjonctive dans le sens de *ainsi comme, ainsi que*. *Si com* est un connecteur de corrélation de manière ou de corrélation de qualité où la notion de degré s'estompe. Il est possible de le remplacer par "*de la même façon*".¹⁷¹

Le corpus contient 26 propositions avec le connecteur *si com*¹⁷² dont 8 diffèrent par rapport à l'ordre S-V(-O).

¹⁶⁹ C'est pourquoi que nous avons décidé de le traiter séparément.

¹⁷⁰ les vers 2817, 3060

¹⁷¹ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §286, 290

¹⁷² nous réunissons dans un seul groupe les variantes (graphiques): *si com, tout aussi com, ainsi com* et *ainsi comme*.

Dans les cas où le sujet est exprimé, nous avons deux fois l'ordre S-X-V(-O) avec un Acc.O à la place du X¹⁷³ accompagné une fois d'un GPrep.Circ. Une fois, en revanche, le sujet est précédé par un complément indirect (Gen.O) (le vers 1533) et une fois par un complément direct (le vers 201).

vv.199-202

son biau port son gentil maintieng
qui pareil n ont *si com je tieng*
tout aussi com l enfant le mestre
aprent m aprenoient a estre

Enfin, une fois un GPrep.Circ s'est intercalé entre les parties du groupe verbal (le vers 34)

Le sujet manque dans trois intégratives en *si comme*¹⁷⁴ ; les constituants discontinus du groupe verbal sont invertis dans ces trois cas. Deux fois un G/Adv est antéposé au verbe¹⁷⁵.

vv.3862-3863

siens fusse et siens me vueil tenir
einsi com si dessus dit l ay

	INTÉGRATIVE <i>si com</i>	
SV(-O)		19
SXV(-O)	[X = Acc.O] 1×	2
	[X = Acc.O + GPrep.Circ] 1×	
XSV(-O)	[X = Gen.O] 1×	2
	[X = Acc.O] 1×	
V(-O)		1
XV(-O)	[X = Adv.Circ] 2×	2
TOTAL +S		23
TOTAL -S		3
TOTAL		26

si que

Pour indiquer de façon spécifique une conséquence, le moyen français se sert de *si que* suivi de l'indicatif : très fréquent depuis des siècles, *si que* sera encore employé au XVII^e siècle¹⁷⁶ ; c'est la locution de la conséquence la plus utilisée par Joinville, Froissart, Molinet¹⁷⁷.

¹⁷³ les vers 2115, 2196

¹⁷⁴ les vers 2354, 3856, 3863

¹⁷⁵ les vers 2354, 3863

¹⁷⁶ Nous avons trouvé une remarque qui porte à confusion à propos du *si que* chez Buridant. Il admet la valeur causale pour *si ... que* disjoint par un adjectif ou autre constituant mais pour "*si* appui d'une liaison thématique" il écrit : "il n'admet pas la présence d'un subordonnant à sa droite, **si que*, par exemple ...".
BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §409

Comme le mentionnent Martin et Wilmet (voir la citation infra), la valeur de *si que* peut être proche de la coordination. C'est aussi le cas de *Remede de Fortune* où *si que* peut souvent être remplacé par *et* sans une véritable modification du texte.

¹⁷⁷ MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. p.373

Quoique le connecteur en tant que tel n'existe plus en français moderne, la valeur de *si qu-* se rapproche du *si ... que* de la subordonnée corrélatrice exprimant toujours la conséquence¹⁷⁸.

Martin et Wilmet observent que " le sens consécutif de *que* peut être extrêmement atténué, de sorte qu'à la limite cette conjonction n'est plus qu'un élément coordonnant."¹⁷⁹

Nous avons analysé 26 propositions en *si que* lesquelles nous identifions en tant que subordonnées.

Dans le cas de 14 propositions l'ordre des mots diffère de l'ordre S-V-O.

le sujet exprimé

Là où le sujet est exprimé, nous avons une fois le sujet en position finale.

vv.2267-2268

Car je l'esserbe
si que de mal n'i demeure herbe

le sujet non-exprimé

L'ordre *si qu-V(-O)* se rencontre dans 5 propositions¹⁸⁰ (4 fois accompagné de l'inversion au sein du groupe verbal).

Dans les autres cas nous avons soit un complément direct antéposé au verbe¹⁸¹, soit un circonstant (un G/Adv.Circ trois fois¹⁸² et un GPrep.Circ cinq fois¹⁸³).

vv.2531-2534

S elle estoit toudis en un point
et de raison usoit a point
si qu'envers tous fust juste et une
elle ne seroit pas Fortune

¹⁷⁸ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §286

¹⁷⁹ MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen âge - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. §378

Nous avons rencontré le problème pendant notre lecture, assez souvent les propositions en *si que* sont proches des indépendantes et parfois sont en tant que telles aussi éditées par Hœpffner; dans plusieurs cas il serait peut-être possible de remettre en cause cette décision qu'il avait adoptée pour le découpage du texte dans son édition.

¹⁸⁰ les vers 131, 1813,2656, 3214, 3829

¹⁸¹ les vers 2290, 2839

¹⁸² les vers 1527, 2290, 3832

¹⁸³ les vers 527, 1015, 2290, 2533, 3212

	INTÉGRATIVE si que	
SV(-O)		12
XVS	[X = Gen.O] 1×	1
V(-O)	{GV = AttS + Vcop} 2×	5
	{GV = Inf + V} 1×	
XV(-O)	[X = Acc.O] 1×	8
	[X = GPrep.Circ] 5×	
	[X = GAdv.Circ] 3×	
TOTAL +S		23
TOTAL -S		3
TOTAL		26

Conclusion

Les résultats pour toutes les propositions intégratives se trouvent résumés dans le tableau suivant :

	INTÉGRATIVE											
	qui	que	quant	quant causal	tant que tant com	si com	si que	si	com	se	puisque	
SV(-O)	14	82	84	0	9	19	12	0	9	106	12	347
VS(-O)	—	5	0	0	0	0	0	0	2	2	0	9
XVS(-O)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
SXV(-O)	10	3	3	0	0	(1)	0	0	0	4	1	20
SOV(-O)	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	4
XSV(-O)	—	6	1	0	0	2	0	0	0	1	0	10
OSV(-O)	—	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
V(-O)	—	19	6	0	2	1	5	2	0	16	1	52
XV(-O)	—	42	17	0	3	2	7	0	0	20	1	92
OV(-O)	—	10	10	2	0	0	1	0	2	0	0	25
TOTAL	26	166	121	2	14	26	26	2	13	149	15	560

Dans les propositions intégratives, l'ordre non marqué (S-V-O) représente 62 % des propositions. L'inversion du sujet et du verbe se rencontre dans 10 propositions, ce qui représente 2,74 % des propositions avec le sujet exprimé.

L'inversion touche les propositions en connecteur *que* (5 fois), *si que* (1 fois), *com* (2 fois) et *se* (2 fois). De la même façon, que dans le cas des relatives, des percontatives et des complétives, l'inversion se trouve dans les propositions où le verbe est intransitif ou bien où nous avons le verbe *être* en emploi absolu¹⁸⁴.

Un constituant se place entre le sujet et le verbe dans 7,7 %. Les propositions en *qui* sujet ou l'objet aiment, comme dans le cas des relatives, se glissent devant le verbe. Elles constituent la moitié des cas (12 sur 24). Comme dans le cas des relatives, il faudrait écarter les relatives en *qui* de ce calcul puisque pour les constituants en position X n'existe pas la possibilité de se placer sur

¹⁸⁴ L'exception se trouve dans les corrélations de comparaison avec avoir ou faire, mais l'objet de telles propositions n'est pas exprimé dans la subordonnée, il figure seulement dans la principale (les vers 115, 986, 1812)

position autre qu'entre le sujet et le verbe ou après le verbe tandis que, dans les autres cas, le choix est augmenté par la position entre le connecteur et le syntagme sujet et verbe. Le pourcentage serait alors de 3,4 % ce qui est aussi proche du résultat obtenu pour les autres types de subordonnées. Le complément direct prend la position seulement dans 4 cas, dont deux dans les relatives en *qui*.

Un constituant est assez rarement antéposé au sujet, nous avons trouvé dix occurrences avec un circonstant ou complément indirect. Nous avons trouvé une fois un complément direct dans la position initiale (le vers 201). Le fait a une grande importance, parce que c'est la seule occurrence de ce type dans le corpus entier.

Le sujet n'est pas exprimé dans 30,18 % des cas (la situation ne va pas changer radicalement si nous écartons les intégratives avec le *qui* sujet, qui représentent ici seulement 4,6 % des cas¹⁸⁵).

Un constituant est antéposé au verbe dans 117 cas, ce qui représente 68,4 % de toutes les propositions sans sujet exprimé (le taux est plus élevé que dans le cas des percontatives ou relatives, mais toujours plus bas que dans le cas des complétives où l'ordre X/O-V(-O) montrent apparaît dans 79,4 % des cas).

¹⁸⁵ nous rappelons que dans le cas des relatives les mêmes font 56,5 % de toutes subordonnées relatives.

Les subordonnées relatives

Remarques générales

Les relatives sont un cas spécial dans la syntaxe. Elles forment à elles seules la moitié au moins des subordonnées d'un texte¹⁸⁶. Conformément aux hypothèses de Le Goffic, nous signalons que nous faisons la séparation des relatives avec antécédent qui sont les véritables relatives et des "relatives sans antécédant" que nous appelons intégratives. Ces deux types sont radicalement différents en ce qui concerne leur mode de rattachement et le rôle de connecteur dans la phrase.

"Seule notre familiarité avec les relatives nous empêche de percevoir ce que cette structure a de remarquable : les relatives utilisent le matériel en *qu-*, mais en le dépouillant de sa valeur de variable ; il n'y a plus de parcours." Le *que* indéfini se reconfigure pour s'adapter à la dépendance par rapport à des N antécédents.¹⁸⁷

Tout le système de la déclinaison du latin classique est ébranlé en latin vulgaire. La déclinaison finit par se réduire à quatre formes.

qui	nominatif	quid	neutre
cui	régime indirect		
quem	régime direct		

Ces quatre formes donnent cinq formes en français¹⁸⁸ :

qui	que, quei ¹⁸⁹
cui	
que	

Nous avons 3 occurrences de *cui* relatif. Le *quoi* neutre est rare lui aussi, il connaît seulement l'emploi prépositionnel¹⁹⁰. Les *que/qui* s'emparent naturellement de la partie la plus vaste du champs représenté par les relatives.

Un second système existe, formé sur *lequel* (*laquelle*, etc.) reprenant les marques de genre et de nombre de l'antécédent, animé ou inanimé. En français moderne, il est interdit comme

¹⁸⁶ LE GOFFIC, Pierre. *Marqueurs d'interrogation/idéfinition/subordination : essai de vue d'ensemble*. Verbum, tome XXIV, fascicule 4. Nancy, 2002, pp. 315-340, p.335

¹⁸⁷ Ibid., p.334

¹⁸⁸ SNEYDERS DE VOGEL, K.. *Syntaxe historique du français*. La Haye : Librairie J.-B. Wolters, 1927. §110

¹⁸⁹ Sneyders de Vogel : "Quelle que soit l'origine du pronom neutre (quod, quem ou plutôt quid), on trouve en français dès l'origine deux formes, une forme atone que, une forme tonique quei, plus tard quoi."

SNEYDERS DE VOGEL, K.. *Syntaxe historique du français*. La Haye : Librairie J.-B. Wolters, 1927. §115

¹⁹⁰ MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. p.207

complément direct mais il est courant derrière une préposition.¹⁹¹ (Nous allons voir que la situation est autre en ancien français.)

Le connecteur relatif

Suivant la théorie étayée par Le Goffic, pour désigner le pronom relatif, nous n'utilisons pas le terme relatif-interrogatif. Le Goffic rejette l'hypothèse d'une homonymie fortuite entre l'indéfini interrogatif et le relatif. Il avance la théorie d'après laquelle le passage vers le relatif ne s'est pas fait à travers l'interrogatif mais directement à partir de l'indéfini (= intégratif, terme repris par Damourette et Pinchon¹⁹²). C'est dire "que le relatif est en fait à l'origine, non pas un véritable anaphorique, mais indéfini (intégratif) que vient ultérieurement instancier, saturer, un terme nominal, qui, à ce titre, ne devrait pas appelé antécédant."¹⁹³

Le latin dans son évolution a modifié ce rapport, en assujettissant le relatif au nominal qui le sature et qui est devenu son "antécédent".

En français, cette évolution s'est conservée et, dans son fonctionnement type tout au moins, la subordonnée relative fonctionne à peu près comme un adjectif déterminatif ou qualitatif (bien qu'étant, par formation, pronominale)."

Le Goffic soutient son hypothèse en montrant par exemple que le relatif perd totalement sa valeur de variable à la différence de l'interrogatif qui au contraire cherche à surmonter l'indétermination dont il est affecté, en faisant un parcours de toutes valeurs possibles qui puissent mettre fin à cette indétermination (indétermination). La valeur originelle de variable reste conservée dans l'emploi intégratif (voir le chapitre concernant les subordonnées intégratives) dont les deux systèmes dérivent.

Une des conséquences est la nécessité, pour l'interrogatif, de spécifier non seulement si le pronom est sujet ou régime, mais aussi s'il s'agit d'un animé ou d'un inanimé. Le fonctionnement du relatif paraît différent. Il se comporte comme si tout sujet participait de l'animé et tout régime était un inanimé.¹⁹⁴ L'ontologie ressort pour les régimes indirects (à *qui* = + h, à *quoi* = - h), en parallèle avec 'Prép. + *lequel*'¹⁹⁵.

¹⁹¹ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §25

¹⁹² DAMOURETTE, Jacques – PICHON, Edouard. *Des mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française*. Paris : éd. D'Arthey, 1911-1940.

¹⁹³ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §368

¹⁹⁴ les idées sont résumées à partir de :

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §21, 66, 358, 368, 369

Nous avons essayé de résumer ici de la manière la plus concise les idées principales concernant "la famille en *qu-*" mais pour les détails nous recommandons de s'adresser directement à la source, c'est-à-dire aux différents travaux publiés dans les dernières années par M. Le Goffic.

¹⁹⁵ LE GOFFIC, Pierre. *Marqueurs d'interrogation/idétermination/subordination : essai de vue d'ensemble*. Verbum, tome XXIV, fascicule 4. Nancy, 2002, pp. 315-340, p.334

Remarque préliminaire concernant le que neutre et le tour analytique ce qu-P

Le pronom relatif neutre, forme atone¹⁹⁶ (*qui* pour sujet, *que* pour régime) ; le *que* neutre connaît en ancien français les emplois de *que* neutre sans antécédent, c'est-à-dire les emplois intégratifs¹⁹⁷ :

Li rois ot que ses fiz li prie.
*Erec, 2732*¹⁹⁸

Peu à peu, cet emploi est complètement remplacé par les structures *ce qui*, *ce que*. Il n'en subsiste que quelques expressions figées telle que l'expression "*Adviene que pourra*" citée à peu près par tous les auteurs de grammaires.

Dans ce type d'emploi (comme dans l'emploi percontatif), *que* a été suppléé par *ce qu-* (avec *qu-* relatif)¹⁹⁹. Nous n'avons pas enregistré les *que* intégratifs dans *Remede de Fortune* ; ils sont dans tous les cas substitués par la structure *ce qu-*. En revanche, Machaut utilise toujours le *que* neutre dans la perspective percontative²⁰⁰ mais en même temps avec le tour analytique.

"Cet usage de *ce que*, *ce qui* en remplacement de *que* (pronom indéfini) dans nombreuses structures est un fait majeur de la syntaxe du français. Par des procédés différents (analytiques) la suite "pronom démonstratif (généralisant, non anaphorique) + relatif" revient à exprimer la même chose que le pronom indéfini seul, et le supplée sans difficulté dans son utilisation en perspective percontative, comme en perspective intégrative."²⁰¹

"La perspective percontative liée à certaines verbes (*chercher, demander, savoir, ...*) peut se faire sentir ... avec des compléments nominaux, et spécialement avec des groupes pronominaux en *ce qu-*".²⁰²

Toutefois l'opposition entre les deux perspectives (intégrative et percontative) est loin d'avoir toujours avec des compléments nominaux ou pronominaux (surtout quand ils renvoient à un référent inanimé, comme c'est généralement le cas) la netteté qu'elle a avec des subordonnées compléments. Il arrive que l'opposition entre les deux perspectives soit neutralisée.

Aussi bien n'y a-t-il pas lieu de chercher systématiquement à spécifier la perspective. Les groupes en *ce que-* P sont ce qu'ils sont, c'est-à-dire des groupes pronominaux, et non pas des subordonnées qu'il y aurait lieu de ranger parmi les "interrogatives indirectes" ou les "relatives sans antécédent".²⁰³

¹⁹⁶ forme tonique *quoi*

¹⁹⁷ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §362

¹⁹⁸ exemple cité par Sneyders de Vogel au §115

SNEYDERS DE VOGEL, K.. *Syntaxe historique du français*. La Haye : Librairie J.-B. Wolters, 1927.

¹⁹⁹ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §362

²⁰⁰ voir le chapitre correspondant

²⁰¹ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §369

²⁰² Ibid., §174 Rem

²⁰³ Ibid., §174 Rem

Après de longues tentatives, nous avons adopté le même point de vue. Nous avons tout d'abord essayé de séparer les propositions en *ce qu-* P²⁰⁴ d'après la perspective correspondante qu'ils expriment mais sans véritable succès. Finalement nous avons renoncé et nous les traitons toutes comme groupe pronominal, englobant une phrase relative dans les chapitres sur *qui, que* relatives.

Les résultats de l'analyse

Le corpus contient 589 propositions relatives. L'ordre des mots non marqué, c'est à dire S-V(-O) représente 75,4 % des cas, c'est-à-dire 444 phrases. Les phrases sont régies par les connecteurs *dont, ou, lequel, cui, de quoi, que que, quelque, quoy que, que, qui*.

que

Que est un pronom relatif qui remplit dans la phrase le rôle de connecteur et en même temps il est doté de fonction dans la relative où il représente le régime direct du verbe subordonné²⁰⁵.

Jokinen remarque aussi les emplois de *que* sujet mais affirme que il sont très rares. "D'après les textes, *que* sujet animé est rare aussi bien au XIV^e qu'au XV^e siècles : 49 cas en total, contre par exemple 451 cas de *que* complément d'objet direct animé."²⁰⁶

"En moyen français la confusion de *qui* et de *que*, due surtout à des causes phonétiques, est si générale que les deux pronoms s'emploient l'un pour l'autre."²⁰⁷

Un des exemples cité par Jokinen :

*Pechié quis'est icy complaint,
Comme il a dit, fut contraint,
Mesmes du temps des anciens
que n'estoient pas crestiens
Deux Moralités inédites 1008-1011*²⁰⁸

Plus loin elle admet que encore de nombreux exemples sont douteux. "Pendant tout la période examinée, il y a des confusions et des cas susceptibles de diverses interprétations." Le pronom

²⁰⁴ et les constructions similaires "pointeur + relatif" comme celui qu- P etc.

LE GOFFIC, Pierre. *Marqueurs d'interrogation/idéfinition/subordination : essai de vue d'ensemble*. Verbum, tome XXIV, fascicule 4. Nancy, 2002, pp. 315-340, p. 335

²⁰⁵ avec des extensions d'emploi comme clivage (*C'est ... qu- P*) nous allons étudier le phénomène du "clivage" séparément :

vv. 1926-1928

C est Desirs qui lape et qui hume

le sanc dou cuer et la substance

qui en tel feu fait sa penance

²⁰⁶ JOKINEN, Ulla : *Les relatifs en moyen français*. Helsinki : Suomalainen Tiadeakatemia (Academia Scientiarum Fennica), 1978. p.72

²⁰⁷ Ibid., p.72

²⁰⁸ Deux Moralités inédites, composées et représentées en 1427 et 1428 au Collège de Navarre, publiées avec une introduction, un commentaire et des notes critiques par André et Robert Bossuat, Paris, Librairie d'Argences, 1960

personnel *il*, par exemple, peut avoir la forme élidée *i*²⁰⁹ une graphie qu *i* peut donc s'expliquer comme *qui*, *qu'il* (= **que il* ou **qui il*). Le *que* peut représenter un relatif mais aussi un complétif au sens de *car*.^{210 211}

Néanmoins nous avons trouvé dans le texte choisi seulement un cas où le *que* pourrait figurer comme sujet d'une relative mais il est plutôt douteux et nous avons préféré l'exclure du corpus analysé²¹². Tous les pronoms relatifs que représentent dans *Remede de Fortune* le régime direct du verbe subordonné.

Nous avons repéré 143 emplois de *qu- P* (*que* objet de la proposition)²¹³. Concernant l'ordre des constituants, nous avons saisi 39 propositions où l'ordre des mots est en quelque sorte marqué.

le sujet exprimé

Nous avons dans notre corpus 108 propositions relatives au sujet exprimé²¹⁴. Quoique nous ayons seulement 4 propositions²¹⁵ qui diffèrent de l'ordre normal, elle représentent plusieurs possibilités. Nous avons deux fois que S-X-V(-O) le X et une fois GPrep.Circ (le vers 2869) puis une fois GAdv.Circ (le vers 2383) et l'autre fois un Dat.O (le vers 3027). Ensuite nous avons une inversion classique *que -V-S* (le vers 116) et enfin une fois l'inversion à l'intérieur du GV (l'Inf antéposé au verbe) (le vers 2668).

vv.114-116

et s eusse autretant d onnur
comme ot Godefroy de Buillon
et la biaute *qu ot Absolon*

²⁰⁹ BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §326

²¹⁰ JOKINEN, Ulla : *Les relatifs en moyen français*. Helsinki : Suomalainen Tiadeakatemia (Academia Scientiarum Fennica), 1978. p.73

²¹¹ THOMASSET, Claude – UELTSCHI, Karin. *Pour lire l'ancien français*. Paris : Nathan, 1993. p.99, MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen age - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. § 461

Nous avons relevé des occurrences de *que = parce que* complétif mais dans les cas relevés aucune confusion de ce genre n'est possible.

²¹² Il s'agit de l'exemple suivant :

vv. 759-762

Et pour gaaignier tout le monde
je n eusse retenu l onde
de ce plour que par mi le vis
ne me coulast a son devis

La graphie *que* est présente dans tous les manuscrits.

²¹³ les cas avec clivage sont mis à part

²¹⁴ Il nous semble important de remarquer que sur tous les sujets qui ont une position normale, près de trois quarts sont pronominaux et seulement un quart est représentés par un substantif.

²¹⁵ les vers 116, 2668, 2869, 3027

le sujet non-exprimé

Dans la grande majorité des cas, c'est le sujet *qui* n'est pas exprimé (35 cas²¹⁶) dans 19 de ces phrases sans sujet exprimé s'ajoute encore l'antéposition d'un élément.

Nous vons donc 16 propositions avec l'ordre *qu-* V(-O)²¹⁷.

vv. 1478-1480

*A ma dame qu aim d amour fine
les mains jointes la chiere encline
vueil rendre l ame*

Le groupe verbal peut être touché par l'inversion, nous avons 5 fois le Vpart antéposé au Vaux²¹⁸ et 5 fois l'Inf qui précède le Vmod²¹⁹.

vv. 3705-3710

*Et s il vous plaist ma dame chiere
a resgarder la darreniere
chansonnette que je chantay
que fait en dit et en chant ay
vous porrez de legier savoir
se je mens ou se je di voir*

Nous avons signalé que un constituant peut précéder le verbe, dans la plupart des cas, ce constituant est un circonstant (6 fois GPrep.Circ²²⁰ et 13 fois G/Adv.Circ²²¹). Une fois nous avons un Gen.O (accompagné d'un circonstant) dans la position préverbale (le vers 1950)

vv. 794-795

*... je sieui les routes
qu a terre vi ...*

une fois un Adv.Circ du temps est intercalé entre le Vaux et le Vpart.

²¹⁶ les vers 173, 604, 652, 682, 677, 795, 1017, 1116, 2701, 1194, 1202, 1245, 1278, 1399, 1478, 1504, 1948, 1950, 2011, 2283, 2384, 2406, 2452, 2681, 3207, 3032, 3339, 3489, 3490, 3628, 3706, 3708, 3738, 3741, 4182

²¹⁷ Là aussi nous avons exclu une proposition. Nous n'avons pas réussi à identifier le sens de tous les constituants de la subordonnée :

vv. 3890-3894

*Si montames par les degrez
en une chapelle moult cointe
d or et de main de maistre pointe
et des plus tres fines coulours
qu onques mais veisse quelours*

Il s'agit du mot *quelours* qui est expliqué dans les dictionnaires comme graphie de *couleurs* mais le mot *couleurs* ne fait pas beaucoup de sens ici :

"*Nous montames les escaliers vers une chapelle remplie par le silence profonde. La main d'un maitre avait mis les point d'or pur ur ses mur et de couleurs si fines que jamais je n'aie vu "?? couleurs".*" Nous nous attendons à quelque chose comme " ... similaires" ou "*que je n'en aie jamais vu ailleurs*".

²¹⁸ les vers : 682, 2071 2406, 3183, 3708

²¹⁹ les vers : 709, 1116, 2283, 2931, 3586

²²⁰ les vers : 173, 795, 1399, 2384, 3706, 4182

²²¹ les vers : 1017, 1194, 1202, 1245, 1278, 1504, 1950, 2011, 2452, 3032, 3339, 3628, 3741

v.2262

Recorde ce *qu* ay devant dit

	RELATIVE que		
SV(-O)	{GV = Inf + Vmod}	1×	104
VS			1
SXV	[X = GPrep.Circ]	1×	3
	[X = Adv.Circ]	1×	
	[X = Dat.O]	1×	
V(-O)	{GV = Vpart + Vaux}	5×	16
	{GV = Inf + Vmod}	5×	
XV(-O)	[X = GPrep.Circ]	6×	19
	[X = G/Adv.Circ]	13×	
	[X = Gen.O]	1×	
	[[X = O+Circ]]	1×	
TOTAL +S			108
TOTAL -S			35
TOTAL			143

clivage

Nous avons trouvé 15 cas de clivage²²². La grande majorité a la forme suivante : *C est ce qu-* *P* où le *ce* reprend un élément précédent. Mais nous avons aussi les cas classiques de clivage de la forme *C'est ... qu-* *...* :

vv. 1926-1928

*C est Desirs qui lape et qui hume
le sanc dou cuer et la substance
qui en tel feu fait sa penance*

Nous avons 5 cas où l'ordre des mots est marqué en quelque sorte²²³. Le sujet de la subordonnée n'est pas exprimé juste une fois.

vv. 2685-2688

*... Elle t a laissie
ton sens qu elle n a point blecie
et ce qu aimmes plus et desires
c est la vie dont tu yes sires
ce qu aimmes plus et desires*

Nous avons trouvé une fois GPrep.Circ et une fois GAdv.Cir à gauche du verbe²²⁴.

vv. 1398-1404

*Et tous ades me sont plus dur
li mal que pour ma dame endur
Ce me partue*

²²² le vers 1401, 1403, 1445, 1446, 1447, 1926 (2x), 2466, 2687, 2788, 2867, 3094, 3284, 3285, 3771

²²³ les vers 1401, 1403, 1445, 1446, 1447, 2687

²²⁴ les vers 1403 et 1446

Las dolens c est ce qui efface
 en moy d esperance la grace
 C est ce qui a la mort me chace
 et fait penser

Ensuite il y a deux fois un Acc.O antéposé au verbe²²⁵²²⁶.

v. 1445

Las et c est *ce qui mon cuer teint*.

Et enfin un cas où l'Inf précède le verbe (faire).

	RELATIVE qu- (clivage)	
SV(-O)		10
V(-O)		1
XV-(O)	[X = Adv.Circ] 1×	4
	[X = GPrep.Circ] 1×	
	[X = Acc.O] 2×	
TOTAL +S		10
TOTAL -S		5
TOTAL		15

qui

Le pronom relatif *qui*, employé comme connecteur et doté dans la subordonnée de la fonction de sujet du verbe subordonné. L'antécédent est animé aussi que l'inanimé. Il connaît aussi l'emploi comme régime de préposition.

vv. 3253-3255

Aussi doi je se trop ne fail
 loer Esperence a qui bail
 de moy et de mon cuer le bail

À part l'emploie comme régime de préposition, il faut distinguer le *qui génitif*. "L'évolution phonétique amène en outre une confusion entre *cui* et *qui* puis entre *qui* et *qu'il*. Le *qui génitif* est d'abord représenté par *cui* (qui représente aussi le datif). Le *cui* et *qui* se sont déjà confondus dès le XII^e siècle ; la graphie *cui* se maintient pourtant jusqu'au XV^e siècle."²²⁷ "L'autre forme de *qui génitif* est *de qui*, (également) assez rare, (15 ex.), car dès le début, il semble être aux prises avec *dont*."²²⁸ Nous avons trouvé deux occurrences de *de qui génitif* (= *dont*).

²²⁵ les vers 1445, 1447

²²⁶ Nous avons trouvé également un Gen.Att.O antéposé à l'objet (au vers 1401) :

vv. 1401-1402

Las dolens c est ce qui efface
 en moy d esperance la grace

²²⁷ SNEYDERS DE VOGEL, K.. *Syntaxe historique du français*. La Haye : Librairie J.-B. Wolters, 1927. § 111 bis

²²⁸ JOKINEN, Ulla : *Les relatifs en moyen français*. Helsinki : Suomalainen Tiadeakatemia (Academia Scientiarum Fennica), 1978.p.62

vv. 1643-1646

Car tout le menre guerredon
de qu elle te puist faire don
dont elle a sans fin et sans nombre
vaut cinc cens fois s a droit le nombre

vv. 3013-3014

Dame de qui toute ma joie vient
je ne vous puis trop amer ne chierir

Dans tous les autres cas le *qui* représente le sujet comme en français moderne ou le régime de préposition.

qui régime de préposition

Comme régime de préposition, le pronom *qui* ne figure dans le texte que 8 fois. Là où le sujet est exprimé dans la phrase nous n'avons pas trouvé d'exceptions à l'ordre S-V(-O). Dans deux cas le sujet manque et une fois le verbe se voit précédé par un complément direct²²⁹ :

vv. 3253-3256

Aussi doi je se trop ne fail
loer Esperence *a qui bail*
de moy et de mon cuer le bail
et mercier

	RELATIVE <i>qui</i> (régime de prép.)	
SV(-O)		6
V(-O)		1
XV(-O)	[X = Acc.O]	1× 1
TOTAL +S		6
TOTAL -S		2
TOTAL		8

qui sujet

Les propositions en *qui*-V(-O)

Nous avons 255 cas où l'ordre est simplement *qui* V(-O).

vv. 507-511

Car de moy
a l ottroy
et de mon cuer vray
qui maint en soy
dont tel bien recoy

²²⁹ le vers 352

Les propositions en qui-X-V(-O)

Dans les autres cas (nous en avons trouvé 79) un constituant est antéposé au verbe, c'est presque toujours seulement un élément²³⁰.

Les propositions en qui-Acc.O-V(-O)

Dans la grande majorité des cas, l'ordre est *qui* Acc.O-V²³¹ (dans quelques cas, le verbe est encore suivi d'un élément) et dans 4 cas le verbe est précédé encore d'un Adv.Circ²³²

vv. 3999-4002

Et si ot des musiciens
milleurs assez et plus sciens
en la viez et nouvele forge 233
que Musique *qui les chans forge*

Les propositions en qui-Gen.O-V(-O)

Un Gen.O est antéposé au verbe dans 8 cas²³⁴.

vv. 345-346

... loange assourdist
en bouche *qui de li la dist*

Les propositions en qui-Dat.O-V(-O)

Un Dat.O précède le verbe seulement dans 3 cas²³⁵.

vv. 4253-4255

... je li suis amis
qui a li sui donnez et mis
sans partir en n a mort n a vie

²³⁰ les vers 88, 98, 112, 182, 200, 250, 275, 290, 346, 356, 411, 463, 486, 519, 524, 533, 717, 765, 766, 797, 858, 886, 905, 1003, 1014, 1024, 1092, 1099, 1110, 1211, 1465, 1468, 1538, 1591, 1594, 1597, 1714, 1735, 1737, 1743, 1802, 1806, 1830, 1916, 1928, 1987, 2097, 2081, 2107, 2114, 2214, 2346, 2660, 2690, 2711, 2764, 2863, 2889, 2981, 3029, 3150, 3159, 3176, 3402, 3405, 3570, 3601, 3613, 3656, 3781, 3789, 4002, 4067, 4095, 4109, 4199, 4239, 4254, 4291, 4229

²³¹ les vers 88, 182, 200, 275, 290, 356, 524, 766, 858, 886, 1003, 1099, 1110, 1211, 1465, 1468, 1538, 1591, 1735, 1743, 1916, 2107, 2346, 2711, 2863, 3570, 3601, 4002, 4067

²³² le vers 88, 886, 1743, 1916

²³³ *nouvele forge* - Ars Nova - C'est le nom d'un traité attribué à Philippe de Vitry vers 1322 et par extension le nom donnée au style musical français du XIVe siècle.

sous la direction de FERRAND, Françoise. *Guide de la musique du Moyen Âge*. Paris : Fayard, 1999. p.418
la viez forge - Ars Antiqua, musique composé avant P. de Vitry (par exemple Adam de la Halle)

²³⁴ les vers 346, 463, 486, 533, 519, 765, 2889, 4067

Dans deux cas il y a en plus un AttS qui précède le Vcop (le vers 533) ou un Acc.O (le vers 4067)

vv. 4067-4069

Et je *qui de ce grant joie eus*
li respondi com moult joieus
Chiere dame Dieus le vous mire

²³⁵ les vers 3176, 3402, 4254

Les propositions en qui-Circ-V(-O)

Enfin nous avons 40 propositions où le verbe est précédé d'un circonstant²³⁶ (23 phrases GPrep.Circ²³⁷ et 19 phrases G/Adv.Circ²³⁸)(quelques fois de deux ou trois²³⁹) ceci est dans 3 cas combiné avec l'inversion du AttS et Vcop²⁴⁰ ; nous avons alors *qui* Circ-AttS-Vcop-(O).

Si le groupe verbal se compose de plusieurs constituants leur ordre est souvent inversé ; nous avons remarqué l'inversion entre le Vmod et l'Inf²⁴¹ ou Vpart et Vaux²⁴² ou l'AttS précède le Vcop²⁴³.

vv. 1429-1432

Car puisqu Amours me grevera
et Fortune *qui honni m a*
ma grant loiaute m ocira
si com j espoir

Ensuite nous avons les cas où un élément X s'est intercalé entre les deux constituants discontinus qui forment le GV. Cet élément peut être Acc.O(le vers 3945) ou Dat.O (le vers 302) ou Adv.Circ + Gen.O (le vers 1819) ou enfin un GPrep.Circ (le vers 1454).

vv. 1943-1946

Quant on ot chante tout attrait
chascuns ala a son retrait
qui dut son corset desvestir
pour le seurcot ouvert vestir

vv. 2981-2986

et cil oisillon *qui mieus mieus*
en plus de trente mille lieux
tout aussi com par estrivees
chantoient les gueules baees
si qu il faisoient restentir
tout le vergier ...

²³⁶ 98, 112, 250, 411, 717, 797, 905, 1014, 1024, 1092, 1594, 1597, 1714, 1737, 1802, 1806, 1830, 1928, 2097, 2081, 2114, 2214, 2660, 2690, 2764, 2981, 3029, 3150, 3159, 3405, 3613, 3656, 3781, 3789, 4095, 4109, 4199, 4239, 4291, 4229

²³⁷ les vers 98, 250, 411, 717, 1014, 1024, 1714, 1737, 1802, 1830, 1928, 2214, 2660, 2690, 2764, 3029, 3159, 3613, 4109, 4199, 4239, 4291, 4229

²³⁸ les vers 112, 797, 905, 1092, 1594, 1597, 1714, 1806, 2097, 2081, 2114, 2660, 2981, 3150, 3405, 3656, 3781, 3789, 4095

²³⁹ les vers 1714, 2660, 2690

²⁴⁰ les vers 112, 2764, 3150

²⁴¹ le vers 463, 1396, 1599, 3622, s4031, 4261

²⁴² le vers 1430

²⁴³ les vers 120, 758, 2638, 4265

	RELATIVE qui (sujet)	
(S)V(-O)		255
(S)XV(-O)	[X = Acc.O]	29×
	[X = Gen.O]	8×
	[X = Dat.O]	3×
	[X = GPrep.Circ]	24
	[X = G/Adv.Circ]	20
	[X = plusieurs Circ]	3
TOTAL		33

cui

Pronom relatif qui exprime principalement le régime indirect animé²⁴⁴. La forme *cui* persiste dans certains textes comme un archaïsme graphique tout à fait occasionnel²⁴⁵. Aussi Marchello-Nizia²⁴⁶ remarque à propos du *cui* qu'à l'époque du moyen français il a pratiquement disparu, se voyant remplacé par *qui*, employé désormais pour toutes les fonctions, c'est-à-dire non plus seulement en fonction de sujet, d'attribut du sujet et de régime direct, mais aussi en fonction de régime prépositionnel.

Nous avons trouvé 3 occurrences de relative introduite par ce pronom²⁴⁷.

vv. 1052-1054

les yeus esbloee
et aveugle de mainte gent
cui elle promet largement

Dans l'exemple suivant, nous avons *cui* avec les verbes *aider* et *laisser*. Il n'est pas évident de savoir si le *cui* est vraiment régime indirect (datif) ici ; en ce qui concerne le verbe *aider* il avait connu aussi l'emploi transitif indirect avec les personnes²⁴⁸. Aussi le verbe *laisser* peut-il

²⁴⁴ Buridant - les relatives simples en qu- (avec antécédent)

	+ ANTÉCÉDENT	
	+/- ANIMÉ	
Sujet	qui (que)	
Régime direct	que	
Régime indirect	dont, ou	(dont)
"	cui (quoi)	
"	+ ANIMÉ	- ANIMÉ

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §473

²⁴⁵ MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen âge - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. §424

²⁴⁶ MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. p. 213

²⁴⁷ les vers 1054, 2649, 2650

²⁴⁸ *aider* - ...XI^e s. aidiez [impér. 2 plur.] (+ datif de pers.) a (+ inf.) (Alexis, éd. Paris et Pannier, 93 b : Aidez m'a plaindre le dol de mon ami) ... ;

CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

URL : <<http://www.cnrtl.fr>>

accepter un datif si nous le comprenons comme *laisser qqch à qq* et par là *laisser à qqn*, c'est-à-dire *léguer, céder*²⁴⁹. Mais il est possible que *cui* soit ici vraiment un complément direct²⁵⁰.

vv. 2644-2651

Mais pour ce que tu yes es mains
de Fortune dont je parole
je te pri retien de m escole
que la ou elle est si bien sont
il s en vont et s elle s en part
et *cui elle aide* il est aidies
cui elle laist il est laissiez
ce m est avis

RELATIVE cui	
SV(-O)	3
TOTAL	3

de quoi

Ce connecteur se rencontre dans le texte dans le sens de dont. Marchello-Nizia dit : "Quoi peu fréquent en ancien français, l'est bien plus en moyen français ; au XIV^e siècle. il est encore limité aux emplois prépositionnels (que l'antécédent soit animé ou non animé) ; il renvoie également à un énoncé qui précède."²⁵¹ :

vv. 2776-2770

Il m est avis
que selonc mon jugement nice
riens ne souffist a advarice
de quoy on voit tout en apert
que qui tout couvoite tout pert

Nous avons 6 relatives régies par quoy/quoi en emploi prépositionnel (*à* et *de*)²⁵². Une fois le sujet n'est pas exprimé.

vv.4250-4251

Or doint Dieus que jamais ne face
chose *de quoi perdre la puisse*

²⁴⁹ *laisser* - ... C. Céder 1. ca 1100 « léguer (un bien) » (Roland, 315) ; 2. 1160-74 « céder (des hommes à qqn pour qu'ils passent sous son obédience) » (Wace, Rou, III, 920 : Les paï sanz a mei lessez) ...

CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

URL : <<http://www.cnrtl.fr>>

²⁵⁰ SNEYDERS DE VOGEL, K.. *Syntaxe historique du français*. La Haye : Librairie J.-B. Wolters, 1927. §111 bis

²⁵¹ MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. p.207

²⁵² les vers 39, 587, 800, 2769, 3885, 4251

RELATIVE de quoi	
SV(-O)	5
V(-O)	1
TOTAL +S	5
TOTAL -S	1
TOTAL	6

quanque, quoy que et que que²⁵³

Pronom indéfini signifiant la généralité non distributive²⁵⁴ ("*tout ce que*"); attesté seul ou avec *tout* (*tout quanque*). Le Goffic l'explique comme un figement graphique de *quoi que*, le *quoi* étant un indéfini et le *que* étant au départ le relatif neutre, attribut de P, avec ellipse de *être*. La confusion est fréquente (en français moderne comme en moyen français) entre *quoi que* (*quoi que j'aie pu faire pour l'en empêcher*, où *que* reste relatif et fonctionnel) et *quoique* (*quoique j'ai assayé de l'en empêcher*, où *que* est devenu pur connecteur et sans fonction). L'extension des emplois de *que* dans *quoi que* est d'après Le Goffic la même que dans le clivage.²⁵⁵ Mais la généralisation fait que *que* tend à ne plus être senti comme relatif : il tend à être senti comme purement invariable et hors de fonction. Cependant, nous allons considérer les subordonnées en *quanque* etc. comme relatives quoique, à cause de l'antécédant indéfini *quoi*, la phrase dans son ensemble ait la valeur plutôt intégrative.

Chez Machaut *quanqu-* est toujours relatif ; en revanche, pour *quoi que* et *que que* nous avons aussi des emplois concessifs (*quoique*).

que que et quoy que

Le neutre latin *quidquid* aboutit en ancien français à *que que*. Ulla Jokinen qualifie *que que* et *quoy que* de pronoms assez rares qui se trouvent surtout dans des locutions où leur fonction est difficile à établir²⁵⁶. Elle cite un exemple qui est pratiquement identique à celui que nous avons trouvé chez Machaut²⁵⁷, c'est-à-dire le verbe de la proposition subordonnée est *avenir*. Si nous

²⁵³ CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

URL : <<http://www.cnrtl.fr>>

quoique, conj.

Étymol. et Hist. Ca 1200 *quoi que* (Jourdain de Blaye, éd. P. F. Dembowski, 1227) ; 1656 avec ell. du verbe être, *quoique pieux* (Pascal, Provinciales, VII ds Œuvres compl., éd. L. Lafuma, Seuil, p. 399) ; 1790 *quoique ça* (Le Père Duchesne d'Hébert, éd. F. Braesch, I, 26 sept., p. 236). Comp. de *quoi** et de *quel**, supplantant *que que* (ca 1100, Roland, éd. J. Bédier, 3827).

²⁵⁴ MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen âge - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. §287, 4

²⁵⁵ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §336

²⁵⁶ JOKINEN, Ulla : *Les relatifs en moyen français*. Helsinki : Suomalainen Tiadeakatemia (Academia Scientiarum Fennica), 1978. p. 43-44

²⁵⁷ Pour eulx en la foi maintenir,

que que l'en deüst avenir

(anonyme). *Contes pieux en vers du XIV^e siècle*. tirés du recueil intitulé Le Tombel de Chartrose et publiés par Walberg, E.. Lund : Gleerup, 1946, tome IV, pp. 139-140

suivons la grammaire de Le Goffic²⁵⁸ le *que que* représente la séquence d'impersonnel²⁵⁹. L'ordre des mots dans les trois exemples²⁶⁰ ne montre pas d'anomalie.

vv. 131-132

siens sans riens retenir
sui *que qu il m en doie avenir*

quanque

Nous avons 7 occurrences de (*tout*) *quanqu-* P²⁶¹ ; une avec le sujet non exprimé.

v. 51

Tout m estoit un *quanque veoie*

RELATIVE	que que quanque quoy que
SV(-O)	9
V(-O)	1
TOTAL +S	9
TOTAL -S	1
TOTAL	10

dont

Buridant : "*Dont* peut être considéré comme l'une des deux variantes d'un archimorphème DON, qui amalgame au XIII^e siècle, sous l'effet de l'amenuisement des consonnes finales, *donc* (<dumque/dum x tunc?) et *dont* (<de unde, où l'adverbe interrogatif latin, marquant la provenance, est renforcé par la préposition de, selon un processus largement développé en latin parlé populaire) : le *c* et *t* finaux sont interchangeable dans les manuscrits, pour peu qu'on les distingue."²⁶²

Buridant : "Indifférent au genre, à l'animé ou à l'inanimé, *dont* connaît les emplois répondant aux fonctions de la préposition de (de qui, d'ou), soit comme déterminant, soit comme circonstant."²⁶³

Nous avons trouvé 28 propositions avec *dont* relatif, dont 8 méritent un commentaire.

²⁵⁸ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §97

²⁵⁹ Jokinen le détermine comme sujet.

JOKINEN, Ulla : *Les relatifs en moyen français*. Helsinki : Suomalainen Tiadeakatemia (Academia Scientiarum Fennica), 1978. p. 43-44

²⁶⁰ les vers 132, 1304, 3144

²⁶¹ les vers 51, 75, 853, 2729, 2758, 3703, 3984

²⁶² BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §445

²⁶³ Ibid., §483, 2

le sujet exprimé

Dans les propositions avec le sujet exprimé nous avons une fois l'ordre dont X-S-V (le vers 2132) et une fois S-X-V (le vers 3910), l'élément X est dans les deux cas un Adv.Circ

vv. 2133-2135

Car presente m estoit la mors
dont vraiment j estoie mors
 ma dame se vous ne fussiez
 ...

le sujet non-exprimé²⁶⁴

L'ordre des propositions sans sujet exprimé est soit simplement *dont* V(-O)²⁶⁵ (une fois avec l'inversion du Vmod et l'Inf²⁶⁶) soit dont X-V(-O) ; le X est saturé par des éléments divers : Acc.O, Adv.Circ ou GPrep.Circ²⁶⁷.

Remarque - dont de coordination

Fréquemment *dont* est employé pour lier deux propositions indépendantes. Il sert à souligner le lien logique entre deux éléments²⁶⁸. Machaut n'utilise pas la graphie *donc*²⁶⁹, en conséquence nous avons l'impression qu'il s'agit d'un pronom relatif qui a pour antécédent toute la proposition précédente quoiqu'il s'agisse bien d'une conjonction de coordination²⁷⁰ que nous pourrions paraphraser par "*en conséquence de quoi*"²⁷¹ ou "*et alors*". Nous avons trouvé 24 occurrences de cet emploi de *dont* comme coordonnant.

vv. 4077-4083

Mais tout einsi qu elle tenoit
 mon doy soudeinement venoit
 entre nous deus Douce Esperence
 pour parfaire ceste alience
dont moult lie et moult joieus fumes
 quant a nostre conseil l eumes
 pour ce que ...

Nous avons aussi des occurrences de *donc* adverbe écrit avec la graphie *dont*.

²⁶⁴ les vers 511, 2075, 2124, 2131, 2210, 2607

²⁶⁵ les vers 2075, 2131

²⁶⁶ le vers 2607

²⁶⁷ les vers 511, 2124, 2210

²⁶⁸ THOMASSET, Claude – UELTSCHI, Karin. *Pour lire l'ancien français*. Paris : Nathan, 1993. 3.1, page 119

²⁶⁹ Nous devons nous fier ici à la précision de l'édition Hœpffner. Vu que nous avons aussi la graphie *donc*, il est probable que Machaut se soit vraiment servi plutôt de la graphie *dont* pour exprimer les deux.

²⁷⁰ Conjonction de coordination exprimant la conséquence ou la conclusion d'énoncés immédiatement antécédents (valeur logique ; introduit une phrase, un membre de phrase ou une proposition) -

CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

URL : <<http://www.cnrtl.fr>>

²⁷¹ BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §445

vv. 2479-2485

Et se de li garder te vues
 je te diray que faire pues
 et pour estre boneureus.
*Dont n as tu riens si precieus
 comme toy?*

Ma dame nennil.

Or tien *dont* son pooir si vil
 qu aies de toy la signourie

	RELATIVE dont	
SV(-O)		20
SXV(-O)	[X = Adv.Circ] 1×	1
XSV(-O)	[X = Adv.Circ] 1×	1
V(-O)	{GV = Inf + Vmod} 1×	3
XV(-O)	[X = Acc.O] 1×	3
	[X = Adv.Circ] 1×	
	[X = GPrep.Circ] 1×	
TOTAL +S		22
TOTAL -S		6
TOTAL		28

ou

Le pronom *où* est à l'origine introducteur d'une relative qui se réfère à un complément de lieu. (...) Plus tard, *où* se trouve dans des compléments de lieu de nature générale, construits avec des prépositions *en* ou *dans* ; à une époque plus récente avec la préposition *en* au sens figuré. (...). Le domaine d'*où* s'étend aussi aux compléments temporels, et enfin aux personnes²⁷².

Nous avons relevé 41 relatives régies par *où* ; 12 ont l'ordre différent à S-V(-O).

(Dans une proposition avec le sujet exprimé un GPrep.Circ est placé entre le Vaux et le Vpart²⁷³.)

le sujet exprimé²⁷⁴

Nous avons 4 cas d'inversion *ou* V-S²⁷⁵

²⁷² JOKINEN, Ulla : *Les relatifs en moyen français*. Helsinki : Suomalainen Tiideakatemia (Academia Scientiarum Fennica), 1978. p29, (199)

Nous avons trouvé quelques exemples de ce emploi d'*où* avec antécédent animé humain (les vers 428, 1201, 3287, 3484 et autres) :

v. 3287

C est celle (Douce Esperence)
ou sont tuit mi retour

Cependant la question de l'antécédent n'influence pas l'ordre de mots dans les propositions en *où*. Nous ne discernons alors pas les propositions d'après leur l'antécédent animé/inanimé.

²⁷³ le vers 3949

²⁷⁴ les vers 1315, 3287, 3949, 3956, 4138

²⁷⁵ les vers 1315, 3287, 3956, 4138

vv. 4135-4138

La demouray longuettement
 en joie et en esbatement
 tant qu il fu temps de repairier
 vers celle *ou sont mi desirier*

le sujet non-exprimé²⁷⁶

Dans 3 cas, un complément direct est antéposé au verbe²⁷⁷ ; ensuite nous avons une fois un Adv.Circ²⁷⁸ dans cette position.

vv. 425-430

Et seur ce que Douce Pensee
 s est dedens mon cuer enfermee
 Souvenirs et Bonne Esperance
 et Loiaute *ou ma fiance*
ay si toute qu ailleurs ne l ay
 fis je ce dit qu on claimme lay

Deux fois nous avons trouvé l'inversion du Vmod et l'Inf²⁷⁹ et une fois l'inversion de l'AttS et le Vcop²⁸⁰.

vv. 2338-2341

Si met dou tout en vostre garde
 cuer corps ame Car il n est lieus
ou mettre les peusse mieus
pour mon temps user liement

	RELATIVE où		
SV(-O)	{GV = Vaux + ... + Vpart}	1×	30
VS(-O)			4
V(-O)	{GV = Inf + Vmod}	2×	3
	{GV = Vpart + Vaux}	1×	
XV(-O)	[X = Acc.O]	3×	4
	[X = Adv.Circ]	3×	
TOTAL +S			34
TOTAL -S			7
TOTAL			41

lequel

Le relatif *lequel* existe en ancien français. Mais l'emploi relatif, encore extrêmement rare, ne se développe réellement qu'en moyen français²⁸¹. La première attestation remonte à 1123 à Saint

²⁷⁶ les vers 428, 776, 837, 839, 2340, 2626, 3120

²⁷⁷ les vers 428, 837, 2626

²⁷⁸ le vers 839

²⁷⁹ les vers 776, 2340

²⁸⁰ le vers 3120

²⁸¹ MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen age - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. §446

Alexis²⁸². *Lequel* pronom relatif est aujourd'hui interdit en tant que complément direct mais en ancien et moyen français il peut figurer dans cette fonction²⁸³. Nous avons relevé deux propositions relatives introduites par "*lequel*"²⁸⁴. L'ordre de leurs constituants est non marqué.

vv. 2850-2853

Mais einsois de ma clere vois
te diray une baladelle
de chant et de ditte nouvelle
la quele tu emporteras

RELATIVE lequel	
SV(-O)	2
TOTAL	2

Conclusion

Les résultats pour toute les propositions relatives se trouvent résumés dans le tableau suivant :

	RELATIVE										
	dont	ou	lequel	cui	de quoi	que que quaque quoy que	que	clivage	qui (sujet)	qui (régime de prép.)	
SV(-O)	20	30	2	3	5	9	104	10	255	6	444
VS(-O)	0	4	0	0	0	0	0	0	—	0	4
XVS(-O)	0	0	0	0	0	0	0	0	—	0	0
SXV(-O)	1	0	0	0	0	0	3	0	49	0	53
SOV(-O)	0	0	0	0	0	0	—	0	29	0	29
XSV(-O)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
OSV(-O)	0	0	0	0	0	0	—	0	0	0	0
V(-O)	3	3	0	0	1	1	16	1	0	1	26
XV(-O)	2	3	0	0	0	0	19	2	—	0	26
OV(-O)	1	1	0	0	0	0	—	2	—	1	5
TOTAL	28	41	2	3	6	10	143	15	333	8	589

Dans les propositions relatives, l'ordre non marqué représente 75,4 %. Comme dans le cas des pourcentages, nous avons quatre cas d'inversion entre le sujet et le verbe, mais ici ils représentent seulement 0,79 % de la somme totale des propositions avec le sujet exprimé (introduites par une autre proposition que *qui*). Ce type d'inversion touche en plus seulement les propositions régies

²⁸² St Alexis, éd. Chr. Storey, prol. : *Icesta istorie est... consulaciun a cascun memorie spiritel, les quels vivent purement :*

CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.)

URL : <<http://www.cnrtl.fr>>

²⁸³ 1^{re} moitié XII^e s. compl. d'obj. dir. lequel sans antécédent exprimé (Ps. Oxford, 64, 4, *ibid.* : *Beneürez lequel tu eslisis et prisis [Beatus quem eligeris]*) ; ca 1200 avec antécédent lo queil (*Dialogues Grégoire*, 10, 14 *ibid.* : *aprist [Moÿses] lo comandement, lo queil il ne conut pas parmei homme [mandatum...quod]*).

CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

URL : <<http://www.cnrtl.fr>>

²⁸⁴ les vers 291, 2853

par où. Les exemples en sont pratiquement identiques ; le verbe est toujours être en emploi absolu (*celle ou sont [tuit]mi + GN*). Nous pouvons alors constater que l'inversion classique ne touche pratiquement pas les proposition relatives, sauf des cas particuliers.

En revanche, le pourcentage concernant les cas avec un élément intercalé entre le sujet et le verbe donne un chiffre intéressant. Dans le cas des relatives c'est 13,9 % tandis que le même chiffre pour les autres types ne dépasse pas 4,3 %²⁸⁵. Le phénomène se rencontre quasi exclusivement chez le pronom relatif *qui* sujet, ce qui explique la situation. Les relatives en *qui* sujet ne peuvent pas, *a priori*, avoir l'ordre V(-O), OV(-O) ou XV(-O) avec le sujet effacé. Si nous écartons les résultats obtenus pour les relatives en *qui* sujet de nos calculs, nous allons obtenir 2 % ce qui correspond avec les résultats obtenus dans le cas des complétives et percontatives. Le chiffre *qui*, chez les relatives représente l'ordre SXV(-O) et SOV(-O), doit être même comparé plutôt avec les chiffres concernant l'ordre dans les propositions où le sujet se voit effacé²⁸⁶.

L'ordre X-S-V(-O) est représenté par un seul exemple (c'est-à-dire 0,17 % dans la somme totale, chez les autres types c'est à peu près deux pourcents ou plus). L'exemple se rencontre dans le cas de la proposition dont (v. 2135 ...*la mors dont vraiment j estoie mors si ...*). Vu qu'il s'agit du seul exemple (sur le total de 589 propositions) nous devons forcément y voir une intention particulière de l'auteur qui voulait mettre un accent particulier sur l'adverbe vraiment.

Le sujet n'est pas exprimé dans 9,8 % des cas mais il faut aussi considérer que 56,5 % des propositions relatives sont introduites par *qui* et l'effacement du sujet est *a priori* impossible. Si nous écartons les propositions en *qui* nous obtenons 74,86 % propositions ce qui correspond mieux aux chiffres relevés chez autres types.

Dans 54,4 %, le verbe est précédé par X ou O. Le complément direct précède le verbe seulement dans 8,8 % des cas contre 45,6 % avec un autre constituant antéposé au verbe (dans 45,6 % le verbe est omis). L'ordre X-V(-O) se rencontre surtout dans les propositions où le connecteur prend la fonction du régime direct. Le X est presque toujours un circonstant.

²⁸⁵ 2,6 % percontatives *en qui* (1x) et *comment* (1x), 4,3 % complétives en *que* (9x) et *pour ce que* (1x), 3 % intégratives *en qui* (12x), *que* (3x), *quant* (3x), *si com* (2x), *se* (4x), *puis que* (1x).

²⁸⁶ Sauf dans le cas des intégratifs en *qui* où la situation est identique (le connecteur prend la fonction sujet). Aussi les autres connecteurs intégratifs acceptent cet ordre quoique pas dans la même abondance comme *qui*. Nous pourrions nous demander si la raison en peut être leur statut de cheville ou si ça soit un pur hasard.

Les subordonnées complétives

*Remarques générales*²⁸⁷

La structure d'une subordonnée complétive est très proche de celle d'une indépendante. C'est parce que seulement dans le cas des complétives, nous pouvons parler d'un connecteur pur (et non anaphorique) qui n'est pas doté de fonction, comme c'est le cas dans les autres types de subordonnées. Le connecteur d'une complétive ne reprend rien à gauche, il est sans fonction à droite²⁸⁸. Une complétive est équivalente à un groupe (pro)nominal²⁸⁹ ; comme telle, elle peut se rattacher à un nom²⁹⁰.

vv. 2701-2792

*L espoir qu il prent en son revel
qu apres le lait il fera bel*

Avant de commencer l'analyse des complétives dans *Remede de Fortune*, il est nécessaire de délimiter encore la différence entre une complétive et une percontative pour éviter une éventuelle confusion. Elle réside en ceci (outre le statut différent de leur connecteur mentionné plus haut) qu'une percontative a intrinsèquement valeur de "question posée" tandis que la complétive énonce "un état de fait". La différence ressort clairement de l'exemple suivant :

Paul ne sait pas que Marie est rentrée. la complétive énonce un état de fait.

Paul ne sait pas si Marie est rentrée. la percontative laisse ouverte la question²⁹¹.

La perspective percontative ressort chez Machaut de la même façon :

la complétive :

²⁸⁷ Dans le paragraphe suivant nous citons (sauf indiqué autrement) Le Goffic § 26

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993.

²⁸⁸ Le Goffic présume que les complétives sont des relatives (ou des intégratives) incomplètes (selon que la complétive dépend d'un verbe ou d'un nom), le *que* complétif étant un pronom neutre, attribut d'un être sous-jacent. Cette origine est d'après lui encore sensible en synchronie dans les cas (nombreux) où le *que* est dans la dépendance d'un nom ou d'un pronom ; elle ne l'est plus dans les autres cas. Le *que* permet d'enchâsser P en le convertissant en une expression nominale aisément manipulable "(ce) que P [est]", d'ordre métalinguistique.

Il a cette particularité qu'il est gaucher. = "*il a cette particularité que P (il est gaucher) [est]*"

Je crois qu'il viendra. = "*je crois ce-que P (= il viendra) [est]*"

LE GOFFIC, Pierre. *Marqueurs d'interrogation/idéfinition/subordination : essai de vue d'ensemble*. Verbum, tome XXIV, fascicule 4. Nancy, 2002, pp. 315-340

²⁸⁹ ... et toutes les fonctions de nom lui sont accessibles ; tout de même une complétive, par définition, ne peut pas être un "objet" de même nature qu'un groupe nominal : c'est une structure de phrase, représentant un événement ou une situation, posée ou envisagée (selon son mode et le verbe introducteur).

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §177

Ibid., 1993.

²⁹⁰ l'exemple cité par Le Goffic : *son idée que tout va mal*

²⁹¹ Ibid., §188

vv. 728-730

je say vraiment
qu eusse este mors en la place
pour paour de perdre sa grace

la percontative :

vv. 753-753

je ne savoie
qu il me failloit

Le que complétif

Le *que* complétif est obligatoirement précédé de ce derrière certaines prépositions comme *à* et *de* :

vv. 41-44

Car chose ne puet si forte estre
 s il vuet qu il n en deveingne mestre
 mais qu il vueille faire et labeure
 ad ce que j ay dit ci desseure

Le *que* complétif se retrouve aussi dans de nombreuses locutions conjonctives dont quelques unes ont été créées à l'époque de Machaut (*afin qu-* : conservé jusque à nos jours, *comment qu-* : disparu au XVI^e siècle²⁹²). D'autres, entre temps, ont un peu changé leur forme (*pour ce qu-* a donné *pour qu-* et *parce qu-*).

La coordination de deux complétives est très usuelle²⁹³. Nous en avons trouvé 7 cas :

*pour ce que P1 ... et que P2*²⁹⁴
*comment que P1 ... et que P2*²⁹⁵

²⁹² WIELEMANS, Valerie. *L'évolution de comme et comment : le témoignage des grammairiens et des dictionnaires de l'époque*. La revista electrónica CÍRCULO de lingüística aplicada a la comunicación (CLAC 22/2005).

URL : <<http://www.ucm.es/info/circulo/index.htm>>

²⁹³ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §302

²⁹⁴ Nous avons trois exemples de *que* reprenant *pour ce qu-* :

les vers 2441-2448, 2273-2276 et 3624-3628

vv. 2441-3448

Et *pour ce que* je t ai acquis
et que d umble cuer m as enquis

...

... je te vueil demander

²⁹⁵ les vers 3837-3840

nous avons trouvé même *comment que P1... et que P2... et que P3* :

vv. 2505-2512

Et *comment que* moult fort te plainnes
 en ta complainte *et que* tu teingnes
 que Fortune t a este dure
 amere diverse et obscure
et que maintes fois appellee

*ad ce que P1 ... et que P2*²⁹⁶
*pour Pinf ... et que Pcomplétive*²⁹⁷

Un autre phénomène est l'enchâssement d'une proposition dans la complétive (ou même simplement la présence en tête d'une omplétive d'un syntagme nominal autre que sujet) ce qui peut conduire à la répétition de *que*²⁹⁸. Chez Machaut l'élément enchâssé qui mène à la répétition de *que* est une intégrative en *se* ou *quant*²⁹⁹.

Dans les cas relevés, ce procédé de reprise est utilisé pour conserver la linéarité rompue par la petite digression en forme d'une intégrative un peu longue insérée pour nous présenter d'abord les conditions dans lesquelles l'action de la complétive se produit avant de prononcer la complétive annoncée par le verbe régisseur ; ensuite, pour garder la progression narrative le *que* est repris. (P principale [verbe déclaratif] que/se [quant] sous-P intégrative/que P complétive).

vv. 2524-2528

je di par raison et tesmoing
que se Fortune t a oste
 de la joie ou tu as este
 dont tu a receu maint mal
que traison ne fait ne mal

Mais c'est loin d'être une règle. Nous avons dans le corpus aussi des phrases où le connecteur ne se répète pas :

l as fausse traître prouvé
 et ton anemie en tous cas
 je vueil estre ses advocas

²⁹⁶ vv. 4037-4042

... Mes chiers amis
 puis qu Amours *ad ce* nous a mis
que nos deus cuers ensamble joindre
 vuet sans partir et sans desjoindre
et que faire vuet un de deus
 pour Dieu ne faisons paire d euls

²⁹⁷ vv. 4078-4092

Mais tout einsi qu elle tenoit
 mon doy soudeinement venoit
 entre nous deus Douce Esperence
pour parfaire ceste aliencie

...

et qu elle peust tesmongnage
 porter que de loial corage
 me donna s amour et je li

²⁹⁸ MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen age - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. §370

Aussi Petra Esperling décrit ce phénomène dans sa thèse comme assez courant dans toutes les œuvres analysées sauf chez Froissart et Lefèvre. Froissart ne s'en sert, pas même si les deux parties de la proposition sont placées loin l'une de l'autre.

ESPERLING, Petra. *Untersuchungen zur Syntax (Wortstellung) im Mittelfranzösischen des 15. Jahrhunderts*. Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag, 2001. p. 88

²⁹⁹ les vers 150-153, 1441-1444, 2524-2528

vv. 87-90

Einsi fist Amours par son art
 qui maint franc cuer doucement art
que quant premiers ma dame vi
sa grant biaute mon cuer ravi

Et nous avons trouvé également un endroit où, selon le manuscrit, le *que* est exprimé deux fois ou une fois (mais nous présumons qu'il s'agit ici plutôt d'une faute du scribe)³⁰⁰ :

vv. 718-720

Et vraiment il me sambloit [*que*]
 se³⁰¹ j eusse dit Je le fis
que trop me fusse desconfis

Nous avons exclu de l'analyse les propositions en *car* "qui peuvent avoir encore le comportement d'un élément de subordination et être ainsi équivalent de *parce que*"³⁰² mais trop souvent, il est difficile de décider s'il s'agit d'une subordination ou d'une coordination³⁰³. En revanche parmi les phrases en *que* complétif nous avons relevé quelques unes où *que* a la signification de *parce que* (*car*)³⁰⁴ ou *sans que*³⁰⁵.

Martin et Wilmet disent à ce propos : "Entre l'ancien français et la période moderne, le conjonctif *que* universel (signifiant *avant que*, *à moins que*, *de peur que*, *pourvu que*, *pour autant que*, *de tel sorte que*, *sans que* ...) a progressivement abandonné un certain nombre de ses acceptions. Les témoignages de *que* = *parce que* ou *car* se raréfient dès le moyen français."³⁰⁶

vv. 4053-4055

Et pour ma pais je vueil savoir
 dont cilz aneles vint *qu* avoir
ne vous vi onques mais anel

La conjonction *que* peut se charger (également) d'une valeur adversative et signifier *sans que*, lorsque la principale est négative (la subordonnée comportant alors un *ne* obligatoire)³⁰⁷.

³⁰⁰ le *que* entre parenthèses est la variante des manuscrits KJ qui manque dans le manuscrit choisi par Hœpffner comme principal pour l'établissement de son édition

³⁰¹ le manuscrit K . *ce*

³⁰² MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen âge - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. § 373

³⁰³ THOMASSET, Claude – UELTSCHI, Karin. *Pour lire l'ancien français*. Paris : Nathan, 1993. p. 99

³⁰⁴ les vers 315, 2087, 2801, 3597, 3694, 4054, 4247 (concernant l'exemple 2801 nous admettons que sa signification n'est pas tout à fait claire)

³⁰⁵ les vers 2810, 3199

³⁰⁶ MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen âge - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980. § 461

³⁰⁷ Ibid., § 385

vv. 2807-2820

Et loiaute ja ne despice
se sa jus n en as la merite
qu elle ne puet estre perdue
qu a cent doubles ne soit rendue

Nous avons analysé toutes les subordonnées complétives régies par les connecteurs suivants : *a ce que, ad ce que, afin qu-, comment que, de ce que, de quoi, par quoy, quoy que, eins que, einsois que, ainsi com, en (tout) ce que, fors (tant) que, ne que, ja soit ce que, ja soit ainsi que, mais que, mais quant, pour ce que, qu-, sans ce que, selonc ce que, seur ce que.*

Les résultats de l'analyse

Le corpus contient 507 sous-phrases complétives. L'ordre des mots non marqué, c'est-à-dire S-V(-O) représentent 283 phrases (65,5 %).

Les propositions introduites par : *afin qu-(2x), en (tout) ce qu-(1x + 1x), selonc ce qu-(6x), de quoi (1x), par quoy (1x), einsois qu- (3x), ainsi com (3x)*, soit au total 17 cas, ne montrent pas d'exception par rapport à l'ordre S-V(-O).

En ce qui concerne les phrases avec les connecteurs : *ad ce qu-, comment qu-, de ce qu-, quoy qu-, eins qu-, fors (tant) qu-, ne qu-, ja soit ce qu-, (ja soit ainsi qu-), mais quant, pour ce qu-, sans ce qu-, seur ce qu-, qu-* nous avons trouvé quelques cas qui méritent un bref commentaire. Nous allons voir des cas particuliers classés d'après leurs connecteurs.

ad ce que

La locution *ad ce qu- (a ce qu-)* est représentée par 3 exemples. Deux suivent l'ordre S-V(-O) ; dans le troisième exemple l'ordre de l'Inf et Vmod est inversé et un complément direct précède le verbe (*ad ce ... qu- Acc.O-Adv.Circ-Inf-Vmod-GPrepCirc*). De plus la locution est disjointe : *ad ce ... qu-*.

vv. 4037-4042

... Mes chiers amis
puis qu Amours *ad ce* nous a mis
que nos deus cuers ensamble joindre
vuet sans partir et sans desjoindre
et que faire vuet un de deus
pour Dieu ne faisons paire d euls

	COMPLÉTIVE a(d) ce que	
SV(-O)		2
XV(-O)	[X = Acc.O + Adv.Circ] 1× {GV = Inf + Vmod} 1×	1
TOTAL +S		2
TOTAL -S		1
TOTAL		3

comment que

Machaut utilise cette locution conjonctive dans le sens de *quoique*. Il s'agit d'une locution conjonctive à valeur concessive. Elle suit la même évolution que *comme que* : elle apparaît en ancien français et disparaît au XVI^e siècle³⁰⁸.

Le type *comment qu- P* est représenté par 18 exemples dont une moitié suit l'ordre S-V(-O), une fois avec inversion au sein du groupe verbal (le vers 1557).

vv. 1556-1558

... ma douleur adoucissoit
comment que nature esbahie
fust en moy plus que je ne die

Ensuite nous avons trouvé les cas suivants³⁰⁹ :

le sujet exprimé

vv. 1838-1846

Et s elle en voit un qui se rende
en amours de vray sentement
...
legierement le congnoistra
comment que fort a congnoistre a
cils qui vuet avoir sans doubtaunce
la juste et vraie congnoissance
comment qu- Adv.Circ-Dat.O-V-S(pron)

Le sujet se déplace ici vers la position finale. Le complément indirect se trouve à gauche du verbe.

le sujet non-exprimé

Nous avons relevé 6 propositions avec l'ordre *comment qu-Circ-V*³¹⁰
deux exemples (identiques) se trouvent dans le rondelet :

³⁰⁸ WIELEMANS, Valerie. *L'évolution de comme et comment : le témoignage des grammairiens et des dictionnaires de l'époque*. La revista electrónica CÍRCULO de lingüística aplicada a la comunicación (CLAC 22/2005).

URL : <<http://www.ucm.es/info/circulo/index.htm>>

³⁰⁹ les vers 1527, 1557, 2505, 1844, 3839, 3861, 4108, 4114, 4127

³¹⁰ *comment qu-GPrep.Circ-V* : les vers 1527, 3861, 4108, 4114, 4127
comment qu-GAdv.Circ-V : le vers 2505

vv. 4107-4114

Dame mon cuer en vous remaint
comment que de vous me departe
 De fine amour qui en moy maint
 dame mon cuer en vous remaint
 Or pri Dieu que li vostres m aint
 sans ce qu en nulle autre amour parte
 Dame mon cuer en vous remaint
comment que de vous me departe

Une fois, c'est un complément direct (partie de la négation *rien*) qui précède le verbe. Les deux parties de la négation se trouvent côte à côte, devant le verbe, au lieu de former la "paranthèse" autour du prédicat. → *comment que (vous) n en deissiez riens*

vv. 3837-3840

et certes amis bien pensoie
 que la vostre amour estoit moie
comment que riens n en deissiez
 et que samblant n en feissiez
comment qu- Acc.O(neg)-(neg)-Gen.O(pron)-V

	COMPLÉTIVE <i>comment que</i>		
SV(-O)	{GV = AttS + Vcop}	1×	10
XVS	[X = Adv.Circ + Dat.O]	1×	1
XV(-O)	[X = GPrep.Circ]	5×	7
	[X = Adv.Circ]	1×	
	[X = Acc.O]	1×	
TOTAL +S			11
TOTAL -S			7
TOTAL			18

de ce que³¹¹

Locution conjonctive introduisant des complétives indirectes, qui, ne pouvant suivre directement certaines prépositions, s'appuie sur le pronom démonstratif *ce*, qu'on retrouve une nouvelle fois comme antécédent de *que*³¹².

Le type *de ce qu- P* est représenté par 11 exemples (1x avec *de ce ... que disjoint*³¹³), dont 10 suivent l'ordre S-V(-O).

Nous avons trouvé seulement un exemple différent. Son sujet n'est pas exprimé et l'Adv.Circ est à gauche du verbe (*de ce qu- Adv.Circ-V*) :

³¹¹ Buridant : "Nous connaissons ce type de locution conjonctive prépositionnelle dès l'ancien français", BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. § 111, 2.

³¹² Le Goffic §373

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993.

³¹³ vv. 763-764

Mais de ce fu trop eureus
 qu ame n i avoit fors nous deus

vv. 2593-2596

Mais or me respon sans muser
 car encor la vueil excuser
de ce que devant as prouve
 que tu l as amere trouve

	COMPLÉTIVE de ce que	
SV(-O)		10
XV(-O)	[X = Adv.Circ] 1×	1
TOTAL +S		10
TOTAL -S		1
TOTAL		11

quoy que

Nous avons deux cas où *quoy que* est un pur connecteur concessif. Le Goffic l'explique comme un figement graphique de *quoi que*, le *que* étant au départ le relatif neutre, attribut de P, avec ellipse de *être*. La confusion est fréquente (en français moderne comme en moyen français) entre *quoi que* (*quoi que j'aie pu faire pour l'en empêcher*, où *que* reste relatif et fonctionnel) et *quoique* (*quoique j'ai essayé de l'en empêcher*, où *que* est devenu pur connecteur et sans fonction)³¹⁴.

Les deux exemples trouvés sont identiques (v. 1176 *quoy que nuls die*) et il nous semble qu'il s'agit du *qu*-Acc.O-V, *nuls* étant CR pluriel. La forme qui remplit la fonction sujet étant *nului*³¹⁵.

vv. 1175-1177

En tous maus faire se deporte
quoy que nuls die
 Fortune est par dessus les drois

	COMPLÉTIVE quoy que	
SV(-O)		—
XV(-O)	[X = Acc.O] 2×	2
TOTAL +S		0
TOTAL -S		2
TOTAL		2

³¹⁴ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §336

³¹⁵ BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §135

eins que³¹⁶

Machaut comprend *eins qu-* toujours dans le sens de "avant qu-" et ils'en sert pour exprimer l'antériorité. Godefroy mentionne aussi la valeur de simultanéité : *au moment que, pendant que, lorsque* mais celle ci n'est pas exploitée par Machaut.

Le type *eins qu- P* est représenté par 5 cas, dont 4 suivent l'ordre SV(-O). Une fois avec l'inversion de Vaux et Vpart.

vv. 2986-2990

Et sans mentir
eins qu Esperence visete
m eust en ma neccessite
 mes scens estoit si pervertis
 qu ...

Ensuite nous avons trouvé un cas avec l'ordre marqué (le vers 24) :

Le complément indirect s'est déplacé vers la position initiale de la proposition (*eins qu-* GPrep.O-S-subjV-GPrep.Circ) :

vv. 23-25

Et l'entreprenge en juene aage
eins qu en malice son corage
mue par trop grant congnoissance

	COMPLÉTIVE <i>eins que</i>	
SV(-O)	{GV = Vpart + Vaux} 4×	4
XSV(-O)	[X = GPrep.O] 1×	1
TOTAL +S		5
TOTAL -S		0
TOTAL		5

fors (tant) que

Cette locution introduit des propositions exceptives³¹⁷.

fors qu- si ce n'est (que), à moins que, excepté³¹⁸

³¹⁶ *eins* - Godefroy offre pour cet adverbe une longue suite de variantes. Bien que la forme pris par Machaut n'y figure pas nous pouvons la considérer comme une de variantes possibles de issi :
 ISSI, adv.

isi, issis, isit, insi, inssi, insinc, insint, issin, isin, issint, isint, isse, ichi, eissi, eisi, eissin, einssi, einci, einssi, einsinc, einssint, eienssi, ensi, ensy, enci, enssi, ensic, ensit, ensis, ensin, ensinc, enssinc, ensint, enseint, enxeint, enssent, eci, esi, essint, aysi, aysic, aysin, aysy, ainssi, aysic, aysis, ainssi, aysin, aysinc, aysins, ainssi, aysin, aysinc, aysins, aysint, aysint, ansi, anxi, ansique, ansis, ansin, anxin, assint, assien, açaint
 GODEFROY, Frédéric. *Dictionnaire de l'Ancien Langue Française et de tous ses Dialectes du IX^e au XV^e siècle*. Paris : Vieweg, 1883.

³¹⁷ Moignet cité par Buridant : "L'exception est un mouvement de pensée par lequel on soustrait un concept - notion ou procès - à la portée d'un jugement, en opposant un élément particulier à un élément plus général, au regard de l'adversation, où les deux éléments sont au même degré de particularité."

MOIGNET, Gérard. *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*. Genève : Droz, 1959.
 BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §618

fors tant qu- même signification³¹⁹

Le type *fors (tant) qu- P* est représenté par 8 exemples (2 fois *fors qu-* et 6 fois *fors tant qu-*), dont 2 suivent l'ordre S-V(-O). Ensuite nous avons trouvé les cas suivants³²⁰ :

le sujet exprimé

Une proposition avec le sujet exprimé et un GPrep.Circ antécédent au sujet (*fors tant qu-* GPrep.Circ-S-X(sous-P relative)-subjV) :

vv. 529-536

...ainsi vivre me souffist
ne plus ne vueil
fors tant qu en aucune maniere
ma dame chiere
qui de mon cuer la tresoriere
est et portiere
sceust qu elle est m amour premiere
et darrenire

le sujet non-exprimé

Nous avons dans le texte 5 cas propositions subordonnées avec le sujet non exprimé et avec un circonstant placé à gauche du verbe³²¹.

vv. 51-55

Tout m estoit un quanque veoie
fors tant que toudis enclinoie
mon cuer et toute ma pensee
vers ma dame qui est clamee
de tous seur toutes belle et bonne

	COMPLÉTIVE <i>fors (tant) que</i>	
SV(-O)	4×	2
XSV(-O)	[X = GPrep.Circ]	1
XV(-O)	[X = Adv.Circ]	5
	[X = GPrep.Circ]	3
TOTAL +S		3
TOTAL -S		5
TOTAL		8

³¹⁸ GODEFROY, Frédéric. *Dictionnaire de l'Ancien Langue Française et de tous ses Dialectes du IXe au XVe siècle*. Paris : Vieweg, 1883.

³¹⁹ Buridant : "Tant (quantificateur indéfini) vient du latin tantum, neutre pris adverbiallement de l'adjectif tantus "aussi grand", apparenté étymologiquement à tel par sa base, remontant à une racine indoeuropéenne t-, ancien démonstratif. Tant peut marquer la quantité ou l'intensité."

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §140

Dans notre exemple il s'agit d'un marqueur d'intensité illimité entraînant l'effet de corrélation exceptive.

³²⁰ les vers 52, 531, 571, 961, 2407, 2917

³²¹ Dans trois de ces exemples, le verbe est précédé d'un adverbe circonstant du temps : toudis, jadis, ades (les vers 52, 571, 2407, 2917) deux fois un GPrep.Circ à gauche du verbe (les vers 531, 961)

ne que

Dans les grammaires dictionnaires dont nous nous sommes servi, *ne que* figure toujours sous la forme disjointe *ne ... que* marquant l'exception³²². Dans notre texte elle figure sous la forme conjointe (*ne que*) ; il nous semble que cela signifie plutôt *avant que*. Dans une des deux occurrences, le sujet n'est pas exprimé et le complément direct est antéposé au verbe.

vv. 2904-2906

eins qu elle partist de la place
*ne que toute l*³²³ *eust pardit*
 je la sceus par chant et par dit

	COMPLÉTIVE ne que	
SV(-O)		1
V(-O)		1
TOTAL +S		1
TOTAL -S		1
TOTAL		2

ja soit ce que

Machaut utilise cette locution conjonctive dans le sens de *quoique*. Le type *ja soit ce qu-* P est représenté par 5 exemples³²⁴, dont trois suivent l'ordre S-V(-O). Un fois nous avons l'inversion entre l'Inf et le Vmod (*ja soit ce qu-* S-Inf-(neg)-Acc.O(pron)-Vmod-GN.Circ-Adv.Circ) :

vv. 2419-2421

Car eins le dois tu entendre
ja soit ce que li mundes prendre
ne le vueille mie ensement.

L'infinitif se déplace ici à gauche du verbe modal qui le régit. Le placement du pronom personnel régime à gauche du verbe est attesté comme normal en ancien français. Buridant dit à ce propos : "Quand il est lui-même régime d'un infinitif régi par un verbe, le pronom, personnel

³²² BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §619

³²³ ballade de la dame Esperence

³²⁴ À côté du *ja soit ce qu-* nous avons trouvé aussi le syntagme (une fois) *ja soit eins qu-* nous n'avons pas trouvé cette variante (avec *einsi*) dans les dictionnaires et la signification n'en est pas très claire. Le même sens que pour *ja soit ce qu-* est invraisemblable. Nous l'avons exclu du corpus analysé.

vv. 3573-3580

J estoie juenes et petis
 nices enfes et enfantis
 nus de scens et pleins d innocence
 d assez petite congnoissance
 d estre en oiseuse coustumiers
 dame quant je vous vi premiers
ja soit eins qu encor en soie
mieus garnis que je ne vorroie

ou réflexif, se place devant le verbe régisseur - modal, causatif ou autre - dont il est satellite, à la forme faible ou indifférente inaccentué".³²⁵

Parmi les autres, il y en a deux avec le sujet non exprimé (les vers 339, 683) et avec une fois le GPrep.Circ (le vers 339) et une fois un complément direct (*rien* - partie de la négation ; le vers 683) à gauche du V :

vv. 681-684

Einsi me fist ma dame faire
ce lay qu oy m avez retraire
ja soit ce que riens n en sceust
qu elle fait faire le m eust

	COMPLÉTIVE <i>ja soit ce que</i>		
SV(-O)	{GV = Inf + Vmod}	1×	3
XV(-O)	[X = GPrep.Circ]	1×	2
	[X = Acc.O]	1×	
TOTAL +S			3
TOTAL -S			5
TOTAL			5

mais quant

Nous n'avons trouvé ce connecteur dans aucun dictionnaire mais nous présumons qu'il s'agit ici d'une variante de *mais que* (la graphie *mais quant* est conservée dans tous les manuscrits, il n'est alors pas probable que ce soit une faute de scribe). *Mais que* se traduit par *pourvu que*, à *moins que*. Avec le subjonctif *mais que* peut marquer la condition ou exception³²⁶. Nous avons une seule proposition (les propositions en *mais que* suivent l'ordre normal) avec *mais quant*, le sujet n'est pas exprimé et un complément direct est antéposé au verbe :

vv. 2379-2382

Mais riens n avez dit de Fortune
qui einsi le monde fortune
qui n est n onques ne fu seure
mais quant les siens plus assure

³²⁵ BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §354, 4b

³²⁶ Ibid., §456

	COMPLÉTIVE	mais que*	mais quant	
SV(-O)*				5
XV(-O)	[X = Acc.O]		1×	1
TOTAL +S				5
TOTAL -S				1
TOTAL				6

pour ce que

Machaut utilise cette locution conjonctive dans le sens de *pour que*³²⁷. En ancien français, la locution conjonctive *por (ce) que* exprime la relation logique de causalité mais aussi de finalité.³²⁸ "L'ambivalence de *por (pour)* entre cause, hypothétique³²⁹ ou concessive, et finalité se retrouve dans les locutions conjonctives qu'il compose, dont l'orientation sémantique dépend du contexte et du mode du verbe."³³⁰

Nous avons dans le texte "*por (ce) que* + indicatif "parce que" "à cause de quoi"/+ subjonctif "pour que"³³¹ et "pourvu que", condition nécessaire."³³²

Par six fois, la locution est disjointe *pour ce ... que*³³³ (les vers 45, 479, 2327, 2730, 3118, 4083), entre le GPrep *pour ce* et l'adverbe *qu-* s'est glissée une autre proposition. Dans le cas suivant, nous avons encore une deuxième proposition qui s'est glissée entre l'adverbe *que* et la préposition *pour ce* :

³²⁷ *pour que* est dans notre texte exprimé aussi par : *par quoy*
vv. 778-782

Si m en alay les saus menus
pour ce que s aucun encontresse
que tant ne quant n i arrestasse
et *par quoy on n aperceust*
qu en moy plour ou tristece eust

³²⁸ Riegel - Pellat - Rioul : "On peut rassembler sous le terme de but, la finalité assertée répondant à la question "pourquoi", mais aussi la conséquence envisagée."

RIEGEL, Martin – PELLAT, Jean-Christophe – RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France, 1994. 511 et 517 et le §516

³²⁹ Buridant : "Le subjonctif peut (cependant) être conditionné par une visée hypothétique, *por ce que* gardant alors son sens explicatif."

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §385 Remarque voir le vers 723 (pour ce que li eusse ouvert... et découvert)

³³⁰ Ibid., §385

³³¹ seulement les vers 2907, 3431, 3871

³³² BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §385

³³³ Buridant mentionne cet possibilité au §521

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000.

vv. 45-49

*Pour ce l ay dit que quant j estoie
de l estat qu innocence avoie
que juenesse me gouvernoit
et en oiseuse me tenoit
mes ouevres estoient volages*

Le type *pour ce qu- P* est représenté par 41 cas, dont 23 suivent l'ordre S-V(-O). Une fois l'attribut précède le Vcop (le vers 1338)³³⁴.

Ensuite nous avons trouvé :

le sujet exprimé³³⁵

Une fois le GPrep.Circ précède le verbe (le vers 4090)³³⁶ et une fois le complément direct précède le verbe.

Remarque

Nous rencontrons souvent dans le texte un procédé de mise en relief souvent utilisé par Machaut. Il consiste en la formation d'une sorte de "paranthèse" à l'aide de deux éléments de la même fonction, deux compléments directs appartenant à la même énumération, deux verbes synonymes etc. :

deux verbes : *n aperceust riens...ou sceust*³³⁷

vv. 3871-3874

*Et pour ce qu on n aperceust
riens de nos amours ou sceust
une damoiselle appella
qui tost oy son appel a
pour ce qu- S(pron)-(neg)-V1-Acc.O-Gen.O-X(ou)-V2*

deux compléments directs - riens de ma pensee ... ne la tres dure destinee

³³⁴ pour ce que m esperence vraie n est pas
pour ce que S-AttS-(neg)-Vcop-(for)

³³⁵ les vers 1449, 3871, 4090

³³⁶ v. 4090

pour ce que chascuns a droit juge

pour ce que S-GPrep.Circ-V

³³⁷ Nous citons ici cet exemple pour illustrer un procédé fréquent mais nous n'allons pas nous occuper en détails des autres cas similaires dans notre travail.

vv. 1447-1454

C est ce qui tout mon bien esteint
 sans joie atendre
pour ce que riens de ma pensee
ne scet ma dame desiree
seur toute creature amee
dou cuer de mi
ne la tres dure destinee
 qui ...*pour ce qu-* Acc.O1-(neg)-V-S-Acc.O2

sujet non-exprimé³³⁸

Il y a 10 propositions du type *pour ce qu-V(-O)*³³⁹ ; une fois avec l'inversion du Vaux et Vpart (le vers 2730) et une fois une inversion de l'Vmod et l'Inf (le vers 1568).

Puis il y a une proposition avec l'ordre X-V(-O) : une fois Adv.Circ du temps à gauche du verbe (le vers 482), trois propositions avec GPrep.Circ à gauche du verbe (les vers 1530, 1327, 2327) et deux proposition avec l'Acc.O à gauche du verbe (les vers 2896, 3165). Enfin, au vers 1568, nous avons.

vv. 1567-1569

Mais nulle riens ne li disoie
pour ce que parler ne pooie

	COMPLÉTIVE pour ce que		
SV(-O)	{GV = AttS + Vcop}	1×	23
SXV(-O)	[X = GPrep.Circ]	1×	1
XVS(-O)	[X = Acc.O]	1×	1
V(-O)	{GV = Inf + Vmod}	1×	10
	{GV = Vpart + Vaux}	1×	
XV(-O)	[X = Adv.Circ]	1×	6
	[X = GPrep.Circ]	3×	
	[X = Acc.O]	2×	
TOTAL +S			25
TOTAL -S			16
TOTAL			41

sans ce que

Machaut utilise cette locution conjonctive dans le sens de *sans que, excepté que*.³⁴⁰ Le type *sans ce qu- P* est représenté par 3 exemples³⁴¹, dont aucun ne suit l'ordre S-V(-O). Tous les cas relevés suivent l'ordre X-V(-O), le X étant soit un objet soit un circonstant. À titre d'exemple :

³³⁸ les vers 39, 401, 482, 723, 1327, 1501, 1530, 1568, 1890, 2327, 2730, 2896, 2907, 3009, 3080, 3165

³³⁹ les vers 139, 401, 723, 1501, 1568, 1890, 2730 2907, 3009, 3080

³⁴⁰ Buridant : "Des prépositions marquant l'exclusion, la mise à part, peuvent prendre un sens exceptif. Sans signifie la mise à part "*sans compter*", mais peut devenir exceptif dans une proposition affirmative ou négative. C'est en ce sens que sans est employé dans la locution conjonctive senz/sanz (ce) que "*sans que*", "*excepté que*".

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §623

³⁴¹ les vers 1720, 3173, 4112

vv. 3172-3173

A Dieu. Je me departiray
sans ce que de toy me departe.

	COMPLÉTIVE sans ce que	
SV(-O)		—
XV(-O)	[X = Acc.O] 1× [X = GPrep.Circ] 2×	3
TOTAL +S		0
TOTAL -S		3
TOTAL		3

seur ce que

Godefroy le traduit par *quoique*, mais nous supposons que sa signification dans le texte de Machaut est plutôt "*au moment où*".

Le type *seur ce qu- P* est représenté par un seul cas. L'ordre dans la proposition est le suivant : *seur ce qu- S1-Vaux-GPrep.Circ-Vpart-S2-4 mult(3x - 0 et 0 et 0)* (passif)

Nous y avons un GPrep.Circ qui s'est glissé entre le verbe auxiliaire et son participe ; la raison peut en être la tentation d'éviter la confusion entre le circonstant et le sujet (multiple), dont une partie est déplacée en position finale ou elle se voit développée par une relative.

vv. 425-430

Et *seur ce que Douce Pensee*
s est dedens mon cuer enfermee
Souvenirs et Bonne Esperance
et Loiaute ou ma fiance
 ay si toute qu ailleurs ne l ay
 fis je ce dit qu on claimme lay

	COMPLÉTIVE seur ce que	
SV(-O)	{GV = Vaux + GPrep.Circ + Vpart} 1×	1
TOTAL +S		1
TOTAL -S		—
TOTAL		1

que

Il nous reste à aborder le chapitre le plus vaste concernant l'ordre de mots dans les complétives avec le connecteur *qu-*.

Le type *qu- P* est représenté par 385 cas³⁴² dont 205 suivent l'ordre SV(-O). Ensuite nous avons trouvé :

le sujet exprimé

Nous avons 246 phrases en *qu-* avec le sujet exprimé. Parmi elles 41 ont l'ordre des constituants différent de *qu- S-V(O)*³⁴³.

qu- X-S-(Y)-V(-O)

Nous avons pu relever un élément X précédant le sujet dans 20 propositions³⁴⁴. Dans la plupart des cas, c'est un circonstant qui se place dans la position X. (un G/Adv.Circ 9 fois³⁴⁵ et un GPrep.Circ 10 fois³⁴⁶ 2 fois les deux [le vers 1653]).

Dans deux cas, un Dat.O se trouve dans cette position³⁴⁷.

vv. 3553-3556

... je vous en diray
le voir ne ja n en mentiray
qu a vous verite n iert couverte
de moy pour gaaing ne pour perte

Dans 5 cas encore un élément Y se trouve entre le sujet et le verbe³⁴⁸.

qu- (X)-S-Y-V(-O)

Un élément Y s'intercale entre le sujet et le verbe dans 14 cas³⁴⁹. Il peut être représenté par un complément direct (5 cas³⁵⁰), un complément indirect datif (un cas au vers 1703), un complément indirect genitif (un cas au vers 273), un circonstant (GPrep.Circ 7 fois³⁵¹ et G/Adv.Circ 6 fois³⁵²) nous avons des cas avec plusieurs éléments sur la position Y³⁵³. Comme nous l'avons déjà signalé nous avons 5 cas où les positions X et Y sont occupées par un constituant.

À titre d'exemple :

³⁴² Fréquemment, le que complétif reprend une locution conjonctive qui introduit une complétive précédente. Cependant nous avons décidé de traiter ces cas (7 occurrences) dans le chapitre sur *que*. Nous avons attribué quelques mots à ce phénomène au début du chapitre sur les complétives.

³⁴³ les vers 95, 273, 416, 581, 690, 713, 782, 864, 974, 1012, 1070, 1094, 1180, 1082, 1247, 1557, 1582, 1653, 1682, 1856, 1885, 1893, 2018, 2186, 2233, 2408, 2462, 2589, 2603, 2613, 2629, 2702, 2706, 2932, 2977, 3397, 3555, 3584, 3607, 4292, 4296

³⁴⁴ les vers 273, 690, 713, 782, 1012, 1094, 1653, 1856, 1885, 1893, 2186, 2233, 2589, 2613, 2702, 2706, 2932, 3555, 3584, 4292

³⁴⁵ les vers 690, 713, 1094, 1653, 1885, 2233, 2706, 2932, 4292

³⁴⁶ les vers 273, 690, 782, 1012, 1653, 1856, 1893, 2186, 2613, 2702, 3584

³⁴⁷ les vers 2589, 3555

³⁴⁸ les vers 273, 1012, 1094, 1885, 2613 pour les détails voir le chapitre *qu- (X)-S-Y-V(-O)*

³⁴⁹ les vers 416, 581, 974, 1012, 1094, 1180, 1247, 1557, 1885, 2408, 2462, 2603, 2629, 3397

³⁵⁰ les vers 1094, 1180, 1885, 2408, 2603

³⁵¹ les vers 416, 581, 974, 1012, 1247, 1557, 1885

³⁵² les vers 1094, 1180, 1557, 2462, 2629, 3397

³⁵³ les vers 1094, 1180, 1557, 1885

Acc.O

vv. 1177-1181

Fortune est par dessus les drois.
 Ses estatus fait et ses lois
 seur empereurs papes et rois
que nuls debat
n i porroit mettre de ces trois.
qu- S-Acc.O-(neg)-Adv.Circ-V-X(épithète)

La confusion entre le sujet et l'objet dans *nuls debat* est évité par l'ancienne conjugaison à deux cas, cas sujet et cas régime³⁵⁴

Dat.O

vv. 1701-1705

N as tu mie dit en ton lay
 si as se bien retenu l ay
qu Amours que tu en supplioies
a ta dame que tu amoies
porroit bien dire ton martyre
qu- S-X(sous-P relative)-Dat.O-X(sous-P relative)-Vmod-Adv.Circ-Inf-Acc.O

Gen.O

vv. 268-274

De ce m estoit maistresse bonne
 qui m aprenoit a bonne escole
 que ...
 et seur tout *qu en moy fer ne fust*
dou dart d avarice ne fust
qu- GPrep-S mult(2x - 0 ne 0)-Gen.O-(neg)-V

GPrep.Circ

vv. 973-9775

Tout einsi truis
que Fortune par ses conduis
monte l un l autre avale ...

³⁵⁴ Buridant : "Nul (latin nullus < nec ullus) possède une déclinaison du premier type du masculin et du féminin ... avec une forme pronominale ... qui peut également se trouver en fonction de sujet. Comme pronom, nul indique l'excusion par rapport à un ensemble de références plus au moins vaste."

MASCULIN			FEMININ	
nus	nul	CS	nule	nules
nul	nus	CR	nule	
nului			neli	

G/Adv.Circ

vv. 2629-2630

Que vues tu *qu elle plus te face*
Ne t a elle fait assez grace

plusieurs constituants à la fois

vv. 1178-1181

Ses estatus fait et ses lois
seur empereurs papes et rois
que nuls debat
n i porroit mettre de ces trois

qu-(X)-V-(Y)-S(-Z)

Nous avons au total 10 propositions complétives avec le sujet postposé au verbe³⁵⁵.

La plupart de ces propositions n'ont aucun élément en position Z, nous avons seulement deux cas semblables³⁵⁶ dont l'un est plutôt spécial (une énumération des Att indirects de sujet³⁵⁷).

vv. 863-864

Car gueres n a que je disoie
qu ades estoit amans en joie

vv. 1081-1085

Seur james de fer est assise
en moustrant *que par nulle guise*
tempeste orage vent de bise
fait ne parole
ne crient cils ou elle s est mise

Dans tous les autres cas l'ordre est *qu-(X)-V-(Y)-S* ; la position Y est remplie par des compléments pronominaux, sauf la phrase au vers 3607 ou un GPrep.Circ occupe cette position. (*qu- Adv.Circ-Vpart-Acc.O(pron)-Vaux- GPrep.Circ -S*)³⁵⁸.

vv. 3607-3608

... je cuidai bien *que la mort*³⁵⁹
m eust sans remede la mort

³⁵⁵ les vers 95, 864, 1070, 1082, 1582, 1682, 2018, 2977, 3607, 4296

³⁵⁶ les vers 864, 1070

³⁵⁷ vv. 1069-1070

Ci vois tu le certain
que d or est son chief premerain
apres d argent nom pas d estain

³⁵⁸ Cependant cet exemple est douteux et on peut le lire aussi
que la mort m eust sans remede la mort
que S -Acc.O(pron)-Vaux- GPrep.Circ -Adv.Circ-Vpart

³⁵⁹ le verbe *mourir* peut être en ancien et moyen français actif au sens tuer, faire mourir. L'exemple de Godefroy :
Nos avons mort Buevon, que de fin le saves. (Parise, 175, A. P.)

En revanche, la position X est occupée relativement souvent, mais toujours par un circonstant (5 fois GPrep.Circ³⁶⁰ et 2 fois Adv.Circ)³⁶¹, nous n'y trouvons pas de compléments in/directs (sauf pronominaux).

Enfin, nous voulons noter que dans deux phrases nous avons le groupe verbal dont les constituants se trouvent discontinus et dans l'ordre inversé, c'est-à-dire le Vpart est à gauche du Vaux³⁶².

Remarque 1

Concernant le vers 95 (*Que di je eins l'avoie entrepris*) dans l'édition Hoepffner (la seule existante) de 1911 le texte est divisé ainsi : *Que di je? Eins l'avoie entrepris*. Nous croyons que il ne s'agit pas d'une vraie interrogation mais plutôt d'une assertion ; l'inversion étant ici une figure de style et pas une marque d'interrogation.

Remarque 2

Dans les propositions à l'ordre *qu-* S-V(-O) nous avons quelques cas qui méritent un bref commentaire.

Nous avons trouvé :

vv. 1117-1119

Promettre assez puet de ses biens
mais tu yes trop fols se tu tiens
qu il *en* y ait nul qui soit tiens

où l'ordre des adverbes anaphoriques est inverse par rapport à l'usage contemporain³⁶³.

Ensuite un cas où les deux parties de la négation, le discordancier *ne* et le forclusif *pas*³⁶⁴ sont conjoints devant le verbe.³⁶⁵

GODEFROY, Frédéric. *Dictionnaire de l'Ancien Langue Française et de tous ses Dialectes du IXe au XVe siècle*. Paris : Vieweg, 1883.

³⁶⁰ les vers 864, 1082, 1582, 1682, 2018, 2977

³⁶¹ les vers 864, 3607

³⁶² les vers 3607, 4296

³⁶³ Buridant sur ce problème : "Quand ils sont associés, la séquence en y est usuelle."

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. § 386 2b

Nous avons relevé à côté de l'exemple cité encore un cas similaire au vers 2760.

³⁶⁴ termes de DAMOURETTE, Jacques – PICHON, Edouard. *Des mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française*. Paris : éd. D'Artey, 1911-1940.

³⁶⁵ Buridant : "Ces struments peuvent se trouver en antéposition expressive, non sans qu'interviennent des impératifs de versification."

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000. §608, 5.

Nous avons trouvé dans le texte 11 occurrences de pas ne : les vers 196, 344, 516, 867, 1257, 1829, 2734, 3067, 3376, 3564, 3850. Les exemples de cet antéposition s'y rencontrent en effet dans une situation marquée de l'expressivité. Cependant nous n'avons pas l'intention de discuter ici plus en détail la question de la négation chez Machaut et nous n'allons donc pas fournir des statistiques et des commentaires précises.

vv. 1827-1830

Car tu penses et ymaginez
ce m est vis songes ou devinez
qu elle *pas n* entende ou cognoisse
l amour qui en ton cuer s engroisse

dans l'exemple suivant, nous avons un "désordre" dans le groupe verbal.

vv. 681-684

Einsi me fist ma dame faire
ce lay qu oy m avez retraire
ja soit ce que riens n en sceust
qu elle fait faire le m eust

Remarque 3 - Ordre des compléments clitiques

Dans l'exemple précédent l'ordre des compléments clitiques est inversé. Buridant §364 dit pour le cas de l'ancien français : "Quand deux pronoms régimes atones précèdent le verbe, le régime direct précède le régime indirect + animé." Nous avons au total 4 exemples de ce phénomène³⁶⁶.

Marchello-Nizia remarque qu'à l'époque du moyen français on commence lentement à passer du *le me* à l'ordre *me le*³⁶⁷. Néanmoins, d'après l'étude de J.Melander³⁶⁸, les exemples du type *me le* restent rares jusqu'au XV^e siècle. Nous n'avons aucune occurrence du *me le* dans notre texte.

Il nous reste un dernier cas. C'est une proposition subordonnée avec le prédicat multiple et l'ordre suivant *qu-* S(pron)-V1-GPrep.Circ-V2 (nous venons de citer un cas similaire au chapitre consacré aux propositions en *pour ce qu-* P, le vers 1871).

vv. 1185-1186

Bien est voirs *qu elle se debat*
pour eaus avancier et combat

le sujet non-exprimé³⁶⁹

Le corpus comprend 136 propositions complétives en *qu-* sans sujet exprimé.

qu-V(-O)

Nous avons 25 propositions avec le verbe en première position³⁷⁰ ; parmi elles il y en a 5 avec l'inversion du V(mod) et de l'Inf³⁷¹. Et 2 avec l'inversion du Vaux et Vpart³⁷².

³⁶⁶ les vers 128, 684, 3572, 3741, 4059

³⁶⁷ MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. p. 227

³⁶⁸ MELANDER, Johan. *Date du passage de le me à me le*. Mélanges Walberg. Paris – Uppsala : 1938. pp. 101-104

³⁶⁹ les vers 46, 86, 96, 99, 148, 153, 154, 155, 157, 183, 186, 187, 212, 270, 272, 321, 341, 350, 378, 421, 545, 546, 547, 597, 600, 602, 605, 720, 729, 780, 870, 894, 970, 909, 1155, 1169, 1205, 1213, 1322, 1589, 1612, 1627, 1656, 1716, 1773, 1951, 1955, 1958, 1963, 1983, 1990, 2031, 2070, 2145, 2189, 2217, 2275, 2279, 2285, 2343, 2392, 2442, 2475, 2485, 2487, 2509, 2514, 2528, 2647, 2682, 2710, 2723, 2724, 2731, 3734, 2735, 2770, 3750, 3752, 2810, 2821, 2822, 2823, 2848, 2875, 2916, 2951, 2958, 3008, 3059, 3074, 3082, 3121, 3131, 3196, 3198, 3199, 3246, 3248, 3316, 3325, 3432, 3440, 3478, 3531, 3533, 3562, 3563, 3588, 3597, 3602, 3619, 3685, 3694, 3764, 3840, 3846, 3852, 3760, 3833, 3852, 3901, 4039, 4041, 4052, 4054, 4057, 4064, 4092, 4242, 4247, 4250, 4297, 4298

vv. 728-730 729

... je say vraiment
qu'euusse este mors en la place
pour paour de perdre sa grace

qu-X-V(-O)

qu-Acc.O-V(-O)

Un complément direct précède le verbe dans 26 cas³⁷³. Dans quelques cas, il est lié à un autre élément, circonstant ou autre³⁷⁴. Deux fois nous avons dans la proposition aussi l'inversion du Vmod et l'Inf³⁷⁵.

vv. 2524-2528

je di par raison et tesmoing
que se Fortune t a oste
de la joie ou tu as este
dont tu a receu maint mal
que traison ne fait ne mal

qu-Dat.O-V(-O)

Un complément indirect datif est placé en position préverbale 13 fois³⁷⁶, souvent avec un circonstant ou un autre élément.

vv. 4064-4065

Et je vueil *qu'amiablement*
de vostre anel au mien changons

qu-Gen.O-V(-O)

Un complément indirect génitif précède le verbe 6 fois³⁷⁷.

vv. 1716-1718

li peust dire *que dou point*
de fine amour sens la pointure
pour sa biaute plaisant et pure

qu-GPrep.Circ-V(-O) et qu-G/Adv.Circ-V(-O)

Les cas où un circonstant précède le verbe sont les plus nombreux. Souvent en combinaison avec un autre circonstant, mais aussi avec un complément direct ou indirect.

³⁷⁰ les vers 212, 270, 321, 378, 729, 1205, 1627, 2189, 2279, 2485, 2487, 2731, 2821, 3199, 3316, 3440, 3478, 3531, 3562, 3563, 3734, 3846, 4041, 4054, 4057

³⁷¹ les vers 2189, 3440, 4041, 4054, 3440

³⁷² les vers 2279, 3563

³⁷³ les vers 46, 157, 272, 546, 605, 870, 894, 909, 1955, 1963, 2070, 2145, 2528, 2682, 2724, 2770, 2875, 3008, 3074, 3121, 3196, 3533, 3752, 3901, 4039, 4052

³⁷⁴ Nous allons recapituler les cas où plusieurs éléments sont antéposés au verbe à la fin du chapitre.

³⁷⁵ les vers 3752, 4039

³⁷⁶ les vers 545, 597, 602, 870, 2285, 2392, 2875, 3597, 3694, 3750, 3852, 4052, 4064

³⁷⁷ les vers 186, 350, 547, 1716, 3760, 4064

Nous avons trouvé des complétives avec l'ordre *qu-* (X)-Circ-(X)-V(-O) (41 fois G/Adv.Circ³⁷⁸ et 45 fois GPrep.Circ³⁷⁹)

vv. 969-970

Pren moy deus seaus en un puis
qu assez bien comparer li puis

plusieurs éléments à gauche du verbe

Nous avons les combinaisons suivantes :

7 fois deux circonstants³⁸⁰ (sauf une fois, il s'agit toujours d'un GPrep.Circ et un G/Adv.Circ, une fois 2 fois G/Adv.Circ)

1 fois complément direct et complément indirect³⁸¹

12 fois un ou plusieurs circonstants et un ou plusieurs compléments in/directs³⁸²

vv. 2139-2147

Se vous depri devotement
et tant com je puis humblement
ma dame qu il vous vueille plaire
que je sache de vostre affaire
vostre nom et vostre venue
et comment estes ci venue
ne par ou *qu onques mais par m ame*
se ce n est l amour de ma dame
nulle riens tant ne desirai
qu- GAdv.Circ-GPrep-X-Acc.O-Adv.Circ-(neg)-V

inversion au sein du groupe verbal³⁸³

Nous avons seulement deux propositions où le Vpart est antéposé au Vaux³⁸⁴.

Ensuite nous avons 8 cas d'antéposition de l'infinitif au verbe (modal)³⁸⁵.

Les deux constituants du prédicat nominal³⁸⁶ sont inversés dans 8 propositions³⁸⁷.

³⁷⁸ les vers 86, 96, 341, 547, 148, 153, 155, 157, 183, 187, 720, 780, 970, 1213, 1656, 1773, 1958, 1983, 2145, 2217, 2475, 2509, 2514, 2647, 2723, 2735, 2822, 2916, 2951, 3082, 3121, 3196, 3198, 3248, 3325, 3432, 3764, 3833, 3840, 4039, 4064, 4250

³⁷⁹ les vers 86, 99, 154, 157, 183, 421, 597, 600, 1155, 1169, 1322, 1589, 1612, 1773, 1951, 1963, 1990, 2031, 2275, 2343, 2442, 2710, 2723, 2724, 2810, 2823, 2875, 2848, 2958, 3059, 3082, 3121, 3131, 3246, 3432, 3588, 3602, 3619, 3685, 3852, 4092, 4242, 4247, 4297, 4298

³⁸⁰ les vers 86, 183, 1773, 2647, 2723, 3082, 3432

³⁸¹ le vers 4052

³⁸² les vers 96, 157, 547, 597, 2145, 2724, 2875, 3121, 3196, 3852, 4039, 4064

³⁸³ Vaux + Vpart, Vcop +Att, V/mod/ + Inf

³⁸⁴ les vers 2509, 2731

³⁸⁵ les vers 970, 2189, 3059, 3440, 3752, 4039, 4041, 4054

³⁸⁶ Nous avons pris le terme généralement admis de prédicat nominal pour englober toutes les sortes de construction attributive fondée sur le verbe être (devenir - le vers 42) (être + adjectif - attribution, être + GN - identification, être + GPrep - localisation [au propre ou au figuré]). (Le Goffic §127)

Nous n'avons pas étudié les phrases au passif qui se rangent elles aussi parmi les structures attributives (Le Goffic §135) dans un chapitre particulier, mais avec les autres cas, en fonction de la présence/absence du sujet ou justement avec le prédicat nominal dans le cas où l'attribut précède le verbe copule (au passif)(vv. 3845-3846 : elle ... vuet qu

vv. 4037-4042

Mes chiers amis
 puis qu Amours ad ce nous a mis
que nos deus cuers ensamble joindre
vuet sans partir et sans desjoindre
et que faire vuet un de deus
pour Dieu ne faisons paire d euls

Remarque

Il existe dans le corpus quelques cas où l'attribut de l'objet se sépare de l'objet qui le régit et se place devant le verbe. Nous n'étudierons pas ces exemples plus en détails. Cependant nous pouvons en citer un exemple caractéristique :

vv. 185-186

Et vraiment bien dire puis
que d umblesse est fonteinne et puis

	COMPLÉTIVE que		
SV(-O)			205
XSYV(-O)	[[X + Y]]	5×	
XSV(-O)	[X = GPrep.Circ]	10×	20
	[X = G/Adv.Circ]	9×	
	[[X = GPrep.Circ + G/Adv.Circ]]	1×	
	[X = Dat.O]	1×	
SYV(-O)	[Y = Gen.O]	1×	14
	[Y = Dat.O]	1×	
	[Y = Acc.O]	5×	
	[Y = GPrep.Circ]	7×	
	[Y = Adv.Circ]	6×	
	[[Y = plusieurs]]	4×	
VS(-O)			3
XVYS(-O)	[X = GPrep.Circ]	5×	7
	[X = Adv.Circ]	2×	
	[Y = GPrep.Circ]	1×	
	{GV = Vpart + Vaux}	2×	
V(-O)	{GV = Inf + Vmod}	5×	25
	{GV = Vaux + ... + Vpart}	2×	

amis soiez clamez).

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993.³⁸⁷ les vers 71, 161, 1656, 1959, 2091, 2775, 3328, 3846

une fois nous avons trouvé un attribut indirect, assez rare dans le texte

vv. 2775-3776

il couvient que pour fol se rende
 qui ne s avise eins qu il demande

XV(-O)	[X = Gen.O]	6×	111
	[X = Dat.O]	13×	
	[X = Acc.O]	26×	
	{GV = Inf + Vmod}	2×	
	[X = G/Adv.Circ]	41×	
	[X = GPrep.Circ]	45×	
	[[X = plusieurs:]]		
	[[X = 2×Circ]]	7×	
	[[X = Acc.O + Dat.O]]	1×	
	[[X = O+Circ]]	12×	
TOTAL +S			246
TOTAL -S			136
TOTAL			382

Conclusion

Le tableau qui résume la situation dans les subordonnées est le plus ample à cause d'un grand nombre de "locutions conjonctives" complétives (d'un autre côté, l'analyse de Le Goffic le montre bien, il est possible de les analyser comme pour ce // [que / P], malgré l'absence habituelle de démarcation entre la préposition et que [la même absence habituelle n'empêche pas d'analyser Je dis // que P]³⁸⁸.)

	COMPLÉTIVE					
	a(d) ce que	comment que	de ce que	quoy que	ne que	ja soit ce que
SV(-O)	2	10	10	0	1	3
VS(-O)	0	0	0	0	0	0
XVS(-O)	0	1	0	0	0	0
SXV(-O)	0	0	0	0	0	0
SOV(-O)	0	0	0	0	0	0
XSV(-O)	0	0	0	0	0	0
OSV(-O)	0	0	0	0	0	0
V(-O)	0	0	0	0	1	0
XV(-O)	0	1	1	0	0	1
OV(-O)	1	6	0	2	0	1
TOTAL	3	18	11	2	2	5

³⁸⁸ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §302

	COMPLÉTIVE				
	eins que	fors (tant) que	pour ce que	sans ce que	seur ce que
SV(-O)	4	2	23	0	1
VS(-O)	0	0	0	0	0
XVS(-O)	1	0	0	0	0
SXV(-O)	0	0	1	0	0
SOV(-O)	0	0	0	0	0
XSV(-O)	0	1	0	0	0
OSV(-O)	0	0	1	0	0
V(-O)	0	0	10	0	0
XV(-O)	0	5	4	2	0
OV(-O)	0	0	2	1	0
TOTAL	5	8	41	3	1

	COMPLÉTIVE			
	mais que* mais quant	que	par quoi de quoi einsois que einsois com	afin que en (tout) ce que selon ce que
SV(-O)	5*	205	17	283
VS(-O)	0	3	0	3
XVS(-O)	0	7	0	9
[XVYS(-O)]	0	[1]	0	
SXV(-O)	0	9	0	10
SOV(-O)	0	5	0	5
XSV(-O)	0	20	0	21
OSV(-O)	0	0	0	1
[XSYV(-O)]	0	[5]	0	
V(-O)	0	25	0	36
XV(-O)	0	85	0	99
OV(-O)	1	26	0	40
TOTAL	6	382	17	507

Si nous comparons le pourcentage des propositions complétives à l'ordre non marqué (55,8 %) avec les résultats obtenus pour les autres types de propositions, nous pouvons voir que les complétives présentent de loin le plus grand nombre de cas avec un ordre autre que S-V(-O). Le taux de cas d'inversion est relativement élevé, nous avons obtenu 3,07 %³⁸⁹ (pour toutes les propositions avec le sujet exprimé). Elle se rencontre avec le connecteur que (9 fois dont 6 fois avec l'antéposition d'un circonstant) pource que et comment que.

Comme dans le cas des autres subordonnées, le verbe est un verbe intransitif ou verbe être en emploi absolu.

Un constituant s'intercale entre le sujet et le verbe dans 3,0 % des cas, ce qui correspond avec les pourcentages des autres types de subordonnées. Cependant il est important de constater que le

³⁸⁹ Ce chiffre concernant l'inversion sujet-verbe est encore plus élevé dans le cas des percontatives (6,45 %). D'un autre côté, le corpus ne contient pas un nombre significatif de propositions percontatives pour que nous puissions tirer des conclusions quelconques sur la possible tendance des percontatives (ou complétives) vers l'inversion de ce type.

phénomène se rencontre presque exclusivement avec le connecteur *que* (15 cas et 1 cas *pour pour ce que*³⁹⁰). Le point intéressant est que l'élément intercalé peut être un complément régime direct (dans l'exemple cité plus haut [v. 1180 *que nuls debat / n i porroit mettre de ces trois*], Machaut se sert des déclinaisons pour bien marquer le sujet et l'objet de la proposition). Combettes³⁹¹, qui travaille sur la situation à la fin du XIV^e siècle dans les textes de Froissart, Ch. de Pisan et dans Les XV^e Joyes de Mariage admettent pour la position en question seulement la présence d'un circonstant sur la position X dans S-X-V(-O).

Nous avons relativement souvent un constituant antéposé au sujet mais il ne s'agit jamais d'un complément direct. Le phénomène se rencontre de nouveau presque exclusivement dans les complétives en *que* (20 cas sur 22) les deux autres cas se trouvent dans les proposition en *fors tant que* et *eins que*.

Les complétives en *que* complétif sont les seules à fournir l'ordre X-S-Y-V(-O) (5 cas). Le sujet n'est pas exprimé dans 34,52 % des cas. La situation similaire se rencontre chez les intégratives (30,18 %). Un constituant antéposé au verbe dans la proposition sans sujet exprimé se rencontre dans 79,4 %, ceci représente le pourcentage le plus élevé de tous les quatre types, nous notons que l'antéposition d'un constituant se rencontre de nouveau presque exclusivement dans les propositions en *que* complétif et *pour ce que*. Un complément direct précède le verbe dans 22,9 % des cas.

Le statut particulier d'une complétive en *que* est probablement dû au fait son connecteur est le connecteur "pur" : ne reprend rien à gauche, sans fonction à droite (au moins en apparence ...). De ce fait, la structure de phrase enchâssée est très proche d'une indépendante³⁹².

³⁹⁰ Nous avons montré au début du chapitre que le connecteur *pour ce que* est souvent repris par *que* et que le connecteur *que*, même dans les cas où il ne reprend pas le *pour ce que* peut avoir un sens causal. Les deux types de connecteurs sont alors proches. Peut-être ceci est la raison pour laquelle un constituant peut se placer entr le verbe et le sujet justement dans le cas de ces deux connecteurs. Toutefois le phénomène devrait être examiné avec plus de précision.

³⁹¹ COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots, types de textes, diachronie : topicalisation de la subordonnée en moyen français*. Verbum, tome XII, fascicule 4. Nancy, 1989, pp. 339-346

³⁹² LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §26

Combette dit à ce propos : "...la place particulière de la conjontive *par que*, ... ; peut se justifier par le fait que l'on va retrouver, dans la structure de la subordonnée, la progression thématique des indépendantes."

COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots et types de propositions : le cas du moyen français*. Verbum, tome XIV, fascicule 2-4. Nancy, 1991, pp. 227-235

Conclusion

Pour conclure, nous allons présenter un commentaire général des résultats obtenus à partir de l'analyse de *Remede de Fortune* de Guillaume de Machaut. Nous allons accompagner ce commentaire d'une comparaison avec les résultats (de nature statistique) des recherches dans diverses études faites sur ce thème. Ensuite nous allons comparer nos résultats avec les recherches faites par Petra Esperling qui ne sont pas statistiques mais fournissent un aperçu détaillé de différentes variantes de l'ordre de mots dans les subordinées. Enfin nous allons mentionner les phénomènes qui se sont révélés intéressants au cours de notre recherche et qui mériteraient à notre avis une attention plus précise de la part de spécialistes dans le domaine de la syntaxe de position.

Nous avons résumé les résultats dans le tableau suivant :

	PERCONTATIVE	RELATIVE	RELATIVE (sans qui sujet)	INTÉGRATIVE	INTÉGRATIVE (sans qui sujet)	COMPLÉTIVE	TOTAL (avec qui sujet)	TOTAL (sans qui sujet)				
SV(-O)	56	444	189	347	333	283	1130	861	62,7%			
VS(-O)	4	4	4	9	9	3	20	20	1,5%			
XVS(-O)		0	0	1	1	8	9	9	0,7%			
[XVYS(-O)]						1	1	1	0,1%			
SXV(-O)	0	53	4	20	10	10	83	24	1,7%			
SOV(-O)	2	29	0	4	2	5	40	9	0,7%			
XSV(-O)		1	1	9	9	22	32	32	2,3%			
OSV(-O)		0	0	1	1	1	2	2	0,1%	69,7%		
[XSYV(-O)]						5	5	5	0,4%			
V(-O)	6	26	26	52	52	36	120	120	8,7%	30,3%	28,8%	
XV(-O)	5	26	26	92	92	99	222	222	16,2%		53,2%	
OV(-O)	5	5	5	25	25	40	75	75	5,5%		18,0%	71,2%
TOTAL	78	588	255	560	534	507	1733	1374	100,0%	100%	100%	

Pour des raisons d'intelligibilité nous ne précisons pas dans ce tableau général la nature des constituants qui peuvent prendre la position X (Y). Cette position est remplie par des circonstants ou des compléments indirects, le complément direct est marqué par O. Pour les détails nous renvoyons aux chapitres correspondants de notre travail.

À la fin de notre analyse nous avons obtenu un ensemble de 1733 propositions subordonnées. La somme des résultats est résumée pour chaque type de proposition et ensuite nous avons la somme de toutes les permutations présentes dans le texte résumé en deux collones, une fois nous avons fait simplement une totalisation de l'ensemble des résultats et puis de nouveaux la totalité mais cette fois-ci nous avons écarté les cas où le pronom connecteur (*qui*) représente le sujet de la phrase. Cette méthode est généralement adoptée par les chercheurs dans le domaine de la syntaxe de positions pour des raisons évidentes que nous avons résumées dans les chapitres précédents. Les pourcentages qui peuvent servir de base à une comparaison avec d'autres études sur le thème sont faits à partir de la somme des résultats sans le *qui* sujet.

L'ordre non marqué S-V(-O) est représenté par 62,7 %. Nous devons confirmer la tendance générale de la prédominance de l'ordre respectif S-V³⁹³.

Dans l'introduction nous avons noté l'avis général que pour les analyses de la syntaxe de position en moyen français (c'est-à-dire à partir du XIII^e siècle) il faut prendre les textes en prose³⁹⁴. Nous sommes d'accord avec l'idée que, vu l'essor des textes prosaïques en moyen français, il faut manier avec précaution le choix des textes destinés à une analyse, tout de même il faut souligner qu'il n'est pas adéquat de généraliser de manière trop précoce non plus. Chez un auteur comme Machaut qui écrit presque exclusivement en vers par exemple³⁹⁵ il est probable que le texte en vers ne soit pas être forcément marqué par rapport à un texte en prose. C'est plutôt le genre de texte en vers (la poésie lyrique, par exemple, contre un texte argumentatif comme *Remede de Fortune*) qui peut, à notre avis, déterminer si le texte est marqué ou non par rapport à l'usage général.

Nous avons rassemblé les résultats statistiques de la fréquence de l'inversion dans les subordonnées. Il est nécessaire de noter que les études sérieuses dans la domaine de la syntaxe de positions sont rares. Celles qui ont été faites sont difficilement accessibles parce qu'il s'agit souvent de thèses de doctorat qui n'ont jamais été publiées. Nous citons principalement Marchello-Nizia qui avait résumé les résultats dans son ouvrage *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Pour les textes dépouillés par les différents auteurs³⁹⁶ nous avons seulement des

³⁹³ MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. pp. 413-422

³⁹⁴ WAGNER, Robert Léon – PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991.

³⁹⁵ Les lettres insérées dans son œuvre tardive *Voir dit* constituent une exception. Il serait intéressant de faire une comparaison entre l'ordre des mots dans les lettres, dans le reste du texte et dans les insertions lyriques dans le *Voir dit* pour vérifier sur le texte d'un même auteur le degré de pertinence de cette opinion généralement acceptée. (Guillaume de Machaut. *Le livre du voir dit*. éd. critique et trad. par Paul Imbs. Paris : Le livre de poche (Lettres gothiques), 2001.)

³⁹⁶ Les statistiques de Zwanenburg sont faites à partir d'un corpus trop restreint mais son dessein n'était pas orienté du côté descriptif. Il voulait montrer l'application de la linguistique transformationnelle sur un corpus de moyen français.

Faute d'études sur le thème nous avons pris la décision de les inclure dans le tableau.

statistiques concernant la fréquence de l'inversion V-S dans les subordinées. Nous mettons nos propres résultats de l'analyse de *Remede de Fortune* à la fin³⁹⁷. Nous soulignons que tous les textes sauf *Remede de Fortune* sont écrits en prose.

	S-V	V-S
Berinus, roman en prose du XIV ^e siècle ³⁹⁸	1476	12
un fragment des Chroniques de Froissart ³⁹⁹	2111	81
lettres de frères Pierre et Gontier Col ⁴⁰⁰	202	14
Les Cent nouvelles nouvelles ⁴⁰¹	169	4
Le Roman de Jehan de Paris ⁴⁰²	141	6
Le roman de Laurin ... ⁴⁰³	106	1
Jean Le bel - Chroniques ⁴⁰⁴	114	1
Le livre u chevalier de La Tour Landry ... ⁴⁰⁵	112	0
TOTAL	4331	106
	97,61 %	2,39 %
Remede de Fortune (avec les propositions en qui sujet)	96,9 %	3,1 %
Remede de Fortune (sans les propositions en qui sujet)	97,7 %	2,3 %

Le résultat montre, qu'au moins en ce qui concerne le *Remede de Fortune* et au moins en ce qui concerne l'inversion du sujet et du verbe, les résultats obtenus sont pratiquement identiques. Concernant ce type d'inversion nous pouvons alors constater que la forme versifiée n'as pas d'influence sur l'ordre de ces deux constituants dans notre texte.

Ensuite nous devons confirmer par nos observations que l'inversion sujet verbe est un phénomène marginal dans les textes de moyen français⁴⁰⁶.

À côté de la fixation de l'ordre sujet verbe nous avons surtout différentes combinaisons avec un ou plusieurs constituants (compléments ou circonstants) en tête de la proposition subordinée entre le connecteur et le sujet (ou entre le connecteur et le verbe dans le cas de l'inversion V-S ou

³⁹⁷ Les auteurs comme Price ou Marchello-Nizia écartent les relatives en qui sujet, pour les autres, souvent nous ne savons pas exactement comment est défini leur corpus. Pour cette raison nous avons préféré donner les pourcentages pour les deux cas. De toute façon la différence est presque négligeable.

³⁹⁸ LEWINSKY, B.. *L'ordre des mots dans Bérunus, roman en prose du XIVe siècle*. Göteborg : 1949.

³⁹⁹ PRICE, Gl.. *Le problème de l'ordre des mots d'après un fragment des Chroniques de Froissart*. thèse dactyl., Paris : 1956.

⁴⁰⁰ MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : A. Colin, 1995. (chap. 2 et 3)

⁴⁰¹ Ibid.,

⁴⁰² Ibid.,

⁴⁰³ ZWANENBURG, Wiecher. *L'ordre des mots en français médiéval*. Études de syntaxe du moyen français - Actes publiés par MARTIN, Robert. Paris : Librairie C. Klincksieck, 1978. pp.153-171

⁴⁰⁴ Ibid.,

⁴⁰⁵ Ibid.,

⁴⁰⁶ Voir par exemple Esperling : "Wie die Hauptsätze können auch die Nebensätze von S-V-O abweichende Wortstellungstypen aufweisen. Neben der - weniger wichtigen - Inversion betrifft dies vor allem Kombinationen mit vorangestelltem Objekt."

ESPERLING, Petra. *Untersuchungen zur Syntax (Wortstellung) im Mittelfranzösischen des 15. Jahrhunderts*. Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag, 2001. p. 69

de l'omission du sujet). Le pourcentage est de 24,8 % de toutes les propositions subordonnées, ce qui montre que ce phénomène est d'une grande importance (Il faut ajouter que 21,7 % représentent les propositions sans sujet exprimé). Faute d'études statistiques sur ce thème, nous ne pouvons pas comparer le résultat à la situation comme elle se présente dans d'autres œuvres de la même époque. Néanmoins, les scientifiques⁴⁰⁷ sont d'accord pour dire que ce phénomène est un des signes principaux du moyen français et qu'il est plutôt rare en ancien français⁴⁰⁸. En revanche, il y a des discordances sur le genre des constituants qui se mettent dans cette position. Combettes⁴⁰⁹ déclare même que dans le texte de Froissart⁴¹⁰, qui est en fait directement postérieur à celui de Machaut, l'ordre O-S-V avec un complément direct au début de la proposition n'est attesté qu'en indépendante, d'après lui les subordonnées n'acceptent que X-S-V-O ou éventuellement un S-X-V-O, le X étant un circonstant. En revanche il admet que le texte de Christine de Pisan⁴¹¹ qui date aussi du début de XV^e siècle accepte un complément direct antéposé au sujet. Notre recherche confirme qu'il s'agit, au milieu du XIV^e siècle d'un type extrêmement rare⁴¹².

L'antéposition d'un complément dans les propositions sans sujet exprimé est d'un autre côté assez fréquente. Nous l'avons trouvé dans 18 % des propositions sans sujet exprimé (les propositions en qui sujet étant écartées). Généralement, si le sujet n'est pas exprimé, au moins un constituant se place devant le verbe (71,2 %) (ce qui n'empêche la présence d'autres constituants à droite du verbe). Le phénomène, nous pouvons le confirmer⁴¹³, se rencontre surtout avec le connecteur *que* (complétif ou intégratif).

Ceci justifie aussi la décision que nous avons prise au début de notre travail, à savoir de classer les propositions subordonnées dans quatre groupes selon la nature de leur connecteur.

⁴⁰⁷ COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots, types de textes, diachronie : topicalisation de la subordonnée en moyen français*. Verbum, tome XII, fascicule 4. Nancy, 1989, pp. 339-3469, ESPERLING, Petra. *Untersuchungen zur Syntax (Wortstellung) im Mittelfranzösischen des 15. Jahrhunderts*. Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag, 2001., MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen âge - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980.,

⁴⁰⁸ MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. p. 416

⁴⁰⁹ COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots et types de propositions : le cas du moyen français*. Verbum, tome XIV, fascicule 2-4. Nancy, 1991, pp. 227-235

⁴¹⁰ Jean de Froissart. *Chroniques, premier livre*. éd. DILLER, G. T.. Genève : Droz, 1972

⁴¹¹ Christine de Pisan. *Le livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles V*. éd. SOLENTE, S.. 1^{er} volume. Paris : Librairie Honoré Champion, 1936

⁴¹² Combettes note que le nombre des occurrences de OSV augmente vers la moitié du XV^e siècle mais l'usage dépend fortement de chaque auteur, certains auteurs ne s'en servent pas du tout chez les autres le tour OSV devient relativement fréquente.

COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots et types de propositions : le cas du moyen français*. Verbum, tome XIV, fascicule 2-4. Nancy, 1991, pp. 227-235

⁴¹³ Par exemple Combette dit que d'après les recherches faites dans le texte de Christine de Pisan, lorsque le sujet n'est pas exprimé, le schéma OV se retrouve dans les hypothétiques, les conjonctives par que et les relatives.

COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots et types de propositions : le cas du moyen français*. Verbum, tome XIV, fascicule 2-4. Nancy, 1991, pp. 227-235

Combettes dit : "Regrouper (ainsi⁴¹⁴) les propositions en sous-catégories permet de constater que les équilibres, ou les déséquilibres, apparaissent à deux niveaux (à l'intérieur du système des subordonnées, entre les indépendantes et les subordonnées), et que les différents "traits", ainsi que les schémas qu'ils conditionnent, sont à analyser dans ces deux perspectives : jeu des subordonnées en tant que telles, dans leur système propre, rapports qui s'établissent entre le système des indépendantes et celui des subordonnées, d'autres, en revanche, ne déterminent que certaines sous-classes."⁴¹⁵

Nous voulons comparer les résultats statistiques que nous avons rassemblés dans la tableau ci-dessus. Le phénomène d'inversion sujet verbe se rencontre le plus souvent dans les propositions percontatives mais vu le nombre restreint de leur nombre nous ne pouvons pas faire de grandes conclusions. À la limite nous pourrions constater que, en ce qui concerne le cas des complétives, le pourcentage est un peu plus élevé. L'inversion touche, dans la majorité presque absolue, le *que* complétif qui, nous l'avons signalé à plusieurs reprises, est un connecteur "pur"⁴¹⁶, c'est pourquoi une complétive a l'apparence d'une indépendante. Nous pourrions lever l'hypothèse que ceci soit la raison de la fréquence légèrement élevée de l'inversion dans les complétives en *que* car à l'époque du moyen français, l'inversion continue à toucher les indépendantes, tandis que dans les subordonnées l'inversion devient extrêmement rare. Cependant, l'envergure limitée de notre corpus ne nous permet pas de faire de conclusions là-dessus.

Le phénomène suivant est l'antéposition d'un constituant au verbe. Nous rencontrons l'antéposition surtout dans les relatives. Dans le cas des relatives en *qui* sujet, le constituant n'a pas en fait d'autre choix que de se placer avant ou après le verbe. Assez souvent, si la proposition contient plusieurs constituants (compléments, circonstants) un se place devant et l'autre après le verbe. Le fait intéressant est que, même dans le cas où nous avons un seul constituant (le plus souvent dans une relative en *qui* ou dans une complétive en *que*), celui-ci va se placer devant le verbe. Dans les relatives (les relatives en *qui* sujet inclus), le pourcentage est de 7,8% (des relatives avec le sujet exprimé) mais si nous écartons les relatives en *qui* sujet nous trouvons seulement 2 % (de l'ensemble des subordonnées). En plus, ces deux pourcents sont représentés presque exclusivement par les relatives en *que*⁴¹⁷. Le même fonctionnement, lorsque le

⁴¹⁴ La citation renvoie à son propre système, néanmoins il utilise des catégories similaires comme ceux dont nous sommes servi.

⁴¹⁵ COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots et types de propositions : le cas du moyen français*. Verbum, tome XIV, fascicule 2-4. Nancy, 1991, pp. 227-235

⁴¹⁶ LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993. §26

⁴¹⁷ Nous pouvons donc confirmer ce que note Marchello-Nizia sur ce problème : "Comme en ancien français, le sujet est le pronom relatif lui-même, le verbe est très souvent en dernière position, séparé du sujet soit par le régime direct d'un verbe transitif ..., ou d'un complément prépositionnel dans le cas d'un verbe intransitif.

Quand il y a deux compléments ou d'avantage, ou bien ils s'accumulent entre le relatif et le verbe, ou bien le régime

sujet n'est pas exprimé, touche les complétives en *que* et les intégratives en *qui*, *que* et les intégratives corrélatives en *se* ou *quant* hypothétiques⁴¹⁸.

Le troisième phénomène, à savoir l'antéposition d'un constituant au sujet (connecteur X-S-V(-O) touche presque exclusivement les complétives en *que*.

Nous voulons maintenant comparer brièvement les résultats obtenus avec les recherches faites par Petra Esperling sur plusieurs textes de la fin du XIV^e et du XV^e siècles⁴¹⁹, c'est-à-dire directement postérieurs au texte de Machaut. Son étude est à notre connaissance le travail le plus détaillé à propos de la syntaxe de position en moyen français dans les dernières années.

Malheureusement, elle ne mentionne pas les statistiques d'occurrence pour les différents types d'ordre de mots qu'elle avait attestés dans les subordonnées. Chaque occurrence est illustrée par un court exemple.

Les subordonnées commentées dans son ouvrage sont classées simplement d'après leurs connecteurs. Partiellement, elles se retrouvent aussi dans notre corpus : *adfin que*, *ainsi comme*, *ainssy que*, *comme*, *combien que*, *fors que*, *ne*, *pour ce que*, *puis quant*, *puis que*, *quant*, *que*

direct précède le verbe et les autres le suivent."

MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. p. 420-421

⁴¹⁸ Combettes décrit la situation similaire chez Christine de Pisan.

COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots et types de propositions : le cas du moyen français*. Verbum, tome XIV, fascicule 2-4. Nancy, 1991, pp. 227-235

⁴¹⁹ Alain Chartier. *Quadrilogue invectif*. Paris : Librairie Honoré Champion, Les classiques français du moyen âge 32, 1950.

Antoine de la Sale. *Le Petit Jehan de Saintré*. Herausgegeben von EUSEBI, Mario. 2 Bde., Paris : Classiques français du moyen âge 114/115, 1993/94.

Caumont, Guillaume Raimond Seigneur de. *Voyage d'oultrmer en Jhérusalem*. Genf : Slatkine 1975 (reprint der Ausgabe von 1858).

Christine de Pisan. *Livre de trois vertus*. Introduction et notes par Charity Cannon Willard ; texte établi en collaboration avec HICKS, Eric. Paris 1989.

Cleriadus de Pisan. *Roman en prose du XV^e siècle*. éd. par ZINK Gaston. Genève / Paris : Droz, Textes Littéraires Français 328, 1984.

Commynes, Philippe de. *Mémoires sur Luis XI (1464-1483)*. édition présentée, établie et annotée par DUFOURNET Jean. Paris : Gallimard, Collection Folio, 1979.

(anonyme). *Le débat des heraulx d'armes de France et d'Angleterre* suivi de *The Debate between the Heralds of England and France* by COKE, John. éd. commencée par PANNIER Léopold et achevée par MEYER, M. Paul. Paris : Firmin-Didot : Societé des anciens textes français, 1877.

Froissart, Jean. *Chroniques. Début du premier livre*. édition du manuscrit de Rome Reg. lat. 869. (3^e rédaction du premier livre des *Chroniques*). Par George T. Diller, Genève : Droz (Textes Littéraires Français 194) 1972.

Le Roman de Jehan de Paris. publié d'après les manuscrits par WILKENSHEIMER E.. Paris : Librairie Honoré Champion, Societé des Anciens Textes Français, 1923.

(anonyme). *Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449)*. publié d'après les manuscrits de Rome et de Paris par Alexandre Tuetey. Genève : Slatkine 1975 (1881).

(anonyme). *Le Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*. publié d'après les manuscrits de Rome et de Londres par M. Anatole de Montaiglon. Paris : Jannet 1854.

Lemaire de Belges. *Œuvres*. Publié es par J. Stecher. *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, t. II. Genève : Slatkine Reprints 1969.

(anonyme). *Le Mesnagier de Paris*. texte édité par BRERETON, Georgina E. et FERRIER, Janet M.. traduction et notes par UELTSCHI, Karin. Paris : Le livre de poche, Lettres gothiques, 1994.

Raul Lefèvre. *L'Histoire de Jason*. Hrsg. von PINKERNELL, Gert. Frankfurt am Main : Athenäum-Verlag, 1971.

René d'Anjou. *Le livre de cuer d'amours espris*. texte présenté et édité par WHARTON, Susan. Paris : Union Générale d'Éditions, 10/18, série „Bibliothèque médiévale“, 1980.

(intégratif), *que* (complétif), *se*, *sicque*, et les propositions relatives en *de laquelle*, *dont*, *laquelle*, *lequel*, *où*, *par quoi*, *que*, *qui*.

Nous commenterons en quelques mots les résultats de notre travail avec les résultats de Petra Esperling⁴²⁰.

adfin que - Notre corpus contient seulement l'ordre non marqué S-V(-O). Esperling parle en plus de :

Adv.Circ-GPrep.Circ-Dat.O-V(-O)

Gen.O-S-V

GPrep.Circ-S-V

Acc.O-V.

ainsi com - (dans notre texte *si com*) Esperling avait trouvé l'inversion V-S. Nous n'avons pas trouvé l'inversion de ce type dans le cas de *si com*, en revanche nous avons des propositions S-X-V(-O), X-S-V-O, V-O, O-V⁴²¹.

ainssy que - (dans notre texte *eins que* complétif) Nous avons trouvé, à côté de l'ordre marqué l'antéposition de GPrep.O. Esperling rencontre la même chose mais aussi de :

Gen.O-S-V

GPrep.Circ-V-S

Dat.O-V.

comme - pour *com(me)* connecteur intégratif, nous avons les mêmes résultats en ce qui concerne l'antéposition d'un Acc.O et l'inversion V-S. Esperling note encore l'ordre :

O-S-V

O-V-S

Dat.O-V.

combien que - n'existe pas dans notre corpus

fors que - notre texte fournit les variantes GPrep.Circ, Adv.Circ-V(-O) et GPrep.Circ-V(-O).

Esperling en revanche relève :

Adv.Circ (2x)-V-S(-O).

ne - nous n'avons pas fait de recherches concernant ce connecteur

pour ce que - Esperling remarque un cas d'inversion sujet verbe avec un Dat.O antéposé : (Dat.O-V-S). Nous avons rencontré l'inversion avec un Acc.O antéposé. Puis aussi les propositions avec l'ordre S-GPrep.Circ-V(-O) et les variantes avec l'omission du sujet V(-O), X-V(-O).

⁴²⁰ ESPERLING, Petra. *Untersuchungen zur Syntax (Wortstellung) im Mittelfranzösischen des 15. Jahrhunderts*. Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag, 2001. p. 69-82

⁴²¹ Pour les détails sur les constituants qui saturent les positions X, voir le chapitre concerné.

puis quant - n'existe pas dans notre corpus

puis que - Esperling parle de variante GPrep.Circ-S-V(-O). Nous n'avons pas de proposition en X-S-V(-O) mais en revanche le texte de Machaut contient S-GPrep.Circ-V(-O), V(-O) et Adv.Circ-V(-O).

quant - Nous avons trouvé, à côté de S-GPrep.Circ relevé par Esperling aussi un Dat.O dans cette position. Concernant X-S-V, Esperling parle d'un Gen.O ou Dat.O pour X, nous avons trouvé GPrep.Cir, Adv.Circ et aussi un Dat.O. Notre corpus ne connaît pas l'ordre Dat.O-V-S et O-V attesté par Esperling. En revanche elle ne parle pas de V(-O) et X-V(-O).

que (intégratif)⁴²² - Esperling note seulement la possibilité O-V. Nous avons trouvé V-S, X-S-V(-O), S-X-V(-O), V(-O) et X-V(-O).

que (complétif)⁴²³ - Nous n'avons pas attesté (comme Esperling) plusieurs constituants dans la position X-V-S d'un autre côté Esperling ne parle pas de la possibilité V-X-S et X-V-Y-S ; de même l'ordre X-S-Y-V(-O) n'est pas mentionné dans son étude. En revanche la position X dans X-S-V(-O) est saturée chez Esperling avec Acc.O (d'autres variantes se trouvent aussi dans notre texte). Le reste des occurrences est présent aussi bien chez Machaut que dans le corpus d'Esperling.

se - Notre corpus fournit deux cas de l'ordre (avec inversion) Gen.O-V-S et l'ordre S-X-V(-O) qui manquent chez Esperling. D'autres éventualités sont identiques.

sicque - (*si que* dans notre texte) Esperling atteste l'ordre O-S-V qui n'existe pas dans Remede de Fortune ; en revanche nous avons trouvé aussi V(-O) ou X-V(-O) qui ne sont pas mentionnés par Esperling.

lequelle (relatif) - n'existe pas dans notre corpus

dont (relatif) - Nous n'avons pas trouvé :

dont-S-Acc.O-V

dont-Dat.O-S-V(-O)

dont-Acc.O-S-V(-O)

en revanche notre corpus contient : *dont-Acc.O-V*.

lequel (relatif) - notre corpus fournit seulement S-V(-O). Esperling, en revanche, parle aussi de : *lequel-X-O-V*

où (relatif) - Esperling ne parle pas de l'ordre où-X-V(-O), d'autres cas sont identiques.

par quoi (relatif) - n'existe pas dans notre corpus

que (relatif) - Nous n'avons pas trouvé que-Adv.Circ-V-S ; d'autres cas sont identiques.

⁴²² Esperling dont le texte est en allemand définit le connecteur par la traduction de son sens en allemand que (= als)

⁴²³ Esperling dont le texte est en allemand définit le connecteur par la traduction de son sens en allemand que (= daß)

qui (relatif) - les résultats sont similaires

Au cours de notre travail nous avons rencontré un phénomène intéressant, à savoir l'inversion de l'ordre respectif de deux parties du groupe verbal (voir le tableau plus bas). Nous ne nous sommes pas concentrée spécialement sur ce phénomène et le verbe modal représente pour nous seulement *devoir, pouvoir, vouloir*. D'autres verbes utilisés modalement n'ont pas fait l'objet de notre attention. Esperling fait une remarque à propos de ce thème et précise que par exemple Froissart utilise comme verbes modaux aussi *soloir, convenir*. Lefèvre utilise *falloir, laisser*. Aussi le verbe *faire* est utilisé comme modal⁴²⁴.

De façon similaire aussi un participe peut précéder le verbe auxiliaire, d'après Esperling, le phénomène est relativement fréquent. Enfin un attribut du sujet peut être antéposé au verbe copule⁴²⁵.

	percontative	intégrative	relative	complétive
Inf-Vmod	5	14	11	10
Vpart-Vaux	2	18	6	6

Marchello-Nizia dit à propos des constituants discontinus du groupe verbal : "... en moyen français, en règle générale, le participe passé est placé après l'auxiliaire (dont il est parfois séparé par le complément direct⁴²⁶)."⁴²⁷

Le cas de l'inversion entre le verbe modal et l'infinitif est apparemment un sujet qui attend encore une étude sérieuse. Marchello-Nizia dit : "Faute d'étude précise sur ce point, nous pouvons simplement signaler que l'infinitif est, dans la plupart des cas, postposé au verbe qui le régit, dont il peut être séparé par un complément direct."⁴²⁸

L'inversion au sein du groupe verbal était pour nous au début de notre analyse un grand problème pour la schématisation des résultats obtenus. En tout cas, nous sommes d'accord avec Marchello-Nizia, une étude détaillée, couvrant la période entre la fin du XIII^e et celle du XV^e siècles, qui aurait résumé les raisons qui conditionnent ce type d'inversion est encore à attendre.

⁴²⁴ ESPERLING, Petra. *Untersuchungen zur Syntax (Wortstellung) im Mittelfranzösischen des 15. Jahrhunderts*. Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag, 2001. p. 77

⁴²⁵ Là nous signalons que nous n'avons pas fait trop attention à ce problème dès le début de notre travail et nous préférons alors ne pas marquer dans ce tableau général les résultats pour l'inversion de l'attribut du sujet et du verbe copule. Nous doutons que le phénomène ne soit même plus fréquent que le montrent nos résultats et il faudrait revoir le problème. Néanmoins, nous rappelons que ce n'est pas là le sujet de notre travail.

⁴²⁶ Nous avons noté ces cas dans les commentaires de chaque type de subordonnée. Toutefois d'après nos recherches aussi d'autres constituants (circonstants) saturent cette position.

⁴²⁷ MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997. p.407

⁴²⁸ Ibid., p.407

Résumé

Nous présentons une analyse détaillée de la situation de l'ordre des constituants, telle qu'elle est représentée dans un corpus du moyen français. Comme base de notre recherche, nous avons pris le texte intégral de *Remede de Fortune*, l'œuvre écrite par le poète-musicien Guillaume de Machaut entre les années 1342 et 1357.

Notre travail se veut strictement descriptif. Le dessein principal est de montrer et de caractériser les principes du fonctionnement de la syntaxe de position dans le texte choisie pour la comparer avec les résultats d'études qui ont été faites sur ce sujet ces trois derniers décennies.

Pour restreindre un peu le sujet de notre travail ainsi que la base de données, nous avons pris la décision de ne nous concentrer que sur les propositions subordonnées. Une fois l'objet de notre travail délimité, il fallait classer les propositions de façon systématique ; nous avons fondé notre classement sur les travaux de Pierre Le Goffic, et notamment sa *Grammaire de la Phrase française*. Nous avons rassemblé toutes les subordonnées de quatre chapitres d'après la nature de leur connecteur. Concernant la méthode d'analyse de l'ordre des constituants, nous avons suivi principalement les travaux de P. Esperling, Ch. Marchello-Nizia, B. Combettes, R. Martin et M. Wilmet.

Nous avons procédé en définissant d'abord l'ordre de base, qui est en moyen français comme en français moderne, l'ordre S-V-O. Ensuite, nous avons noté d'autres variantes de position existantes dans notre texte selon la présence ou absence du sujet, l'inversion entre le sujet et le verbe et enfin la position d'autres constituants (à savoir des compléments directs, indirects et prépositionnels et des circonstanciés) par rapport au sujet et au verbe.

Les statistiques de fréquence pour chacune des variantes trouvées sont résumées dans des tableaux détaillés et accompagnées d'un bref commentaire.

Ensuite, nous avons comparé nos résultats avec ceux de quelques rares travaux réalisés sur ce sujet. Nous avons pu constater que le texte de Machaut, qui est écrit en forme versifiée, montre des traits similaires, concernant la syntaxe de position, avec les textes en prose qui sont choisis traditionnellement par les linguistes travaillant sur cette question. Nous nous demandons alors si ce n'est pas, du moins chez certains auteurs, plus le genre du texte que sa forme, qui détermine, encore au XIV^e siècle, à quel point le texte va être marqué par rapport à l'ordre de base S-V-O. Enfin, nous faisons quelques observations sommaires sur la position des constituants du groupe verbal.

Abstract

We present a detailed analysis of word order in a corpus of Middle French. As a basis for our research, we took the entire text of the *Remede de Fortune*, a work written between 1342 and 1357 by Guillaume de Machaut, the famous poet and composer.

Our work is intended to be strictly descriptive. Its main aim was to show and to characterise the principles of the positional syntax of Middle French on the chosen text and compare it afterwards with results of studies conducted on this topic over the past thirty years.

With the intention of applying some limit to our topic and to our corpus, we decided to concentrate on subordinate clauses. Having defined the material, it was necessary to classify the subordinate clauses in a systematic way. As the classification basis, we used the system proposed by Pierre le Goffic, presented in his *Grammaire de la Phrase française*. We arranged all subordinate clauses in four chapters according to their connector. For the analysis method, we mainly followed the studies of P. Esperling, Ch. Marchello-Nizia, B. Combettes, R. Martin and M. Wilmet.

The first step was to define the basic order, which was SVO in Middle French as it is Modern French. Then we marked the positional variants existing in our text according to the presence or absence of the subject, inversion of the subject-verb order and finally the position of other constituents (the direct and indirect objects, prepositional and adverbial phrases) relative to the subject and the verb.

The frequency statistics for each variant we found are summarised in the tables and accompanied by examples and short commentaries.

We then compared our results with those of some of the few studies made on this field. We ascertain that the text of Machaut, written in rhyme, exhibits similar features with regard to the positional syntax, as the texts in prose, usually examined by linguists researching this topic. We consider if, at least in the case of some authors, it is a question of a text genre rather than of text form that in the 14th century still determines whether and to what extent the text will be marked with respect to the basic SVO word order. Finally, we make some brief remarks about the position of parts of the verbal phrase.

Resumé

Předkládáme podrobný rozbor a popis problematiky pořádku slov v *moyen français*, francouzštině vrcholného a pozdního středověku. Jako podklad našeho zkoumání jsme zvolili dílo *Remede de Fortune* (Lék Štěstěny), napsané básníkem a skladatelem Guillaumem de Machaut mezi lety 1342 a 1357.

Práce je zaměřena popisně. Naším hlavním cílem bylo nastínit základní vlivy a mechanismy, které se podílejí na uspořádání větných členů ve vybraném textu, abychom je posléze mohli srovnat s výsledky studií napsaných na toto téma v posledních třech desetiletích.

Abychom poněkud omezili předmět naší práce i vybraný korpus, rozhodli jsme se zaměřit naši pozornost pouze na situaci ve vedlejších větách. Jakmile jsme přesně definovali náš korpus, bylo třeba získané věty přehledným způsobem rozdělit do několika skupin. Zvolený postup se opírá o práce Pierra Le Goffic, zvláště pak o jeho *Grammaire de la Phrase française*. Všechny vedlejší věty jsme shromáždili do čtyř kapitol podle povahy spojovacího výrazu. Co se týče samotného větného rozboru, opírali jsme se především o výzkumy P. Esperling, Ch. Marchello-Nizia, B. Combetta, R. Martina et M. Wilmeta.

Nejdříve jsme definovali základní pořádek slov, kterým je v *moyen français*, stejně jako v moderní francouzštině, sled podmět-přísudek-předmět. Poté jsme zaznamenávali jednotlivé případy, jež se od tohoto pořádku slov v námi vybraném textu odlišují; jedná se o nevyjádření podmětu, inverzi podmětu a konečně pozici ostatních větných členů (předmětu a příslovečného určení) ve vztahu k základní skladební dvojici podmět-přísudek.

Statistiky pro četnost jednotlivých nalezených variant jsou shrnuty v podrobných tabulkách a doplněny krátkým komentářem a příklady.

Dále jsme srovnávali naše výsledky s výsledky několika ojedinělých prací na dané téma. Domníváme se, že, pokud se jedná o problematiku pořádku slov, text Guillauma de Machaut psaný ve verších, vykazuje podobné znaky jako neveršované texty ze stejného období, jež jsou tradičně voleny autory, kteří se touto problematikou blíže zaobírají.

Ptáme se tedy, zda to není, přinejmenším u některých autorů čtrnáctého a počátku patnáctého století, spíše žánr než forma, jenž může mít určující vliv na uspořádání větných členů. Závěrem uvádíme několik poznámek k postavení částí přísudku ve větě.

Bibliographie

Corpus

Guillaume de Machaut. *Œuvres - Remede de Fortune*. publ. par HŒPFFNER, Ernest. Paris : Firmin Didot, Société des anciens textes français, t. II, 1911, pp.I-LIV, 1-157 (New York, Johnson Reprint Corporation, 1965).

Dictionnaires

CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (le CNRTL fédère au sein d'un portail unique, un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue.)

URL : <<http://www.cnrtl.fr>>

Dictionnaire des synonymes. Laboratoire CRISCO (Centre de Recherches Inter-Langues sur la Signification en Contexte).

URL : <<http://elsap1.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi>>

DI STEFANO, Giuseppe. *Dictionnaire des locutions en moyen français*. Montreal : CERES, 1991.

Francouzsko-český a česko-francouzský slovník. LangSoft Translation & Educational Software - výrobce multioborových slovníků a překladačů PC Translator

URL : <<http://slovník.seznam.cz/>>

GODEFROY, Frédéric. *Lexique de l'ancien français*. Paris : Librairie Honoré Champion, 2003.

GODEFROY, Frédéric. *Dictionnaire de l'Ancien Langue Française et de tous ses Dialectes du IXe au XVe siècle*. Paris : Vieweg, 1883.

(URL : <http://cdman2.bib.uni-erlangen.de/han/GODEFROY>)

GREIMAS, Algirdas Julien. *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIVe siècle*. Paris : Librairie Larousse, 1969.

Greimas, Algirdas Julien – KEANE, Teresa Mary. *Dictionnaire du moyen français*. Paris : Librairie Larousse, 1992.

LEO - Ein Deutsch-Französisches Wörterbuch

URL : <<http://www.leo.org/>>

Lingea Lexikon 2002. ver. 4.11, Lingea s.r.o. 1998-2002 (elektronický slovník česko-francouzský, francouzsko-český). [CD-ROM]

REY, Alan. *Le Robert Micro*. Paris : Dictionnaires Robert, 1998.

TOBLER, Erhard – LOMMATZSCH, Adolf. *Altfranzösisches Wörterbuch*. Berlin : Weidmannsche Buchhandlung, 1925.

Grammaires

BURIDANT, Claude. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes, 2000.

DAMOURETTE, Jacques – PICHON, Edouard. *Des mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française*. Paris : éd. D'Artey, 1911-1940.

FOULET, Lucien. *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris : Librairie Honoré Champion, 1930.

GREVISSE, Maurice – GOOSSE Anré. *Nouvelle grammaire française*. Paris : Duculot, 1989.

HAVRÁNEK, Bohuslav, JEDLIČKA, Alois. *Česká mluvnice*. Praha : SPN, 1981.

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette, 1993.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *La langue française au XIV^e et XV^e siècle*. Paris : Nathan, 1997.

MARTIN, Robert – WILMET Marc. *Manuel du français du moyen age - tome 2 - syntaxe du moyen français*. Bordeaux : Sobodi, 1980.

MOIGNET, Gérard. *Grammaire de l'ancien français*. Paris : Librairie C. Klincksieck, 1973.

RIEGEL, Martin – PELLAT, Jean-Christophe – RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France, 1994.

SNEYDERS DE VOGEL, K.. *Syntaxe historique du français*. La Haye : Librairie J.-B. Wolters, 1927.

STYBLÍK, Vlastimil – ČECHOVÁ, Marie – HAUSNER, Přemysl – HOŠNOVÁ, Eva. *Základní mluvnice českého jazyka*. Praha : SPN, 2004.

ŠMILAUER, Vladimír. *Novočeská skladba*. Praha : SPN, 1966.

THOMASSET, Claude – UELTSCHI, Karin. *Pour lire l'ancien français*. Paris : Nathan, 1993.

WAGNER, Robert Léon – PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991.

ZINK, Gaston. *Morphologie du français médiéval*. Paris : Presses Universitaires de France, 1989.

Articles

Guillaume de Machaut (v. 1300-1377). Bibliothèque nationale de France : Gallica - la bibliothèque numérique.

URL : <<http://gallica.bnf.fr/themes/LitMAz6.htm>>

MACHAUT Guillaume de, vers 1300 - 1377, Biographie. France diplomatie, Ministère des Affaires étrangères et européennes

URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/politique-artistique_1031/musique_11415/galerie-compositeurs_12379/machaut-guillaume-vers-1300-1377_27781.html>

Guillaume de Machaut. Site "Poésie sur la Toile"

URL : <<http://www.anthologie.free.fr/anthologie/machaut/machaut.htm>>

Manuscrits Fac-similés (Guillaume de Machaut). Bibliothèque nationale de France : Gallica - la bibliothèque numérique.

URL : <<http://gallica.bnf.fr/>> (Recherche libre : Cote : BNF Richelieu Manuscrits Français 1584)

BOLDIŠ, Petr. Bibliografické citace dokumentu podle CSN ISO 690 a CSN

ISO 690-2: Část 1 – Citace: metodika a obecná pravidla. Verze 3.3.

c 1999–2004, poslední aktualizace 11.11. 2004.

URL : <<http://www.boldis.cz/citace/citace1.ps>>

<<http://www.boldis.cz/citace/citace1.pdf>>

COMBETTES, Bernard. *Aspects de la grammaticalisation de la phrase complexe en ancien et en moyen français*. Verbum, tome XXIV, fascicule 1-2. Nancy, 2002, pp. 109-128

COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots, types de textes, diachronie : topicalisation de la subordonnée en moyen français*. Verbum, tome XII, fascicule 4. Nancy, 1989, pp. 339-346

COMBETTES, Bernard. *Ordre des mots et types de propositions : le cas du moyen français*. Verbum, tome XIV, fascicule 2-4. Nancy, 1991, pp. 227-235

HÄYRYNEN, Helena. *Constructions disloquées dans quelques textes du moyen français.*

Approches du moyen français II, éd. SAKARY E. – HÄYRYNEN, H.. Jyväskylä, 1992, pp.31-44

LE GOFFIC, Pierre. *Marqueurs d'interrogation/idéfinition/subordination : essai de vue d'ensemble.* Verbum, tome XXIV, fascicule 4. Nancy, 2002, pp. 315-340

MELANDER, Johan. *Date du passage de le me à me le.* Mélanges Walberg. Paris – Uppsala : 1938. pp. 101-104

ROQUES, Gilles – MUSSO, Noël. *Étude de vocabulaire de Guillaume de Machaut : projet d'un lexique de ses œuvres.* Études de syntaxe du moyen français - Actes publiés par MARTIN, Robert. Paris : Librairie C. Klincksieck, 1978, pp.189-192

WAGNER, Robert Léon. *En marge d'un problème de syntaxe (l'ordre de phrase sujet + verbe.* Mélanges de philologie romane et de littérature médiévale offerts à M. Ernest Hoepffner. Paris : Publ. de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg 113, 1949, pp. 43-62

WIELEMANS, Valerie. *L'évolution de comme et comment : le témoignage des grammairiens et des dictionnaires de l'époque.* La revista electrónica CÍRCULO de lingüística aplicada a la comunicación (CLAC 22/2005).

URL : <<http://www.ucm.es/info/circulo/index.htm>>

WILMET, Marc. *Sur certains emplois de que en moyen français.* Études de syntaxe du moyen français - Actes publiés par MARTIN, Robert. Paris : Librairie C. Klincksieck, 1978, pp.83-110

ZINK, Michel. *Guillaume de Machaut, musicien et poète.*

URL : <<http://www.cndp.fr/RevueTDC/872-67312.htm>>

ZWANENBURG, Wiecher. *L'ordre des mots en français médiéval.* Études de syntaxe du moyen français - Actes publiés par MARTIN, Robert. Paris : Librairie C. Klincksieck, 1978, pp.153-171

Livres

(anonyme). *Contes pieux en vers du XIV^e siècle.* tirés du recueil intitulé Le Tombel de Chartrose et publiés par Walberg, E.. Lund : Gleerup, 1946, tome IV, pp. 139-140

(anonyme). *Deux Moralités inédites, composées et représentées en 1427 et 1428 au Collège de Navarre.* publiées avec une introduction, un commentaire et des notes critiques par BOSSUAT, André et Robert. Paris : Librairie d'Argences, 1960.

(anonyme). *Les règles de la seconde rhétorique*. (écrit entre 1411 et 1432) Recueil d'Arts de seconde rhétorique, publié par LANGLOIS, Ernest. Paris : Imprimerie nationale, 1902.

(anonyme). *Raoul de Cambrai*. éd. MEYER, P. – LON GNON, A.. Paris : Société des anciens textes français, 1882.

BOUTET, Dominique. *Histoire de la littérature française du moyen âge*. Paris : Librairie Honoré Champion, 2003.

ESPERLING, Petra. *Untersuchungen zur Syntax (Wortstellung) im Mittelfranzösischen des 15. Jahrhunderts*. Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag, 2001.

sous la direction de FERRAND, Françoise. *Guide de la musique du Moyen Âge*. Paris : Fayard, 1999.

GUILLAUME, Gustave. *Temps et verbe - théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Librairie Honoré Champion, 1970.

JOKINEN, Ulla : *Les relatifs en moyen français*. Helsinki : Suomalainen Tiadeakatemia (Academia Scientiarum Fennica), 1978.

KUNSTMANN, Pierre. *Le relatif-interrogatif en ancien français*. Genève : Droz (Publications romanes et françaises 191), 1990.

LAUSBERG, Heinrich : *Handbuch der literarischen Rhetorik*. Stuttgart : Franz Steiner, 1990.

LANLY, André. *Morphologie historique des verbes français*. Paris : Librairie Honoré Champion, 2002.

LEWINSKY, B.. *L'ordre des mots dans Bérunus, roman en prose du XIV^e siècle*. Göteborg : 1949.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *Dire le vrai : l'adverbe si en français médiéval*. Paris : Droz, 1985.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane. *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. (chap. 2 et 3). Paris : A. Colin, 1995.

MARTIN, Robert. *Le mot "rien" et ses concurrents en français (du XIV^e siècle à l'époque contemporaine)*. Paris : Klincksieck, 1966.

MAX, G.. *Ueber die Wortstellung bei Joinville*. Heilbronn : 1881.

MOIGNET, Gérard. *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*. Genève : Droz, 1959.

PICOCHÉ, Jacqueline. *Le vocabulaire psychologique dans les chroniques de Froissart*. vol. 1. Paris : Klincksieck, 1976.

PRICE, Gl.. *Le problème de l'ordre des mots d'après un fragment des Chroniques de Froissart*. thèse dactyl., Paris : 1956.

QUEFFELEC, Ambroise – BELLON, Roger. *Linguistique médiévale - L'épreuve d'ancien français aux concours*. Paris : Armand Colin, 1995. pp.482-492.

RITCHIE, R. L. Graeme. *Recherches sur la syntaxe de la conjonction que dans l'ancien français - depuis les origines de la langue jusqu'au commencement du XIII^e siècle*, Paris : Librairie Honoré Champion, 1907.

WILMET, Marc. *Sur certains emplois de que en moyen français*. Études de syntaxe du moyen français, Paris : Klincksieck, 1978. pp. 83-110.